



Désir de retour des migrants tunisiens

Mai 2025

*Etude réalisée par
Mustapha Kaaniche*

Le contenu de la présente publication relève de la seule responsabilité de son auteur et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de l'Union européenne ou de l'Office français de l'immigration et de l'intégration.

Table des matières

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Liste des abréviations | 5 |
| Liste des tableaux | 6 |
| Liste des figures | 7 |
| Chapitre 1 | |
| Voyage au cœur de la migration de retour : une revue de la littérature sur les perspectives internationales et tunisiennes | 10 |
| Section 1 : Migration de retour : revue de la littérature internationale | 12 |
| I. Migration de retour en mosaïque : au-delà du mythe de « l'unidirectionnalité » | 12 |
| II. Facteurs et fluctuations : une exploration multidimensionnelle des migrations de retour..... | 13 |
| III. Perspectives théoriques sur la migration retour..... | 14 |
| IV. Entre choix et contraintes : les multiples facettes de la migration de retour | 18 |
| V. Dynamiques familiales et décisions de retour : analyse des influences multifactorielles sur les mouvements migratoires | 18 |
| Section 2 : Revue éclairée des retours migratoires en Tunisie..... | 21 |
| I. Exploration de la migration de retour en Tunisie : motivations, profils, origines, et tendances | 21 |
| Chapitre 2 | |
| Cadre politique et institutionnel de la migration de retour en Tunisie | 26 |
| I. Exploration des données de migration de retour en Tunisie : convergence et limitations des ressources informatives | 28 |
| II. Cadre politique de la migration de retour en Tunisie | 30 |
| III. Programmes et projets de réinsertion des migrants de retour en Tunisie | 33 |
| IV. Conventions bilatérales en matière de sécurité sociale en Tunisie | 35 |
| V. Le cadre institutionnel de la gestion de la migration de retour en Tunisie..... | 37 |
| Chapitre 3 | |
| Désir de retour parmi les migrants tunisiens : une analyse mixte des motivations et dynamiques | 42 |
| I. Analyse démographique et socio-économique des migrants aspirant au retour..... | 44 |
| II. Contexte de migration et décision de partir | 48 |
| III. De l'établissement à l'aspiration de retour : dynamiques des migrants tunisiens..... | 53 |

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| IV. Expérience de la migration et degré d'intégration dans les pays d'accueil | 56 |
| V. Facteurs influents du désir de retour | 59 |
| VI. Entre aspiration et incertitude : le paradoxe du retour chez les migrants tunisiens | 65 |
| Chapitre 4 | |
| Dynamiques de retour des migrants tunisiens, une analyse quantitative et qualitative | 70 |
| Section 1 : Profil et dynamiques des migrants de retour en Tunisie : analyse quantitative basée sur l'Enquête Tunisia Hims 2021 | 72 |
| I. Profil démographique et dynamiques professionnelles des migrants de retour..... | 72 |
| II. Analyse géographique selon les pays d'accueil des migrants de retour | 76 |
| III. Évolution temporelle de la migration de retour | 77 |
| IV. Raisons de retour des migrants tunisiens : analyse contextuelle et temporelle | 78 |
| V. Relation entre la durée de migration et le retour | 82 |
| VI. Dynamiques et motivations de ré-émigration des migrants de retour tunisiens | 85 |
| Section 2 : Expériences et défis des migrants tunisiens de retour : une analyse qualitative .. | 89 |
| I. Motivations de retour | 90 |
| II. Préparation du retour volontaire | 94 |
| III. Réinsertion économique | 95 |
| IV. Réinsertion familiale et sociale | 99 |
| V. Ré-émigration et intentions de ré-émigration chez les migrants de retour tunisiens | 103 |
| Chapitre 5 | |
| Conclusions et recommandations..... | 110 |
| I. Entre désir et réalité du retour migratoire..... | 109 |
| II. Matrice SWOT : une synthèse stratégique des dynamiques du retour | 113 |
| III. Matrice TOWS : recommandations stratégiques et actionnables..... | 120 |
| Bibliographie..... | 127 |

Liste des abréviations

ANETI : Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant
APIA : Agence de Promotion de l'Investissement Agricole
APII : Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation
ATCT : Agence Tunisienne de Coopération Technique
BFPME : Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises
CESEDA : Code de l'Entrée et du Séjour des Étrangers et du Droit d'Asile
CGDR : Commissariat Général au Développement Régional
CNSS : Caisse Nationale de Sécurité Sociale
CNRPS : Caisse Nationale de Retraite et de Prévoyance Sociale
CGPS : Comité Général de la Promotion Sociale
FAMI : Fonds Asile, Migration et Intégration
FIPA : Foreign Investment Promotion Agency (Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur)
GIZ: Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Agence Allemande de Coopération Internationale)
INS : Institut National de la Statistique
JALIA : Base de données sur les Tunisiens Résidant à l'Étranger
MEET Africa : Mobilisation Européenne pour l'Entrepreneuriat en Afrique
MED-HIMS : Programme Méditerranéen d'Enquêtes Coordonnées sur la Migration Internationale
MIREM : Migration de Retour au Maghreb
OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OFII : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration
OIM : Organisation Internationale pour les Migrations
ONM : Observatoire National de la Migration
OTE : Office des Tunisiens de l'Étranger
PPP : Partenariat Public-Privé
RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SNM: Stratégie Nationale Migratoire
THAMM: Towards a Holistic Approach to Labour Migration Governance and Labour Mobility in North Africa
TRE : Tunisiens Résidant à l'Étranger
UE : Union Européenne
WIDU : Programme d'appui au développement des petites entreprises via la diaspora africaine

Liste des tableaux

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Tableau 1 : Accords bilatéraux en matière de sécurité sociale en Tunisie | 36 |
| Tableau 2 : Caractéristiques démographiques des migrants désirant retourner en Tunisie | 45 |
| Tableau 3 : Caractéristiques démographiques des migrants désirant retourner en Tunisie selon leurs pays d'accueil..... | 47 |
| Tableau 4 : Analyse de l'expérience migratoire, rôle des intermédiaires et conformité des contrats .. | 50 |
| Tableau 5 : Répartition des types d'intermédiaires dans le processus migratoire des Tunisiens désirant retourner en Tunisie | 51 |
| Tableau 6 : Répartition des types de visas et permis pour l'entrée dans le premier pays de destination | 53 |
| Tableau 7 : Réseau de soutien dans le pays d'accueil..... | 54 |
| Tableau 8 : Statuts de séjour des migrants tunisiens aspirant au retour en Tunisie, répartition et caractéristiques | 55 |
| Tableau 9 : Fréquence de communication entre le migrant désirant retourner et sa famille en Tunisie | 59 |
| Tableau 10 : Lieu de résidence du conjoint du migrant désirant retourner en Tunisie..... | 62 |
| Tableau 11 : Raisons de retour par pays d'accueil..... | 64 |
| Tableau 12 : Intentions de retour, sentiment ou projet de retour | 65 |
| Tableau 13 : Date prévue pour le retour | 65 |
| Tableau 14 : Perception de l'expérience migratoire chez les migrants désirant retourner en Tunisie.. | 66 |
| Tableau 15 : Perception des migrants désirant retourner sur l'environnement des affaires en Tunisie | 67 |
| Tableau 16 : Activité économique des migrants de retour..... | 74 |
| Tableau 17 : Recherche d'emploi parmi les migrants de retour | 74 |
| Tableau 18 : Raisons de non-recherche d'emploi parmi les migrants de retour | 75 |
| Tableau 19 : Transition de la situation professionnelle avant et après le retour..... | 75 |
| Tableau 20 : Répartition des migrants de retour par secteur d'activité | 76 |
| Tableau 21 : Répartition migrants de retours par périodes après 2000..... | 78 |
| Tableau 22 : Raisons de retour des migrants tunisiens | 79 |
| Tableau 23 : Raisons de retour par période de retour | 80 |
| Tableau 24 : Raison principale de retour en Tunisie par pays d'émigration | 81 |
| Tableau 25 : Répartition des migrants de retour tunisiens selon la durée de migration | 83 |
| Tableau 26 : Profil des migrants de retour selon la durée de migration | 83 |
| Tableau 27 : Raisons de ré-émigration | 88 |
| Tableau 28 : Raisons de ré-émigration selon régions de provenance | 88 |
| Tableau 29 : <i>Désir de retour et retour effectif des migrants tunisiens, synthèse des concordances et dissonances</i> | 111 |
| Tableau 30 : Typologie des dynamiques de retour selon la volonté et l'accompagnement..... | 119 |

Liste des figures

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Figure 1 Désir de retour en Tunisie..... | 44 |
| Figure 2 : Répartition des migrants tunisiens désirant retourner en Tunisie selon leurs pays d'accueil..... | 46 |
| Figure 3 : Statut et situation professionnelle des migrants tunisiens désirant retourner en Tunisie.... | 48 |
| Figure 4 : Statut professionnel avant départ des migrants tunisiens désirant retourner en Tunisie | 49 |
| Figure 5 : Décision de la migration et aspiration au retour | 52 |
| Figure 6 : Répartition des migrants désirant retourner en Tunisie selon leur période de départ..... | 58 |
| Figure 7 : Raisons du désir de retour des migrants tunisiens..... | 61 |
| Figure 8 : Migrants de retour, répartition par genre | 73 |
| Figure 9 : Migrants de retour, répartition par groupes d'âges | 73 |
| Figure 10 : Migrants de retour, répartition selon niveau d'instruction | 74 |
| Figure 11 : Migrants de retour selon les pays de provenance..... | 76 |
| Figure 12 : Migrants de retour, répartition par gouvernorat..... | 77 |
| Figure 13 : Répartition migrants de retour par périodes..... | 78 |
| Figure 15 : Dynamiques de retour, comparaison entre les principaux pays d'accueil..... | 85 |
| Figure 16 : Intention de ré-émigration | 86 |
| Figure 17 : Destination de ré-émigration..... | 86 |
| Figure 18 : Intention de ré-émigration selon régions de provenance | 87 |
| Figure 19 : Moment de ré-émigration | 87 |

Introduction générale

Le désir de retour des migrants est une thématique centrale des études sur la migration, tant il constitue une articulation complexe entre les trajectoires individuelles, les dynamiques sociales et les contextes structurels. Ce phénomène dépasse de loin la simple notion de retour au pays d'origine, pour s'inscrire dans un cadre multidimensionnel où se croisent des aspirations personnelles, des contraintes économiques et des politiques publiques parfois décalées par rapport aux attentes des migrants. Comprendre ce désir de retour, en particulier dans le contexte tunisien, suppose une exploration approfondie des logiques qui le sous-tendent et des réalités qui le façonnent, dans un monde marqué par des mobilités croissantes, des crises économiques récurrentes et des transformations profondes des relations Nord-Sud.

C'est dans ce cadre que s'inscrit cette étude, menée par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII), dans le cadre du programme THAMM (« Pour une approche holistique de la gouvernance de la migration et de la mobilité de main-d'œuvre en Afrique du Nord »). En explorant le désir de retour des membres de la diaspora tunisienne, l'étude ambitionne d'éclairer les motivations, les attentes et les défis associés au retour, tout en contribuant à l'amélioration des dispositifs de réinsertion et des politiques migratoires.

L'étude repose sur une méthodologie mixte qui combine des approches quantitatives et qualitatives, permettant ainsi une compréhension complète et nuancée du phénomène. La composante quantitative s'appuie sur les données de l'enquête Tunisia HIMS 2021, une base de données exhaustive sur les profils, trajectoires et aspirations des migrants tunisiens. Ces données permettent d'analyser les caractéristiques sociodémographiques et économiques des migrants, leurs motivations au retour et les dynamiques qui sous-tendent leurs décisions.

Cette dimension offre une vue d'ensemble structurée et statistiquement robuste du phénomène, tout en identifiant des tendances générales et des corrélations significatives. En complément, la composante qualitative apporte une profondeur contextuelle et subjective. Des discussions de groupe ont été menées à Paris, Rome et en ligne avec des migrants résidant en Allemagne et en Arabie Saoudite, mais également en Tunisie, dans des régions comme Mahres, Sfax, Msaken, Tunis et Ariana. Ces discussions ont permis d'explorer les expériences vécues des migrants désirant retourner et ceux qui ont retourné effectivement, leurs perceptions, leurs motivations, ainsi que les défis auxquels ils sont confrontés. Ces échanges riches et interactifs ont révélé des dimensions souvent absentes des analyses quantitatives, telles que les stratégies personnelles face aux difficultés de réinsertion ou les aspirations inachevées.

Cette combinaison méthodologique permet de croiser les perspectives. Tandis que l'analyse quantitative identifie les grandes tendances et renseigne sur des données statistiques, l'analyse qualitative éclaire les trajectoires individuelles et donne une voix aux migrants, en mettant en lumière les tensions et les ambiguïtés qui traversent leur vécu.

L'étude est structurée en cinq chapitres qui s'enchaînent de manière cohérente et complémentaire, reflétant les différentes dimensions du désir de retour et du processus de réinsertion.

Le premier chapitre constitue une revue de la littérature, qui inscrit le phénomène de la migration de retour dans un cadre théorique et empirique. Ce premier volet offre une perspective internationale et tunisienne, en mobilisant des approches variées : de l'analyse néoclassique et structurelle au transnationalisme. Ce cadre théorique montre en quelque sorte la complexité du retour, qui ne

se réduit pas à une décision unidimensionnelle, mais s'inscrit dans des dynamiques multifactorielles, influencées par des conditions économiques, sociales et familiales. Cette exploration permet de dégager les principaux enjeux qui guideront les analyses empiriques des chapitres suivants.

Le deuxième chapitre s'attache au cadre politique et institutionnel en Tunisie. Ce volet examine les politiques publiques, les dispositifs d'aide au retour et les programmes de réinsertion, tout en évaluant leur efficacité et leurs limites. Il analyse également les coopérations entre la Tunisie et ses partenaires internationaux, notamment l'Union européenne, dans la gestion des flux migratoires. Ce chapitre met l'accent également sur les lacunes institutionnelles et informatives qui limitent la durabilité des retours et identifie les défis auxquels font face les acteurs politiques pour adapter leurs dispositifs aux besoins des migrants.

Le troisième chapitre explore le désir de retour chez les migrants tunisiens, en croisant les analyses quantitatives issues de l'enquête HIMS avec les résultats des discussions de groupe. Ce chapitre s'intéresse aux motivations qui sous-tendent ce désir, qu'elles soient économiques, sociales ou affectives, et informe sur les dynamiques qui influencent la décision de retour. Il révèle également des tensions entre aspirations personnelles et réalités structurelles, tout en présentant les ambivalences qui complexifient le passage du désir à l'action.

Le quatrième chapitre approfondit l'analyse en examinant les dynamiques de retour effectif à travers une approche mixte. L'analyse quantitative des caractéristiques démographiques, des motivations et des trajectoires professionnelles des migrants de retour s'articule avec une exploration qualitative des expériences et des défis rencontrés lors de la réinsertion. Ce chapitre met en exergue les disparités entre les attentes des migrants et les réalités du terrain, tout en interrogeant les stratégies individuelles et collectives déployées pour surmonter les obstacles.

Enfin, le dernier chapitre explore le lien entre le désir de retour et le retour effectif, en identifiant les concordances et dissonances qui existent entre les aspirations des migrants et les réalités socio-économiques auxquelles ils sont confrontés. Il offre également une synthèse des résultats à travers une matrice SWOT, qui permet d'identifier les forces, faiblesses, opportunités et menaces liées au retour. En croisant ces éléments dans une matrice TOWS, ce dernier volet propose des recommandations stratégiques pour maximiser les opportunités de réinsertion et minimiser les obstacles. Ces propositions visent à améliorer les dispositifs institutionnels, tout en répondant aux aspirations des migrants et aux besoins socio-économiques du pays.

Cette étude ne se limite pas à une analyse descriptive du désir de retour. En articulant des perspectives théoriques, politiques et empiriques, elle offre une vision intégrée des dynamiques migratoires. Elle éclaire les multiples tensions qui caractérisent les trajectoires de retour, tout en proposant des pistes d'action pour renforcer la durabilité des retours et maximiser leur impact sur les individus et sur la société tunisienne.

Dans un monde marqué par des mobilités croissantes et des inégalités persistantes, le désir de retour des migrants tunisiens apparaît comme un prisme révélateur des transformations contemporaines. Cette étude contribue ainsi à une meilleure compréhension des mobilités humaines, tout en nourrissant les réflexions sur les politiques publiques à mettre en œuvre pour accompagner ces trajectoires de manière inclusive et efficace.

Chapitre 1

Voyage au cœur de la migration de retour : une revue de la littérature sur les perspectives internationales et tunisiennes



Introduction

Dans ce premier chapitre, nous nous plongeons dans l'univers de la migration de retour à l'échelle internationale et en Tunisie. Notre objectif est d'explorer les différents aspects de ce phénomène, en particulier les liens et les nuances qui le caractérisent.

Nous débutons avec une première section en remettant en question l'idée simpliste d'une migration de retour unidirectionnelle. Nous explorons les multiples facteurs et fluctuations qui contribuent à la diversité de ce phénomène, et renseignent sur sa complexité sous-jacente. L'analyse se poursuit en examinant les théories qui guident notre compréhension de la migration de retour. De l'approche néoclassique à la nouvelle économie des migrations, en passant par l'analyse structurelle et le transnationalisme, nous éclairons les différentes facettes de ce processus, tout en mettant l'accent sur la richesse des perspectives qui l'entourent. Nous explorons également les choix et les contraintes auxquels sont confrontés les migrants de retour, en mettant en lumière la complexité de leurs décisions, influencées par des dynamiques familiales et des facteurs multifactoriels.

La réalité tunisienne prend ensuite le devant de la scène. Dans la deuxième section, nous examinons les motivations, les profils et les origines géographiques des migrants de retour en nous référant à plusieurs études menées en Tunisie. De plus, nous explorons les implications socio-économiques et les défis de la réinsertion, tout en jetant un regard sur les tendances actuelles et les perspectives à venir.

Section 1

Migration de retour : revue de la littérature internationale

Dans la quête d'une compréhension plus profonde et rigoureuse de la migration de retour, s'ouvre désormais une nouvelle dimension analytique. Cette étape de notre étude se matérialise sous la forme d'une revue de la littérature internationale, qui cherche à inscrire notre exploration à travers une approche globale et éclairée.

Au cœur de cette section, résident les travaux émanant de chercheurs dont les travaux ont permis de disséquer les intrications de ce phénomène complexe. En puisant dans un corpus diversifié d'études et de recherches, notre intention est de générer une synthèse éclairante des perspectives et des théories qui ont nourri le discours international en matière de migration de retour.

La revue de la littérature internationale déploiera une palette d'approches méthodologiques et de cadres conceptuels, permettant ainsi une exploration holistique des nombreux aspects de la migration de retour. En éclairant notre propre parcours avec les connaissances et les interprétations forgées au fil des études menées, nous œuvrons à ériger un socle théorique robuste pour notre propre analyse. Cette revue de la littérature, fait office de passerelle qui nous connecte aux contributions intellectuelles préexistantes tout en préparant le terrain pour la poursuite de notre quête exploratoire.

I. Migration de retour en mosaïque : au-delà du mythe de « l'unidirectionnalité »

Les pays d'accueil de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord, à travers leurs discours publics, ont souvent une vision monolithique de la migration, la considérant comme un acte unidirectionnel et irréversible. Cette perception

tend à créer une image de l'immigrant comme quelqu'un qui quitte son pays d'origine pour s'installer définitivement dans un nouveau lieu.

Une telle perspective a ses racines dans plusieurs facteurs. Tout d'abord, il peut s'agir d'une vision simplifiée qui facilite les débats politiques, car elle évite de se plonger dans les complexités des mouvements migratoires. Deuxièmement, elle peut refléter la réalité de nombreux migrants qui ne retournent pas, surtout si le discours est formulé dans des pays avec de forts taux de rétention des migrants. Cependant, la réalité est bien plus nuancée. Comme le suggère King (2000) dans ses recherches, au moment même où les migrants décident de franchir les frontières, nombreux sont ceux qui portent en eux l'idée d'un retour éventuel. Cette décision est influencée par divers facteurs tels que le désir de retrouver la famille, de préserver des liens culturels ou même de revenir avec des compétences et des ressources acquises à l'étranger.

La carence de données solides sur les migrations de retour est un obstacle majeur pour comprendre ces dynamiques. Cette lacune peut s'expliquer par le manque d'intérêt, la complexité inhérente à la collecte de telles données ou les défis associés à leur interprétation. Dumont et Spielvogel (2008) mettent en lumière cette difficulté, notant que les données agrégées n'offrent qu'une vue partielle, rendant ardue la distinction entre ceux qui établissent leur vie dans les pays de l'OCDE et ceux qui choisissent de retourner dans leur patrie. Il est essentiel de se tourner vers une analyse plus granulaire pour démêler ce puzzle. L'examen des flux migratoires, à savoir les entrées et les sorties d'étrangers, peut offrir une perspective éclairante. Les variations notables dans ces flux, allant de 20 à 75 % selon les pays de l'OCDE, suggèrent un paysage migratoire dynamique. Ce qui est d'autant plus fascinant,

c'est la disparité entre les entrées et les sorties, indiquant que les mouvements migratoires ne sont pas linéaires et peuvent impliquer plusieurs destinations ou retours successifs.

Les études provenant de diverses enquêtes et recensements (Des estimations effectuées pour les pays européens de l'OCDE à l'aide des enquêtes « forces de travail » sur la période 1992- 2005 ainsi que pour les États-Unis grâce au recensement de la population de 2000 et de « American Community Survey » de 2005) ajoutent une autre couche de complexité. Le fait que 20 à 50 % des immigrants décident de repartir dans les cinq ans qui suivent leur arrivée à leurs pays d'origine ou ailleurs, souligne la fluidité de la migration. Cela met en évidence que la migration n'est pas simplement une quête de meilleures opportunités économiques, mais qu'elle est aussi profondément enracinée dans des facteurs sociaux, familiaux et individuels.

II. Facteurs et fluctuations : une exploration multidimensionnelle des migrations de retour

Les études portant sur les migrations de retour et basées sur les ressources disponibles dans les pays d'origine et de destination dévoilent des variables qui exercent une influence directe ou indirecte sur ces mouvements migratoires. Concernant les destinations choisies par les migrants, l'analyse des données provenant des pays hôtes révèle des estimations de retours variées selon les pays d'origine. Cette diversité peut être en partie expliquée par les différences de niveau de développement entre ces pays : la propension à la mobilité semble plus élevée entre nations ayant un niveau de développement comparable, tandis que l'installation permanente est davantage

envisagée lorsque les disparités de revenus sont plus marquées (Dumont et Spielvogel, 2008). Les conclusions tirées des travaux de Bratsberg et al. (2007) concernant la Norvège mettent en évidence que, après cinq ans, environ 50 % des migrants optent pour la ré-émigration¹, que ce soit vers un autre pays tiers ou vers leur pays d'origine. Cette tendance diffère selon l'origine des migrants : le taux de rétention pour les ressortissants de pays membres de l'OCDE est inférieur à 30 %, tandis que pour les immigrants originaires de pays non occidentaux, ce taux dépasse les 75 %. Par ailleurs, en ce qui concerne la Suède, il est également observé que la probabilité pour un immigrant de quitter le pays varie selon la région d'origine. Plus spécifiquement, les migrants venant d'Afrique, d'Asie et d'Europe de l'Est sont ceux qui ont tendance à moins quitter le pays (Nekby, 2006). Les données accessibles concernant les pays d'origine en développement renforcent également l'idée que les migrants de retour ayant émigré vers des pays développés sont moins enclins à revenir. Cette tendance semble démontrer que les facteurs économiques, sociaux et culturels jouent un rôle significatif dans les choix de migration et de retour des individus.

La question de la durée optimale de la migration revient de manière récurrente dans la littérature empirique. Les recherches basées sur les sources issues des pays de destination, notamment l'exploitation des enquêtes européennes sur l'emploi et les analyses menées grâce aux registres de population dans les pays nordiques, mettent en évidence un schéma : plus la durée de séjour dans le pays d'accueil s'allonge, plus la probabilité de quitter ce pays diminue. Cette tendance s'explique en partie par la possibilité d'obtenir, après plusieurs années de résidence, un titre de séjour à long terme voire la nationalité du pays hôte (Dumont et Spielvogel, 2008). Une autre explication évidente réside dans le fait que plus le temps passé à l'étranger est long, plus les liens affectifs

¹ Selon le glossaire de la migration de l'OIM : La ré-émigration est le mouvement d'une personne qui, après un retour dans son pays d'origine, le quitte pour un nouveau séjour à l'étranger.

https://publications.iom.int/system/files/pdf/iml_9_fr.pdf

et les biens matériels accumulés par les migrants s'amenuisent, ce qui diminue leur propension à retourner dans leur lieu d'origine (Beauchemin, Schoumaker, Henry, 2007).

L'âge au moment du départ constitue également une variable examinée pour analyser les retours des migrants. À partir des données concernant les migrations de Mexicains aux États-Unis, Reyes (2004) révèle que les individus qui migrent à un âge avancé ont tendance à retourner dans leur pays d'origine plus rapidement que ceux qui partent à un âge relativement jeune. Dans le contexte européen, Dustmann (2003) confirme que ceux qui quittent leur pays d'origine à un âge plus avancé ont tendance à rester à l'étranger pour des périodes plus courtes. En effet, ces migrants préfèrent souvent vivre dans leur pays d'origine en raison des problèmes d'adaptation et des difficultés à acquérir des compétences spécifiques dans le pays hôte.

En ce qui concerne l'âge au moment du retour, une étude menée au Danemark par Jensen et Petersen (2007) démontre que de nombreux retours ont lieu au moment de la retraite. Toutefois, selon les conclusions de McKenzie (2006), une proportion significative des migrations de retour se produit tôt dans le cycle de vie, impliquant des migrants relativement jeunes. Selon McKenzie, les migrants mexicains retournent en moyenne au Mexique à l'âge de 24 ans après trois ans passés à l'étranger. Cette dynamique met en évidence la complexité des facteurs qui influencent les décisions de migration de retour et souligne l'importance des considérations liées à l'âge dans ce processus.

Par ailleurs, le moment choisi pour initier une migration joue un rôle significatif dans les probabilités ultérieures de retour. Notamment en Europe durant les années 1990, l'accroissement des demandes d'asile et l'afflux de migrants par le biais des politiques de regroupement familial ont enclenché des mouvements migratoires considérables en direction de l'Union Européenne. Dans ce contexte, les États membres ont amorcé une collaboration visant à contenir ces flux migratoires en renforçant le contrôle aux

frontières. Par la suite, les attentats du 11 septembre 2001 ont renforcé la perception d'un lien entre les flux migratoires et la criminalité dans les pays occidentaux.

L'Europe s'est ainsi transformée en théâtre d'une orientation plus rigoureuse dans les politiques d'immigration et d'asile. La question des flux migratoires s'est hissée au sommet des priorités lors des réunions européennes, suscitant un nouvel engouement pour le renforcement de la surveillance des frontières extérieures de l'Union européenne et la mise en place d'une coordination intégrée pour leur gestion. En 2004, les dirigeants des États membres ont entériné le "Programme de La Haye", mettant en exergue la nécessité d'une collaboration accrue pour la surveillance frontalière, notamment au moyen de l'Agence européenne pour la coopération opérationnelle aux frontières (Sayeh, 2009).

Toutefois, en dépit de ces évolutions, la littérature ne s'est pas encore suffisamment attardée sur la dynamique temporelle des retours. Pourtant, il n'est pas exclu que la fermeture des frontières ne représente pas uniquement un obstacle pour les nouveaux arrivants, mais puisse également entraver les mouvements de retour. Les migrants ayant choisi de rentrer dans leur pays d'origine pourraient nourrir des inquiétudes quant à leur capacité de revenir aisément dans le pays d'accueil s'ils en éprouvaient le désir ultérieurement. Cette incertitude pourrait alors influencer leur décision de rentrer ou de demeurer dans leur pays d'origine, contribuant ainsi à modeler l'évolution temporelle des schémas migratoires.

III. Perspectives théoriques sur la migration retour

Nous exposons dans ce qui suit les principales théories centrées sur divers concepts tels que le modèle néoclassique, la nouvelle économie liée à la migration professionnelle, l'approche structurelle, la perspective transnationale et la stratégie basée sur les réseaux sociaux. Cette analyse de la théorie portant sur la migration de

retour puise abondamment dans les travaux éclairés de Cassarino (2004). Ses travaux, en plus de leur richesse académique, fournissent une évaluation critique des diverses théories en présence, éclairant le débat d'une perspective à la fois nuancée et détaillée.

1. L'approche néoclassique de la migration : comprendre les motivations et les facteurs du retour des migrants

L'approche néoclassique de la migration internationale trace ses origines dans les travaux pionniers de Lewis en 1954 et de Harris et Todaro en 1970. Cette théorie économique standard, formulée autour du concept de « répulsion-attraction », traite de la migration entre les régions rurales et urbaines. Les migrants potentiels évaluent de manière rationnelle les coûts et les avantages de la migration, en choisissant des destinations qui offrent un rendement maximal en termes de revenus et de durée de séjour, afin de maximiser leur épargne et d'accéder à des régimes de résidence permanente.

Cependant, la migration de retour est souvent considérée, selon cette approche, comme le résultat d'une expérience migratoire ratée. Cassarino (2004) précise que cela concerne les migrants qui ont mal évalué les avantages par rapport aux coûts de leur migration et qui n'ont pas bénéficié des salaires plus élevés et du séjour prolongé qu'ils espéraient à l'étranger. Ce retour précipité, non préparé et inattendu, s'explique souvent par une expérience infructueuse à l'étranger.

Dans ce contexte, King (2000) identifie quatre principaux facteurs de « répulsion-attraction » qui poussent les migrants à retourner dans leur pays d'origine. Les causes politiques se manifestent par la rigidité des politiques migratoires dans les pays d'accueil, qui contraste avec l'encouragement et la facilitation du retour dans les pays d'origine. Les causes économiques incluent la détérioration de la situation économique dans le pays d'accueil et

l'amélioration des conditions économiques dans le pays d'origine. Les causes sociales et familiales englobent les défis d'intégration et le racisme dans les pays d'accueil, par opposition à la nostalgie du pays d'origine, de la famille et des amis. Enfin, les causes morales se traduisent par un sentiment d'obligation ressenti par le migrant de contribuer au développement de son pays d'origine.

Cassarino (2004) ajoute que l'échec migratoire peut également être attribué à la sous-évaluation du capital humain des migrants à l'étranger. Dans cette perspective, le retour est motivé par une expérience migratoire qui n'a pas apporté les bénéfices attendus en termes d'emploi, de durée de séjour, de valorisation et d'intégration.

Il est clair que la migration de retour est un phénomène complexe, et que l'approche néoclassique ne capture qu'une partie des facteurs qui influencent les décisions des migrants. Une analyse plus approfondie est nécessaire pour comprendre pleinement les motivations et les dynamiques du retour des migrants.

2. La nouvelle économie des migrations : repenser les motivations migratoires et la signification du retour

Stark, en 1991, a jeté les bases d'une nouvelle économie des migrations, remettant en question les modèles précédemment établis par Lewis (1954) et Harris et Todaro (1970) parmi d'autres. Au lieu de se concentrer uniquement sur les disparités salariales, Stark a présenté une approche novatrice en intégrant les notions d'aversion et de diversification du risque. Dans ce cadre, la migration n'est pas une décision individuelle, mais plutôt une stratégie familiale visant à diversifier les sources de revenus, comme le souligne Stark et Levhari (1982).

Contrairement à l'idée répandue selon laquelle la migration de retour est synonyme d'échec, Stark (1991) la voit comme une conséquence

logique d'une expérience migratoire réussie où les migrants réalisent leurs ambitions d'accumulation d'épargne. Ces épargnes, souvent envoyées sous forme de transferts de fonds, sont essentielles pour diversifier les revenus de la famille, surtout dans les contextes où les mécanismes d'assurance sont insuffisants dans le pays d'origine. Ces transferts peuvent aussi soutenir le développement économique local, l'achat de propriétés, l'éducation des proches, ou servir de protection contre diverses incertitudes.

Ces nouvelles perspectives offrent une vision différente des motivations migratoires. Comme l'exprime Aknin (2002), l'objectif des migrants n'est pas seulement d'augmenter leurs revenus, mais de le faire « autrement ». Ambrosetti et Tattolo (2007) ajoutent que cette nouvelle économie des migrations, en se concentrant sur le niveau microéconomique des ménages, révèle une véritable "culture des migrations" dans certaines communautés, visant à partager les risques liés à la pauvreté tout en améliorant le bien-être.

En comparant l'approche néoclassique avec cette nouvelle économie des migrations, Cassarino (2004) souligne une différence fondamentale. Tandis que les néoclassiques voient la migration comme une quête permanente de meilleurs salaires avec le retour comme un échec, la nouvelle économie considère le mouvement comme temporaire, avec le retour en tant que réussite une fois les objectifs atteints.

Cependant, Cassarino (2004) critique les deux approches pour leur simplicité en termes d'échec et de réussite. Il plaide pour une analyse plus nuancée qui prend en compte les décisions des migrants, les contextes sociopolitiques des pays d'origine et d'accueil. Ambrosetti et Tattolo (2007) renforcent cette idée, arguant que les migrants ne peuvent être dissociés de leurs racines culturelles. Pour eux comme pour Cassarino, la migration et son retour doivent être envisagés dans une perspective plus large, influencés par une multitude de facteurs à la fois conjoncturels et structurels.

3. Migration de retour à la lumière du structuralisme : analyse des dynamiques et de l'asymétrie informationnelle

L'approche structuraliste, telle que définie par Thumerelle (1985), propose une compréhension systématique et organisée du réel à travers des modèles abstraits, des structures qui établissent des liens entre différents éléments de la réalité. Ces structures, tout en représentant une version simplifiée et intelligible du réel, sont constamment soumises à l'évolution, à la critique et au perfectionnement.

Dans le contexte de la migration de retour, cette perspective offre une analyse profonde des dynamiques à l'œuvre. Plutôt que de se concentrer uniquement sur les expériences individuelles des migrants, le structuralisme nous invite à considérer les schémas plus larges des systèmes économiques, politiques et sociologiques qui opèrent dans les pays d'origine et d'accueil. Au lieu de voir la migration de retour simplement comme un résultat de choix individuels ou d'expériences personnelles, elle est analysée dans un cadre où le rôle de l'incertitude est reconnu.

Le paradigme qui oppose le pays d'origine au pays d'accueil est également central dans cette discussion. Il met en évidence une asymétrie dans l'information et les échanges, qui pourrait avoir un impact considérable sur la manière dont le migrant de retour mobilise ses ressources et compétences. Par exemple, si le pays d'origine est confronté à une instabilité économique ou politique, cela pourrait influencer la décision du migrant de retourner, indépendamment de ses expériences personnelles dans le pays d'accueil.

Cassarino (2004) approfondit cette idée en soulignant que les conditions réelles du pays d'origine peuvent souvent être en décalage avec les attentes et les préparatifs du migrant de retour. Ce décalage peut être le résultat d'une asymétrie d'information où le migrant n'a pas

une image claire ou actualisée de ce qui l'attend dans son pays d'origine.

4. Transnationalisme et migration de retour : vivre entre deux mondes et la redéfinition des frontières

Le transnationalisme, en tant que perspective, offre une vision élargie de la migration en se concentrant sur les interconnexions qui s'étendent au-delà des frontières nationales. Les tenants de cette approche reconnaissent que les migrants peuvent simultanément maintenir des liens significatifs et influents dans plusieurs pays, créant ainsi une toile d'interdépendances qui façonne leurs expériences et décisions.

En matière de migration de retour, cela se traduit par une vision où la dualité des identités et des loyautés joue un rôle prépondérant. Grâce au phénomène de la diaspora, les émigrés sont capables de construire et de maintenir des liens forts avec leur pays d'origine tout en s'adaptant à un nouveau pays d'accueil. Cette dynamique de "vivre entre deux mondes" est au cœur de la perspective transnationale.

Perrin (2004) observe que le transnationalisme offre une flexibilité qui transcende la dichotomie simpliste entre pays d'émigration et d'immigration souvent présente dans les analyses structuralistes. Plutôt que de percevoir ces entités comme séparées et en opposition, le transnationalisme reconnaît une fluidité où les frontières deviennent perméables, et où les échanges et influences sont bidirectionnels.

Cassarino (2004) fournit un éclairage supplémentaire sur ce point. Les rapatriés ne reviennent pas simplement "à l'aveugle" dans leur pays d'origine. Bien au contraire, grâce à des visites régulières et à des échanges continus, ils s'informent, s'adaptent et se préparent à leur retour. Le retour n'est pas une fin en soi, mais plutôt une étape qui s'inscrit dans un parcours migratoire plus vaste et interconnecté.

L'influence du transnationalisme se manifeste également dans la création d'institutions et d'organismes étatiques qui soutiennent

activement le processus de retour. Ces entités ne se contentent pas de faciliter la réinsertion des rapatriés, mais elles modifient également activement les conditions du pays d'origine pour les rendre plus attractives. Qu'il s'agisse de politiques économiques, sociologiques ou même politiques, l'objectif est de créer un environnement qui reconnaisse et valorise le potentiel unique des migrants de retour, tout en encourageant une intégration réussie.

5. Réseaux migratoires : entre capital social, intégration et défis du retour

La dynamique de la migration, vaste et complexe, est influencée par une variété de théories qui tentent de cerner ses multiples facettes. Au cœur de ces réflexions se trouve la théorie des réseaux, qui met en avant l'importance des connexions interpersonnelles entre les migrants, qu'ils soient dans leur pays d'origine ou à l'étranger.

Vertovec (2001) illustre cette théorie en mettant l'accent sur la manière dont ces réseaux interpersonnels agissent comme un capital social pour les migrants, facilitant leur expérience migratoire et minimisant les défis associés. En effet, être intégré dans un réseau dense permet de réduire les coûts associés à la migration, d'augmenter les chances d'intégration professionnelle, tout en offrant un soutien en cas de retour au pays d'origine. Ainsi, le migrant n'est jamais vraiment isolé mais reste connecté à un tissu socio-économique, comme le souligne Flahaux (2009).

Cassarino (2004) nuance cependant cette idée en insistant sur le fait que ces réseaux ne sont pas forcément liés aux diasporas, contrairement à l'approche transnationaliste. Les relations au sein de ces réseaux sont basées sur la complémentarité et l'expérience partagée, créant des échanges d'informations durables qui soutiennent le processus de migration et de retour. Mais tous les réseaux ne sont pas toujours bénéfiques. Comme le rappelle Porte (1981), certains peuvent dissuader le migrant de revenir. Les pressions socio-culturelles du pays d'origine peuvent faire peser des obligations

lourdes sur les migrants de retour, limitant ainsi leur capacité à investir et à s'épanouir personnellement. La corruption et l'instabilité peuvent aussi dissuader les migrants d'investir dans leur pays d'origine.

Finalement, si l'on dresse un panorama des diverses théories abordées, on constate qu'elles offrent des éclairages variés, parfois complémentaires, parfois en tension, sur la migration de retour. Plutôt que de proposer une vision monolithique, elles offrent une mosaïque de perspectives reflétant la richesse et la complexité du phénomène migratoire. La migration de retour, dans toute sa complexité, est façonnée par une multitude de facteurs, allant des motivations individuelles aux circonstances macroéconomiques et politiques. Comme le suggère Ghosh (2000), il est crucial de prendre en compte la totalité de ces éléments pour obtenir une compréhension holistique de la migration de retour.

IV. Entre choix et contraintes : les multiples facettes de la migration de retour

Les motivations des migrants qui décident de revenir dans leurs pays d'origine sont multiples et parfois entrelacées. Comme l'a mentionné Rogers en 1984, cette gamme de raisons est vaste. L'étude sur les migrations de retour au Ghana et en Côte d'Ivoire a démontré une prédominance de motivations positives, notamment parmi l'élite, comme le mettent en évidence Black et Castaldo (2006). Ces retours sont à différencier des retours dits « forcés ».

En explorant la littérature, Gaillard s'est penché sur les facteurs incitant les migrants à effectuer un retour volontaire. Bien que variées, les données montrent que pour les migrants ghanéens et ivoiriens, un retour est souvent dicté par des raisons familiales ou professionnelles (Black, King et Litchfield, 2003). De plus, Gaillard (1994) suggère que l'envie de bénéficier d'un statut socio-professionnel plus élevé est un facteur déterminant du choix de retour.

Par ailleurs, à côté des retours volontaires, il y a les retours « forcés », parfois dus à une expulsion, comme le note Ghosh (1999). Avec l'évolution récente des politiques occidentales et de l'Union Européenne visant à minimiser l'immigration irrégulière, le terme "retour" est de plus en plus associé à l'expulsion ou au refoulement. Toutefois, Cassarino (2008) nous rappelle que ce genre de retour ne concerne qu'une minorité.

De surcroît, le retour peut être influencé par une tierce partie ou par des circonstances extérieures imprévues. Un événement soudain, tel qu'un décès ou un divorce, peut bouleverser le parcours d'un migrant, l'amenant à retourner chez lui plus tôt que prévu. Bien que significatif, ce type de retour n'a jamais été chiffré, comme l'atteste Cassarino (2008).

V. Dynamiques familiales et décisions de retour : analyse des influences multifactorielles sur les mouvements migratoires

Les recherches empiriques sur les déterminants du retour n'expliquent pas systématiquement les postulats des théories précédemment évoquées. Pourtant, deux exceptions se distinguent : l'étude de Constant et Massey (2002) analysant la propension au retour des migrants en Allemagne, et celle de De Haas et al. (2009) évaluant l'intention de retour des migrants marocains en Europe. Ces travaux se concentrent majoritairement sur la corrélation entre intégration et retour, tout en examinant les opportunités dans les pays d'origine ou de destination. Ils ne se limitent pas à étudier les dynamiques et compromis familiaux élaborés durant la migration, mais fournissent néanmoins des éclairages pertinents à ce sujet. Par exemple, Constant et Massey (2002) ont mis en exergue que les décisions de retour ne sont pas toujours dictées par le capital humain ou les réussites socio-économiques des migrants. En revanche, les attaches, tant économiques que sociales, qu'ils entretiennent avec l'Allemagne ou leur pays natal sont déterminantes. Une

famille restée dans le pays d'origine accentue la probabilité de retour, alors qu'une famille établie en Allemagne tend à la diminuer.

De Haas et al. (2009) montrent, quant à eux, que la localisation de la famille dans le pays d'accueil ne modifie pas nécessairement la volonté de retour. Cependant, des liens familiaux forts avec le Maroc, en particulier la présence d'une épouse, augmentent la propension des migrants à envisager un retour. Des travaux sur le Mexique, tels que ceux de Massey et al. (1987), confirment l'influence de la localisation familiale : avoir sa famille aux États-Unis réduit la probabilité de retour.

Dustmann (2003), s'appuyant sur des données semblables à celles de Constant et Massey, révèle une influence différenciée selon le genre des enfants : les migrants ayant des filles sont plus enclins au retour, préférant l'environnement social de leur pays d'origine, tandis que la présence de fils, pour lesquels les opportunités économiques semblent plus

aux États-Unis, de longues périodes de résidence aux États-Unis diminuent la probabilité de retour. Ceci peut s'expliquer, entre autres, par l'acquisition éventuelle d'un titre de séjour ou d'une nationalité après plusieurs années (Dumont et Spielvogel, 2008). Avec le temps, les migrants tissent des liens sociaux et économiques dans le pays d'accueil, et leurs liens avec le pays d'origine s'affaiblissent (DaVanzo, 1981). Comme le note Carling (2004), l'attachement au pays d'origine peut s'étioler, en particulier si les enfants ont grandi et se sont intégrés dans le pays d'accueil.

La raison initiale de la migration peut également offrir des perspectives sur sa nature, qu'elle soit temporaire ou permanente. Gaillard (1994) postule que la décision de retour découle de choix stratégiques en matière de mobilité économique et sociale. Ces choix peuvent être influencés par la motivation première du migrant, bien que cette motivation puisse évoluer en fonction des circonstances dans le pays d'origine ou des défis rencontrés dans le pays d'accueil.

attrayantes à destination, diminue cette tendance.

Coulon et Wolff (2006) examinent les intentions de retour des migrants au moment de la retraite, et soulignent l'impact de la présence d'enfants dans le pays d'accueil. Ceci influence la décision d'une migration circulaire entre le pays natal et la résidence des enfants. Dans l'ensemble, il est manifeste que la localisation des proches du migrant influence de manière significative ses mouvements migratoires.

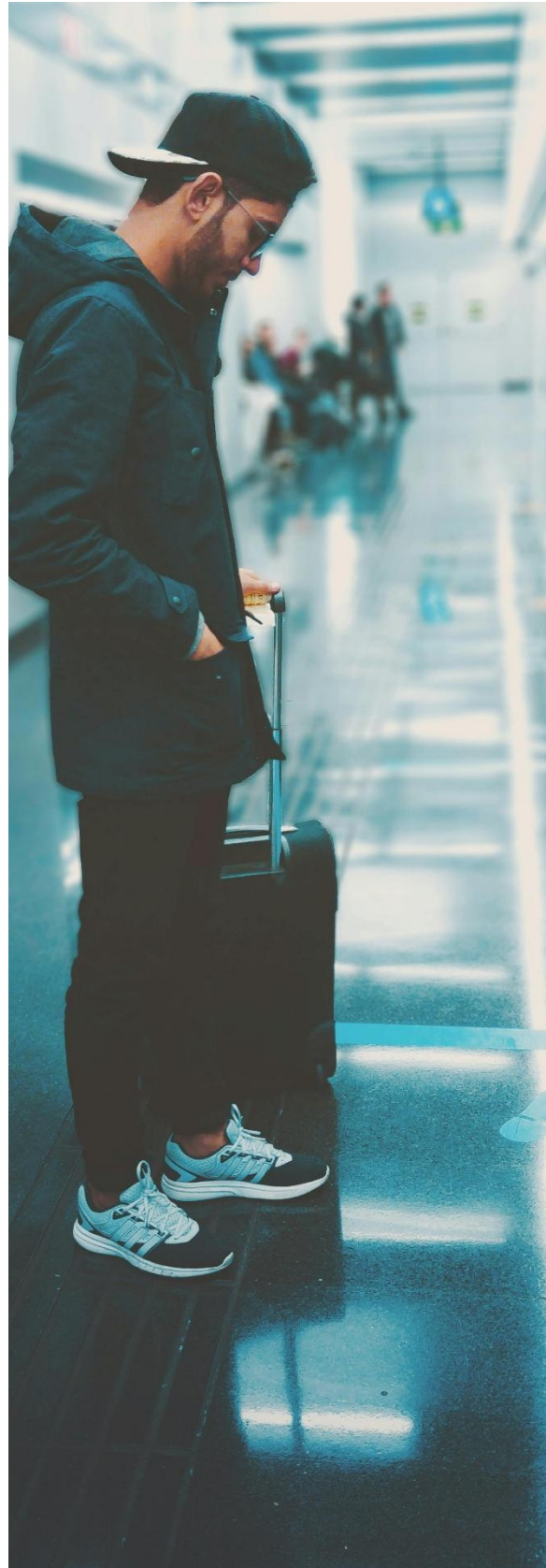
D'autres études, se penchant sur les migrations de retour, ont identifié des facteurs moins directement liés à la situation familiale des migrants, mais qui peuvent offrir des perspectives sur la relation entre le retour et la dynamique familiale.

La durée passée à l'étranger est également un élément crucial. Plus un migrant séjourne longtemps dans un pays d'accueil, moins il est enclin à le quitter. Comme le soulignent Massey et al. (1987) à propos des migrations mexicaines l'étude des mouvements migratoires a souvent négligé la distinction entre différentes catégories de migrants. Pourtant, selon Dumont et Spielvogel (2008), les motivations et les durées de migration peuvent varier sensiblement selon les contextes, qu'ils soient liés au travail, à la famille ou aux études. Les politiques migratoires, en particulier le type de permis de séjour accordé, influent directement sur ces décisions.

Par exemple, un étudiant avec un permis temporaire serait plus enclin à rentrer chez lui, surtout si les conditions dans son pays d'origine sont favorables, comme l'indiquent Gaillard J et Gaillard A (1998). Aux États-Unis, bien que la majorité des étudiants étrangers envisage initialement un retour, cette intention peut évoluer en fonction des circonstances personnelles, sociales et professionnelles (Hazen et Alberts, 2006). À l'opposé, ceux qui migrent pour des raisons familiales semblent plus enclins à s'installer de manière

permanente. Les réfugiés, quant à eux, montrent une moindre propension au retour, bien que dépendants des situations politiques et économiques de leurs pays d'origine.

La période à laquelle la migration a lieu joue également un rôle crucial. Dans les années 1970, face à une immigration de travail provisoire, la politique migratoire européenne s'est orientée vers le regroupement familial. Cependant, avec le renforcement des frontières, les projets de retour des migrants sont devenus plus complexes. Les conclusions de Massey et Espinosa (1997), suggèrent qu'un environnement frontière fermée dissuade les retours.



Section 2

Revue éclairée des retours migratoires en Tunisie

Nous présenterons dans ce qui suit une revue non exhaustive de la littérature portant sur les travaux consacrés à la migration de retour en Tunisie. Cette synthèse met en évidence des tendances et des conclusions communes issues d'une sélection de recherches significatives dans ce domaine, et ne prétend pas être une revue exhaustive de tous les travaux menés.

Chaque étude, avec sa méthodologie unique et sa perspective spécifique, apporte une contribution distincte à la compréhension de ce phénomène complexe. En conséquence, cette revue offre un aperçu éclairé des divers axes autour desquels la recherche sur la migration de retour en Tunisie s'est développée, allant de l'exploration des motivations et profils des migrants de retour à la compréhension des implications socio-économiques et des processus de réinsertion. De plus, l'examen des motifs de retour et de l'origine géographique des migrants révèle une diversité d'expériences et de trajectoires. Les caractéristiques démographiques et éducatives des migrants de retour offrent un éclairage précieux sur la dynamique de ce phénomène, tandis que l'analyse des tendances actuelles et des perspectives ouvre la voie à une réflexion approfondie sur les développements à venir. Il est indéniable que la migration de retour en Tunisie est un domaine en constante évolution, où de nouvelles études viendront sans aucun doute enrichir et nuancer notre compréhension de ce processus complexe et dynamique.

Enfin, nous abordons également dans cette section le cadre politique tant au niveau national qu'europpéen relatif à la migration du retour en Tunisie.

I. Exploration de la migration de retour en Tunisie : motivations, profils, origines, et tendances

Dans ce qui suit, nous présentons, en nous référant aux conclusions de plusieurs études antérieures, les motivations et les profils des migrants qui font le choix de revenir en Tunisie.

En parallèle, nous étudions les motifs sous-jacents à ce retour en relation avec l'origine géographique de ces individus, éclairant ainsi les interconnexions entre les itinéraires migratoires et le contexte national. De plus, nous examinons de près les caractéristiques démographiques et éducatives des migrants de retour, tout en scrutant les implications socio-économiques et les défis associés à leur réinsertion. Enfin, en projetant un regard sur les tendances actuelles et en anticipant les perspectives, nous offrons une vision globale de la migration de retour en Tunisie, où chaque élément décrit apporte une compréhension approfondie des multiples facettes de ce phénomène complexe.

1. Motivations et profils des migrants de retour

L'étude des motivations profondes et des caractéristiques des migrants tunisiens de retour offre un éclairage fascinant sur l'évolution de ce phénomène au fil du temps. À travers les pages du passé migratoire tunisien, une période cruciale se dessine, celle des années 1970, où les premiers échos d'une tendance migratoire naissante résonnent avec une intensité nouvelle.

L'étude Boubakri de 2010 se penche sur les contours de cette époque charnière, révélant une transition marquante dans le paysage migratoire de la Tunisie. À l'horizon des années 1970, une vague de migrants tunisiens prend

forme, décidant de retourner dans leur patrie après des années passées à l'étranger. Au cœur de cette transformation, une génération singulière émerge, celle des pionniers partis dans les années 1960, désormais de retour au pays. La toile de fond de ce phénomène est richement tissée de facteurs économiques et démographiques, dessinant une image intrigante de ces migrants revenant avec des réserves financières confortables ou à l'orée d'une retraite bien méritée.

Les contours économiques se fondent dans la toile migratoire, révélant que nombre de ces migrants revenants ont amassé des ressources substantielles durant leur périple à l'étranger. Cette manne financière, acquise par le travail dans les contrées étrangères, a servi de catalyseur puissant, incitant ces migrants à envisager le retour. Cette force économique n'est pas seule dans son rôle, elle se conjugue harmonieusement avec un second facteur de poids : l'âge. Une dimension démographique, manifestée par l'approche de la retraite pour certains, insuffle une nouvelle perspective à cette réflexion sur le retour. L'heure de la transition de vie, où les aspirations à revenir aux racines se mêlent aux considérations pratiques de l'âge, a été un puissant moteur de ce phénomène.

Pourtant, ces vagues de retours n'ont pas été homogènes. Les voyages de retour depuis la France, l'Italie et les pays arabes, émergent comme des entités contrastantes. Boubakri 2010 met en lumière ces différences, soulignant les profils distincts des migrants revenant de ces territoires variés. Des contrastes saisissants émergent de cette comparaison, dépeignant des motivations et des dynamiques spécifiques à chaque destination. Ainsi, les migrants venant des pays arabes, souvent engagés dans des secteurs clés tels que l'enseignement et la santé, ont vu leur migration teintée d'un caractère temporaire. La perspective de retour après avoir achevé leurs missions à l'étranger et les avantages fiscaux incitatifs en Tunisie ont été autant de facteurs influençant leur décision. D'un autre côté, ceux qui ont choisi de revenir d'Europe, en particulier de France, ont contemplé le retour comme une installation à

long terme. Parmi eux, deux groupes se distinguent : les aînés à l'approche de la retraite et les jeunes diplômés des universités européennes, désireux de mettre à profit leur éducation pour le développement de leur pays.

2. Motifs de retour et origine géographique

L'étude de Chaieb (2006) offre une perspective intéressante sur les motifs de retour des migrants tunisiens et leurs origines géographiques, éclairant les intrications subtiles entre les trajectoires migratoires et les contextes d'accueil. Dans cette étude, les données dépeignent un paysage complexe de motifs qui motivent les migrants à retourner en Tunisie. Les raisons sont aussi variées que les parcours individuels : des motivations économiques, familiales, professionnelles et même des facteurs liés à la situation légale dans les pays d'accueil. L'étude révèle que les migrants de retour ne sont pas un groupe homogène, mais une constellation de destins uniques façonnés par leurs expériences à l'étranger.

Le lien entre les motifs de retour et les origines géographiques des migrants émerge comme une toile tissée de liens subtils. Les destinations de migration ont eu une influence significative sur les motifs de retour. Parmi les exemples les plus éloquents figurent les coopérants techniques, les enseignants et les médecins, émigrés principalement dans les pays arabes. Ces professionnels avaient quitté la Tunisie dans le cadre de la coopération internationale, mais ont entrepris le voyage de retour pour des raisons professionnelles et familiales. L'étude met en lumière comment ces motifs ont été façonnés par les dynamiques spécifiques des pays arabes, où les opportunités de travail et les politiques migratoires ont joué un rôle clé.

Chaieb (2006) met l'accent sur la complexité d'expériences et les raisons de retour. Certains sont poussés par le désir de rejoindre leur famille, tandis que d'autres sont attirés par les perspectives d'emploi dans leur pays d'origine. Les chiffres révèlent également une diversité de

réactions face aux situations défavorables dans les pays d'accueil : certains font face à des défis économiques ou administratifs, tandis que d'autres sont contraints de retourner en raison de guerres ou de conflits.

Les origines géographiques de ces individus jouent un rôle crucial dans la formation de ces motifs, créant ainsi une trame riche et nuancée de retours migratoires. L'intersection entre les motifs et les origines géographiques est une illustration poignante de la manière dont les choix individuels sont tissés dans les circonstances plus larges, produisant ainsi un récit de retour migratoire empreint d'émotions et de complexité humaine.

3. Caractéristiques démographiques et éducatives des migrants de retour

L'étude menée par Ben Hafaiedh et Safi (2022) offre une plongée captivante dans les caractéristiques démographiques et éducatives des migrants qui ont choisi de revenir en Tunisie, révélant ainsi les nuances de leur expérience et les transformations qui surviennent lors de leur migration de retour.

Au cœur de cette exploration se trouve le portrait évocateur des migrants de retour. Les données de l'enquête Nationale sur la Migration Internationale 2020-2021 en Tunisie (Tunisia-HIMS) esquissent un tableau où la majorité des migrants de retour sont des hommes, révélant ainsi une dynamique spécifique au genre dans le phénomène migratoire. Cette prédominance masculine soulève des questions sur les rôles traditionnels et les attentes sociales qui pourraient influencer les décisions de migration et de retour.

L'une des découvertes les plus intrigantes de cette étude réside dans l'évolution de la composition des retours en termes d'âge. Les données indiquent que la période de retour varie considérablement, avec un pourcentage significatif de migrants revenant avant 1995 et une augmentation notable de ceux qui sont revenus entre 2010 et 2020. Cette trajectoire temporelle suggère des motifs et des

dynamiques changeants qui façonnent les retours. Les histoires individuelles se dévoilent à travers cette chronologie, chacune marquée par des contextes uniques et des raisons personnelles de revenir.

L'expérience acquise à l'étranger se révèle comme une facette cruciale des profils des migrants de retour. Les migrants ne reviennent pas seulement avec leurs souvenirs, mais aussi avec des compétences et des connaissances enrichies par leur séjour à l'étranger. L'étude met en évidence comment cette expérience internationale peut avoir un impact sur le niveau de vie et les opportunités des migrants de retour. Pour certains, l'expérience à l'étranger se traduit par une amélioration significative de leur situation, tant économiquement qu'humainement, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives à leur parcours.

4. Implications socio-économiques et processus de réinsertion

Au croisement de l'expérience individuelle et des répercussions collectives se trouvent les implications socio-économiques des migrations de retour ainsi que les complexités du processus de réinsertion. L'étude menée par Ben Hafaiedh et Safi (2022) jette une lumière intrigante sur ces dynamiques complexes, mettant l'accent sur les répercussions profondes que le retour peut engendrer au niveau personnel, économique et social.

Cette étude, basée sur l'analyse minutieuse des données de l'enquête Tunisia-HIMS, explore comment le retour à la patrie peut influencer le niveau de vie des migrants et stimuler leur engagement économique et social. Les résultats de l'enquête témoignent de l'impact positif de l'expérience à l'étranger sur le bien-être économique des migrants de retour. Une grande majorité d'entre eux témoigne d'une amélioration substantielle de sa qualité de vie depuis le retour en Tunisie. Cette amélioration est en grande partie attribuée à l'acquisition de nouvelles compétences et expériences à l'étranger, qui se traduisent en opportunités de carrière ou d'entreprise dans le pays natal.

L'étude scrute également les motivations et les difficultés qui jalonnent le chemin des migrants de retour en Tunisie. Cela met en lumière un éventail de motifs allant de l'investissement entrepreneurial au désir de rejoindre la famille. Une facette particulièrement intéressante réside dans les projets d'investissement que les migrants envisagent une fois de retour dans leur patrie. Ces projets témoignent non seulement de leur engagement dans la revitalisation économique de la Tunisie, mais ils attestent également d'un désir de capitaliser sur les compétences et les ressources acquises à l'étranger pour créer de nouvelles opportunités.

Ben Hafaiedh et Safi (2022) mettent également en évidence une évolution intrigante dans la dynamique des migrations de retour : le passage d'un modèle linéaire à un schéma circulaire et fréquent de retours entre le pays d'origine et le pays d'accueil. Cette transformation suggère une relation plus fluide et continue entre les migrants et leur patrie, où les allées et venues deviennent la norme plutôt qu'une exception. Cette évolution remet en question les conceptions traditionnelles de la migration de retour en tant que processus linéaire, soulignant plutôt la complexité et la fluidité de la réinsertion dans un monde globalisé.

5. Tendances actuelles et perspectives

La discussion sur les motifs de retour se fait encore plus riche en prenant en compte les résultats de l'étude du projet CRIS (2012), qui a produit des données sur les migrants de retour tunisiens. Ces données révèlent les principales régions d'émigration et d'origine des retours, offrant une perspective globale des dynamiques migratoires. Trois directions majeures émergent : l'Europe, avec sa forte prédominance marquée par la France, l'Italie et l'Allemagne ; les pays arabes et du Golfe, apportant avec eux des retours significatifs de la Libye. Enfin, l'Amérique du Nord, où les récits de retour du Canada et des États-Unis se dessinent avec singularité.

Au cœur de cette toile complexe, les profils des migrants de retour se dessinent avec des teintes variées. Les cohortes d'âges les plus prononcées

sont celles des 25-34 ans et des 35-44 ans, ancrant ainsi le flux des retours dans des phases charnières de la vie. Les contours des trajectoires résidentielles se dessinent également : partis du milieu urbain, la plupart choisissent de retrouver les artères urbaines à leur retour, souvent renouant avec les ruelles de leur passé. Les motifs qui guident ces retours se révèlent comme une variété de raisons. Les retours volontaires se mêlent à une diversité de motivations : la clôture des études, l'expiration de contrats de travail, la réalisation d'objectifs migratoires ou encore des enjeux familiaux dans la terre d'origine. Les retours forcés, quant à eux, peignent un tableau tout aussi complexe, avec des motifs variés allant de problèmes économiques ou administratifs aux tourments des conflits et des guerres, en passant par les pertes d'emploi et la non-reconduction des titres de séjour.

Le rythme du cycle migratoire des migrants de retour oscille entre des intervalles temporels distincts : 1 à 4 ans, 5 à 9 ans et 10 ans ou plus. Une observation intéressante se fait jour : les retours volontaires souvent tracent un chemin migratoire plus long.

Dans le même ordre d'idées, La typologie des retours devient un élément central de la réflexion sur les tendances actuelles du retour des migrants tunisiens. Distingués en retours volontaires choisis et retours contraints, ces catégories reflètent la diversité des motifs et des circonstances qui poussent les migrants à revenir en Tunisie. L'étude de l'OCDE (2018) enrichit cette typologie en présentant des données entre 2009 et 2014, et en les comparant avec les données sur la diaspora tunisienne établie dans les pays de l'OCDE. Cela met en lumière l'importance des principales sources de retour, telles que la France, l'Italie et la Libye. Cette perspective nous transporte dans les caractéristiques démographiques et éducatives des migrants de retour, en soulignant la diversité de leurs parcours et l'influence de leur expérience à l'étranger sur leurs perspectives et décisions.

Conclusion

Ce premier chapitre nous a permis de poser les jalons d'une réflexion approfondie sur la migration de retour, tant à l'échelle internationale que tunisienne. À travers une revue riche de la littérature, nous avons exploré les différentes théories qui éclairent ce phénomène. Chaque approche nous a permis de mieux saisir la diversité des parcours migratoires, où les choix de retour ne se réduisent pas à un mouvement linéaire ou définitif, mais résultent d'un ensemble de décisions influencées par des facteurs économiques, sociaux et politiques.

Nous avons également analysé la réalité tunisienne, en explorant les études antérieures sur la migration de retour en Tunisie.

Ainsi, ce travail ouvre la voie au chapitre suivant, où nous examinerons de plus près le désir de retour des migrants tunisiens. Nous nous attarderons sur les aspects multidimensionnels qui influencent leur désir de retour, tout en nous appuyant sur des données récentes pour mieux comprendre les ressorts profonds de ce phénomène.

Chapitre 2

Cadre politique et institutionnel de la migration de retour en Tunisie



Introduction

Ce chapitre vise à présenter les multiples facettes de la migration de retour en Tunisie, un phénomène qui revêt une importance croissante dans les politiques migratoires nationales et internationales. La Tunisie, en tant que pays d'origine, a vu ses efforts se concentrer sur la gestion du retour des migrants, notamment à travers l'amélioration des bases de données et des mécanismes de suivi des retours. Cependant, des limites institutionnelles et informatives persistent, entravant la compréhension complète des flux migratoires et des trajectoires de retour. Ce chapitre s'attache à analyser les ressources informatives disponibles, les cadres politiques sous-jacents, ainsi que les principaux programmes d'aide et projets de réinsertion, tout en mettant en lumière les failles et défis auxquels ces dispositifs sont confrontés.

Dans cette perspective, le contenu s'articule autour de plusieurs axes : l'exploration des données migratoires, les politiques de retour adoptées par la Tunisie, et les coopérations avec l'Union européenne. Il examine également les programmes et projets de réinsertion en évaluant leur durabilité et leur impact. Enfin, les conventions bilatérales et le cadre institutionnel qui régissent ces politiques, ainsi que le rôle des acteurs nationaux et internationaux, sont scrutés afin de mieux comprendre la gestion de la migration de retour en Tunisie.

I. Exploration des données de migration de retour en Tunisie : convergence et limitations des ressources informatives

Au sein du panorama tunisien, une mosaïque de ministères détient et orchestre des bases de données en lien avec les différentes facettes du phénomène migratoire. Pourtant, au cœur de cette richesse informationnelle, persiste une limite, celle de la désynchronisation des systèmes de classification et de la sous-utilisation des données déjà à disposition (Kriaa, 2014).

Jusqu'à l'année 1988, les retours définitifs étaient soigneusement consignés auprès des postes consulaires tunisiens à l'étranger, tels que les consulats et les ambassades. Ce processus engendrait la délivrance d'un "Certificat de Changement de Résidence", un document conférant aux migrants concernés le droit à une "Franchise de Changement de Résidence" (Kriaa, 2014). Cependant, il importe de noter que certains retours se faufilaient habilement entre les mailles de ce dispositif officiel. En effet, certaines trajectoires de retour demeuraient discrètes, s'affranchissant de la formalité officielle. L'évitement de la bureaucratie est l'une des raisons pour lesquelles certains migrants tunisiens peuvent choisir de ne pas souscrire à ce dispositif officiel de retour. De plus, l'ignorance du système, due à un manque d'information ou de communication adéquate pour ceux vivant à l'étranger, les rend moins enclins à s'engager dans un processus dont ils ne connaissent pas l'existence ou les avantages.

Sous l'égide du ministère des Affaires Étrangères, un effort substantiel a été entrepris pour mieux appréhender les réalités des Tunisiens établis à l'étranger à travers la mise en place du système JALIA. Cette initiative visait à créer une base de données exhaustive en se fondant sur les informations transmises par les différents consulats tunisiens. Le but était de rassembler des données précieuses sur les Tunisiens à l'étranger. Toutefois, malgré ces

efforts, des insuffisances ont été relevées dans le fonctionnement du système, comme le met en évidence Kriaa (2014). Parmi les principales faiblesses signalées, l'absence d'un registre central unique des Tunisiens Résidant à l'Étranger (TRE) se démarque. Cette lacune a entravé la possibilité de disposer d'un point de référence centralisé qui aurait pu faciliter la gestion et l'analyse des données relatives aux Tunisiens établis à l'étranger. En outre, le manque d'un format standardisé pour la saisie d'informations dans tous les consulats a compromis la cohérence et la qualité des données collectées. Cette variabilité dans les méthodes de collecte des informations peut conduire à des incohérences et des imprécisions dans les données enregistrées, ce qui limite la fiabilité des analyses et des conclusions tirées de ces données.

Un autre élément de préoccupation réside dans l'alimentation de la base des données qui se fait uniquement à partir des inscriptions volontaires dans le registre JALIA. En effet, seuls les Tunisiens Résidant à l'Étranger (TRE) qui prenaient l'initiative de communiquer avec les postes diplomatiques étaient intégrés dans le système. Cette approche risquait d'exclure une partie significative des migrants de retour qui pouvaient ne pas avoir eu de contact formel avec les consulats ou les ambassades. De plus, le système ne prenait pas en compte les mises à jour lorsque des Tunisiens rentraient dans leur pays ou migraient vers d'autres destinations. Cette absence de mise à jour rend difficile la traçabilité des mouvements et des évolutions des Tunisiens établis à l'étranger.

Une autre source précieuse d'informations sur les retours migratoires émane du recensement effectué en 2014. Cependant, cette source ne vient pas sans son lot de défis, principalement en ce qui concerne la fiabilité des données obtenues. Ce recensement adopte une approche de type enquête-ménage, ce qui suscite des questionnements quant à la précision et à la validité des données produites, tant pour les Tunisiens résidant à l'étranger que pour les migrants de retour.

De plus, il est important de noter que les recensements et enquêtes sur le marché du travail ne fournissent qu'une vue partielle et limitée des réalités des migrants de retour. Les questionnaires et les catégories utilisées peuvent ne pas capturer tous les aspects complexes du processus de retour et de réinsertion, laissant ainsi des zones d'ombre dans notre compréhension du phénomène.

En parallèle, il est essentiel de mettre en avant le rôle significatif joué par deux agences publiques majeures en Tunisie : l'Agence de promotion de l'industrie et de l'innovation (APII) ainsi que l'Agence de promotion de l'innovation agricole (APIA). Ces entités jouent un rôle crucial dans la promotion et le soutien des initiatives économiques des Tunisiens de retour en leur offrant des financements destinés à la création et au développement d'activités économiques.

Ces agences disposent d'un accès privilégié à des informations pertinentes grâce aux demandes de subventions déposées par les migrants de retour. Ces données fournissent un aperçu clair des domaines d'entrepreneuriat choisis par cette population et reflètent les tendances économiques émergentes. Grâce à ces informations, il est possible de suivre avec précision les dynamiques économiques et entrepreneuriales au sein de la communauté des migrants de retour.

L'APII et l'APIA jouent ainsi un rôle actif dans la transformation des aspirations des migrants de retour en opportunités concrètes. En encourageant la création d'entreprises et d'initiatives économiques, elles contribuent à l'intégration économique et au développement durable du pays. De plus, ces agences créent un lien direct entre les politiques d'investissement et les besoins spécifiques des migrants de retour, permettant ainsi une adaptation plus précise des mesures de soutien.

Outre l'APII et l'APIA, d'autres agences et institutions tunisiennes jouent également un rôle prépondérant dans le soutien à l'entrepreneuriat de la diaspora. La FIPA, en tant qu'agence publique, est au cœur de la promotion de l'investissement en Tunisie,

facilitant ainsi les initiatives des migrants de retour. Le Commissariat général au développement régional oriente les stratégies de développement à l'échelle régionale, prenant en compte les spécificités locales et les opportunités entrepreneuriales. La Direction générale de la douane, quant à elle, simplifie les processus douaniers pour les entrepreneurs. Les trois offices de développement, ainsi que l'Instance tunisienne de l'investissement, fournissent un soutien structurel à divers projets. Les technopoles, qu'ils soient publics ou issus de partenariats public-privé (PPP), offrent un écosystème propice à l'innovation et à la croissance des startups. Il est important de noter que la Banque centrale de Tunisie et la Banque de financement des petites et moyennes entreprises établissent le cadre financier et offrent des solutions de financement adaptées aux besoins des entrepreneurs, garantissant ainsi une infrastructure solide pour le développement économique des migrants de retour.

Lancée en décembre 2005 avec le soutien financier de l'Union européenne et de l'Institut universitaire européen, le projet MIREM "Migration de Retour au Maghreb," se dresse en tant que précurseur dans la quête d'une meilleure appréhension des complexités de la migration de retour. Son essence reposait sur deux aspirations fondamentales qui ont largement contribué à façonner la trajectoire actuelle des recherches dans ce domaine.

Tout d'abord, le projet MIREM avait pour ambition de créer des outils d'analyse et de compréhension spécifiquement dédiés au phénomène de la migration de retour vers les pays du Maghreb, à savoir l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. Ce projet visait à jeter la lumière sur les motifs, les dynamiques et les implications de la migration de retour, tout en établissant un cadre conceptuel solide pour sa compréhension.

Deuxièmement, le projet MIREM avait un objectif d'ouverture et de partage des connaissances. Il aspirait à mettre à la disposition du public l'ensemble des informations et des données produites dans le

cadre de ses recherches. Cette volonté de transparence et d'accessibilité soulignait l'importance de la collaboration entre chercheurs, décideurs politiques et le grand public pour une compréhension holistique de la migration de retour. Cette approche inclusive a ouvert la voie à une plus grande diffusion des connaissances et a contribué à stimuler le dialogue sur un sujet d'une telle importance sociétale.

L'enquête Tunisia Hims, menée conjointement par l'Institut national de la statistique (INS) et l'Observatoire national de la migration (ONM), a vu le jour pour répondre aux lacunes persistantes en matière de données relatives à la migration internationale. Réalisée entre juillet 2020 et mars 2021, cette enquête s'inscrit dans le cadre du programme méditerranéen d'enquêtes coordonnées sur la migration internationale (MED-HIMS). Son objectif central était de combler les vides informationnels et de développer une série d'indicateurs pertinents pour enrichir le système d'information tunisien sur la migration internationale.

Les données relatives aux retours migratoires sont réparties de manière transversale parmi de nombreuses entités publiques tunisiennes. En effet, outre les principales institutions, d'autres organismes jouent un rôle essentiel en tant que sources d'informations sur la diaspora, les familles demeurant en Tunisie et les migrants de retour. Toutefois, la gestion de ces données soulève des préoccupations majeures. L'absence d'une synchronisation rigoureuse et d'une plateforme commune de partage d'informations entre ces entités peut entraîner des incohérences dans les informations collectées. Ces lacunes peuvent compromettre la mise en œuvre de politiques efficaces destinées à faciliter la réinsertion des migrants de retour. Ainsi, pour optimiser la prise en charge de cette population et garantir des politiques bien informées, il est impératif de développer des stratégies robustes visant à harmoniser et à assurer la précision des données recueillies par l'ensemble de ces institutions.

II. Cadre politique de la migration de retour en Tunisie

Avec une empreinte mondiale multiforme caractérisée par la complexité, la migration se hisse au cœur des politiques nationales des États et s'impose dans le ballet des interactions bilatérales et multilatérales.

1. Politique migratoire de la Tunisie : de l'optimisation du marché du travail à la valorisation du retour

Depuis les années 1960, la Tunisie a vu dans l'émigration une stratégie pour atténuer la saturation du marché du travail national. Elle a, par conséquent, tracé des itinéraires légaux pour l'émigration de sa population active, tissant de nombreux accords liés à la migration de travail avec des nations d'accueil phares telles que la France, la Belgique, la Hollande et l'Allemagne, complétés par des pactes en matière de protection sociale.

Sur le front intérieur, un édifice institutionnel vit le jour avec une noble cause : optimiser et dynamiser l'intégration de la main d'œuvre sur les terrains de l'emploi, s'agissant du marché national ou international. Avec le temps, pour promouvoir les voies légales de migration professionnelle, la Tunisie a développé en 1972 un dispositif de coopération technique pour gérer l'émigration de ses ressortissants, principalement vers les pays arabes du Golfe et certaines nations africaines. Dans cette perspective, l'émigration était envisagée comme un périple temporel, où le retour signait la conclusion d'une expérience migratoire.

En écho à cette philosophie, l'administration tunisienne a inauguré des dispositifs pour valoriser les expatriés ayant mené une aventure migratoire fructueuse et choisi de revenir sur leur terre natale. Principalement fiscales, ces dispositions offrent des allègements sur l'importation de biens personnels ou de véhicules répondant à certains critères. De plus, d'autres avantages, toujours d'ordre fiscal, sont alloués à ceux désireux de lancer leur propre

affaire, que ce soit dans le secteur industriel, agricole ou des services. S'inscrivant dans cette démarche, le gouvernement tunisien a également sondé le terrain de la réinsertion économique de ses expatriés. Bien qu'effleurée dans divers textes légaux, cette question n'a, étrangement, jamais été au centre d'un programme national dédié. Qu'on se penche sur les privilèges fiscaux ou la réinsertion économique, une image émerge : celle d'un travailleur migrant qui, après une odyssee à l'étranger, choisit délibérément de rentrer. Il n'est point question ici de l'immigrant en situation irrégulière ou de celui rapatrié de force. Ces catégories étaient totalement invisibles jusqu'à la « Feuille de route nationale du retour et de la réinsertion » et la création du dispositif « Tounesna » qui en découle.

L'établissement d'une réforme globale et profonde dans le domaine de la migration, matérialisée par la conception de la Stratégie Nationale Migratoire (SNM), est une préoccupation qui occupe l'agenda depuis un certain nombre d'années. Cette initiative vise à structurer et à orienter les politiques migratoires du pays dans le but d'aborder de manière plus cohérente les enjeux complexes liés à la mobilité des personnes. Cependant, malgré cette intention affichée, le rythme de progression de ce processus se caractérise par une extrême lenteur, principalement en raison de considérations politiques qui impactent la dynamique de son avancement.

Il est essentiel de noter que cette stratégie, malgré sa conception, n'a pas encore abouti à une mise en œuvre tangible et effective. Les raisons sous-jacentes à cet immobilisme sont multiples, mais une constante demeure : les dynamiques politiques et les enjeux liés à la migration constituent des facteurs déterminants dans le processus décisionnel et le rythme d'adoption de cette stratégie.

2. Stratégie européenne pour le retour des migrants

L'analyse du paysage politique européen est d'une pertinence incontestable dans notre étude. L'Union européenne se positionne non seulement comme le principal allié économique de la Tunisie, mais aussi comme la première destination d'émigration pour les Tunisiens. Selon l'étude Tunisia Hims, trois pays européens dominent ce paysage : la France (52,5%), l'Allemagne (14,2%), et l'Espagne (8,2%), regroupant ensemble près de trois quarts de cette diaspora tunisienne.

Pourtant, en dépit de cette concentration, les Tunisiens ne sont pas parmi les nationalités dominantes au sein de l'UE ou même dans ces États membres précis. Cependant, leur présence est notablement reconnue pour une autre raison, plus préoccupante : ils se trouvent parmi les nationalités les plus fréquentes à entrer irrégulièrement dans l'UE. Les données de 2021 illustrent ce phénomène, plaçant les Tunisiens en troisième position, représentant 8,3% des 199 990 individus recensés comme ayant franchi de manière irrégulière les frontières européennes².

La question de la migration irrégulière s'est imposée comme le pivot central de la politique migratoire et d'asile de l'Union européenne (UE). Pour y répondre, l'UE a déployé un arsenal d'instances, d'initiatives, d'instruments, de programmes et de projets. Leur portée politique s'étend aux États membres ainsi qu'aux pays tiers, en particulier ceux du voisinage immédiat. La démarche européenne en la matière repose sur une double orientation. Premièrement, au niveau intra-européen, elle cherche à renforcer la coordination à l'échelle politique, institutionnelle et technique. Deuxièmement, au niveau de ses relations avec les États partenaires, en mettant l'accent sur la réadmission et le retour des migrants en situation irrégulière.

² <https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/promoting-our-european->

[way-life/statistics-migration-europe_fr#franchissements-irr%C3%A9guliers-des-fronti%C3%A8res](https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/promoting-our-european-way-life/statistics-migration-europe_fr#franchissements-irr%C3%A9guliers-des-fronti%C3%A8res)

Cette vision trouve sa matérialisation dans l'adoption, en avril 2021, d'une stratégie consacrée au retour volontaire et à la réinsertion. Cette stratégie est envisagée comme une composante essentielle d'un système européen renforcé en matière de retour, en accord avec le Pacte européen sur la migration et l'asile de septembre 2020. Parallèlement, la conclusion d'accords de réadmission avec les pays tiers incarne le second mécanisme pour mettre en œuvre cette direction politique.

3. Coopération tuniso-européenne sur la migration et le retour

Le retour et la réinsertion en Tunisie sont intrinsèquement liés à la collaboration migratoire avec l'UE et d'autres nations européennes. Dans ce contexte, il y a deux principales vagues d'accords : ceux d'avant les années 1990, centrés sur l'accueil des Tunisiens (comme avec la Allemagne en 1963 et la Allemagne en 1968), et ceux d'après 2000, qui intègrent des aspects relatifs à la réadmission et au retour (la Allemagne en 2008³, la Suisse en 2012, l'Allemagne en 2017, la Allemagne en 2018, et l'Allemagne en 1998, 2003 et 2009).

En mars 2014, l'UE et la Tunisie ont ratifié un accord intitulé « Partenariat pour la mobilité (PPM) ». Cet accord contient une section détaillée sur la « Gestion de la migration irrégulière, la traite des personnes, la réadmission des migrants, la sécurité des documents d'identité et la surveillance des frontières ». La ratification de cet accord a déclenché l'allocation de fonds européens conséquents pour appuyer la politique migratoire tunisienne, y compris le rapatriement de ses citoyens. Cependant, la finalisation de cet accord a rencontré des obstacles, notamment en raison de l'instabilité politique en Tunisie, de la réadmission des étrangers tiers, et de la présence d'accords

³ L'accord de 2008 entre la France et la Tunisie dépasse les accords sectoriels précédents en adoptant une approche plus globale. En plus de la réadmission et du retour des migrants, il encadre les voies légales de migration, la

bilatéraux existants avec certains États membres de l'UE, offrant un cadre plus adapté pour traiter les enjeux migratoires entre les parties concernées.

Récemment, l'UE et la Tunisie ont convenu, à travers la signature d'un mémorandum d'entente sur un partenariat stratégique et global le 16 août 2023, de collaborer étroitement pour adopter une approche globale de la migration, mettant l'accent sur les avantages du nexus migration/développement.

Ils envisagent de soutenir le développement durable dans les régions à haut potentiel migratoire, en se concentrant sur la formation, l'emploi et les initiatives privées. La Tunisie a réitéré qu'elle ne souhaite pas être un pays d'installation pour les migrants irréguliers, et qu'elle maintiendra uniquement ses propres frontières. Cette position s'inscrit dans une démarche respectant les droits humains et axée sur la lutte contre les réseaux criminels de passeurs et trafiquants, notamment dans le cadre d'un partenariat opérationnel renforcé annoncé en avril 2023. Par ailleurs, les deux parties se sont accordées sur la promotion des voies légales de migration, incluant les emplois saisonniers, et sur la stimulation de la mobilité internationale à tous niveaux de qualification.

Cette coopération s'étendra aussi au développement des compétences de manière mutuellement bénéfique. En contrepartie, l'UE s'engage à fournir un soutien financier et technique pour une gestion efficace des frontières tunisiennes et faciliter le retour des migrants irréguliers vers leurs pays d'origine. De plus, un « Partenariat de Talents » est envisagé pour promouvoir la migration légale selon les besoins mutuels⁴.

circulation et le séjour des Tunisiens. Il intègre également des actions de développement solidaire.

⁴

https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/jp_23_3887

III. Programmes et projets de réinsertion des migrants de retour en Tunisie

Les programmes d'aide au retour et de réinsertion des migrants en Tunisie, mis en œuvre par plusieurs pays européens et des organisations internationales, visent principalement à accompagner les Tunisiens dans leur réinsertion socio-économique après leur retour. Cependant, ces initiatives se concentrent souvent sur des migrants en situation de vulnérabilité et présentent des limites structurelles. Le dispositif national « Tounesna » quant à lui, se distingue en tant que programme institutionnalisé, déployé par l'OTE, qui vise à apporter un soutien global aux migrants tunisiens de retour.

1. Une orientation vers les migrants vulnérables

Les programmes mis en place par l'Allemagne, la Suisse et autres pays européens se concentrent principalement sur les migrants les plus vulnérables, tels que les migrants en situation irrégulière. Ces initiatives fournissent une aide immédiate, avec des prises en charge des frais de retour, des aides matérielles pour la réinstallation et des soutiens psychosociaux. Cependant, cette orientation vers les profils vulnérables laisse une partie importante de la population migrante de retour sans soutien adapté, notamment ceux qui, malgré l'acquisition de compétences à l'étranger, éprouvent des difficultés à les adapter au contexte tunisien.

Par exemple, l'Allemagne soutient les migrants tunisiens à travers des programmes tels que REAG/GARP (gérés par l'OIM), qui couvrent les

frais de voyage et offrent des aides financières pour la réinstallation⁵. Le Centre Germano-Tunisien pour la Migration et le Développement joue également un rôle clé en facilitant la réinsertion des migrants, notamment par le biais de conseils pour l'accès à l'emploi ou la création d'entreprises⁶. Des plateformes comme Startfinder viennent compléter ce dispositif en fournissant des informations sur les opportunités économiques en Tunisie⁷.

En Allemagne, l'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile (Fedasil) propose un accompagnement avant et après le retour⁸, tandis que l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) charge les frais de voyage, délivre un laissez-passer si nécessaire, accorde une aide au retour volontaire (ARV) sous forme de pécule, offre des aides pour la réinsertion sociale et économique des migrants de retour en Allemagne⁹. Il est important dans ce cadre de mentionner que l'OFII assorti ses aides d'un accompagnement par une structure dédiée et spécialisée pendant 6 à 12 mois.

Ces dispositifs, financés notamment par le Fonds Asile, Migration et Intégration (FAMI), s'adressent majoritairement aux migrants en situation irrégulière, sans qu'un critère de vulnérabilité ne soit exigé pour en bénéficier. En revanche, les programmes de coopération technique, tels que Lemma, ProGreS Migration, DARI (CEFA) ou le Centre CTA de la GIZ, fonctionnent sur une approche différente et peuvent, dans certains cas, imposer des critères de vulnérabilité pour l'accès aux aides.

Dans le cadre du dispositif Tounesna, l'accès aux aides — qu'il s'agisse des programmes sociaux tunisiens ou des aides financées par des partenaires européens — est soumis à une évaluation de la vulnérabilité. Ce critère est vérifié par les travailleurs sociaux de la CGPS, via une enquête sociale au domicile du bénéficiaire,

⁵<https://www.returningfromgermany.de/fr/programmes/ergaenzende-reintegrationsunterstuetzung-im-zielland-bei-einer-freiwilligen-rueckkehr-mit-reag-garp>

⁶

<https://www.returningfromgermany.de/fr/programmes/bmz-startfinder/>

⁷ <https://www.startfinder.de/fr/advisory-centre/tunisia>

⁸ https://www.fieri.it/wp-content/uploads/2019/08/Report_Comparaison_Maroc_et_Tunisie_Rev1.pdf

⁹ https://www.ofii.fr/wp-content/uploads/2023/10/230691_OFII_RA_22_AXE3_BD.pdf

afin d'assurer un accompagnement adapté aux besoins des migrants de retour.

2. Programmes temporaires et défis de durabilité

Un des défis récurrents de ces programmes d'aide au retour réside dans leur caractère temporaire. Financé par des projets internationaux pour des durées limitées, l'impact des initiatives peut s'éroder une fois les financements épuisés, fragilisant ainsi la durabilité des résultats obtenus. Cette dépendance aux financements extérieurs sans mécanismes robustes pour assurer la continuité à long terme conduit souvent à une instabilité des projets entrepris par les migrants. Toutefois, certains dispositifs nationaux, inscrits dans les cadres législatifs et institutionnels, assurent une meilleure stabilité. Pour la Allemagne, ce dispositif est géré directement par l'OFII. L'Aide au Retour Volontaire (ARV) et les mesures de réinsertion économique et sociale y sont prévues depuis longtemps et sont inscrites dans le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA), garantissant leur pérennité.

Il est également important de mentionner que certains programmes, bien que temporaires, ont permis de poser des bases solides pour des dispositifs plus institutionnalisés. Par exemple, le projet Lemma, financé par l'Union européenne, a permis de renforcer les capacités des institutions tunisiennes en matière de réinsertion, tout en offrant des soutiens économiques et sociaux à court terme¹⁰. Bien que Lemma ait été conçu pour une durée déterminée, il a posé les fondements d'un système de réinsertion mieux structuré. Cette dynamique a été poursuivie par le dispositif Tounesna, qui s'appuie sur les acquis de Lemma pour proposer un modèle plus durable et institutionnalisé, visant à une meilleure coordination des efforts au niveau national et local.

¹⁰

<https://www.expertisefrance.fr/documents/20182/391705/Newsletter+LEMMA+%237+%28juillet->

3. Tounesna : continuité et institutionnalisation des acquis

Le dispositif Tounesna, dont la mise en place a profité du soutien du programme ProGreS Migration Tunisie représente une tentative intéressante d'assurer la continuité des efforts initiés par des projets comme Lemma. Contrairement aux programmes internationaux, ce dispositif constitue une réponse directe à la nécessité d'institutionnaliser la réinsertion et de la rendre durable.

Ce dispositif vise à faciliter la réinsertion socio-économique des migrants de retour à travers trois axes d'intervention : un accompagnement administratif pour les démarches officielles (CNSS, renouvellement de documents, inscription scolaire, etc.), une facilitation d'accès aux programmes sociaux et économiques nationaux en partenariat avec la CGPS et l'ANETI (formation, entrepreneuriat, emploi), ainsi qu'une coordination avec des programmes d'aide à la réinsertion financés par des bailleurs internationaux (OFII, GIZ, OIM). Ces programmes d'aide externe, accessibles via les antennes de Tounesna, obéissent aux critères définis par les conventions entre les partenaires et l'OTE, certains d'entre eux exigeant des conditions spécifiques, comme le critère de vulnérabilité requis par le programme ProGreS Migration (UE-FFU).

Toutefois, bien que Tounesna constitue un modèle prometteur pour institutionnaliser l'accompagnement de la réinsertion, certains défis subsistent. D'une part, le dispositif continue de cibler principalement les migrants vulnérables, laissant de côté une partie importante de la population migrante de retour. D'autre part, bien que « Tounesna » cherche à s'inscrire dans une structure durable, le troisième volet de ce dispositif dépend encore largement des financements internationaux, notamment européens, pour fonctionner. Sa pérennité repose donc sur la capacité des autorités tunisiennes à assurer une gestion

[ao%C3%BBt+2018%29.pdf/07ea98a2-879e-471c-83c6-3e6daa94af45](https://www.expertisefrance.fr/documents/20182/391705/Newsletter+LEMMA+%237+%28juillet-)

autonome du dispositif après la fin des financements extérieurs.

4. Limites de l'approche entrepreneuriale et services fragmentés

La focalisation sur l'entrepreneuriat comme principal levier de réinsertion économique pose aussi un problème. Bien que de nombreux programmes encouragent la création d'entreprises, cette approche reste souvent limitée à des projets de subsistance, avec un impact économique durable très restreint. De plus, les compétences acquises à l'étranger ne s'adaptent pas toujours aux réalités du marché tunisien, et les soutiens financiers alloués sont souvent insuffisants pour garantir la pérennité des projets.

Par ailleurs, les migrants retournés vulnérables font face à un manque de soutien des institutions publiques et privées, telles que la BTS, qui ne proposent pas d'appui spécifique à ce public. Ils peinent à accéder à des financements alternatifs en dehors des aides à la réinsertion et se retrouvent parfois écartés des programmes nationaux socio-économiques comme Tamkeen ou l'amélioration de l'habitat, précisément en raison du soutien déjà perçu.

La réinsertion sociale des migrants de retour se heurte également à des obstacles, tels que la fragmentation des services psychosociaux. Le manque de coordination et d'accompagnement approprié pour gérer les défis psychologiques et sociaux du retour complique souvent l'intégration des migrants de retour dans la société tunisienne. En outre, les enfants des migrants font face à des barrières linguistiques et culturelles qui entravent leur adaptation scolaire, accentuant les difficultés rencontrées par les familles lors de leur réinsertion.

IV. Conventions bilatérales en matière de sécurité sociale en Tunisie

Les accords bilatéraux en matière de sécurité sociale signés par la Tunisie visent essentiellement l'unification de la législation applicable, l'égalité et la réciprocité du traitement, la préservation des droits acquis et des droits en cours d'acquisition, le transfert des droits dans le pays de résidence du travailleur migrant et la coopération administrative. Dans ce contexte, l'égalité de traitement implique l'interdiction de la discrimination directe et indirecte, y compris l'interdiction d'exiger qu'un enfant de travailleur migrant soit de nationalité tunisienne pour avoir droit aux prestations familiales en Tunisie. De plus, les droits acquis ou en cours d'acquisition sont déterminés en fonction de la législation applicable. Cette dernière établit les obligations d'assujettissement et de cotisation et les prestations accordées. S'ajoute aussi que ces accords précisent généralement qu'une seule législation est applicable, la législation du pays d'emploi, pour éviter les conflits de lois.

Les conventions énoncent par ailleurs plusieurs exceptions s'appliquant aux travailleurs détachés, aux travailleurs indépendants, au personnel des sociétés de transport international aux marins, aux fonctionnaires et au personnel des postes diplomatiques et consulaires. Par exemple, l'accord tuniso-français permet aux travailleurs détachés de conserver l'affiliation au régime de sécurité sociale dans le pays d'origine pour une durée déterminée, afin de garantir la continuité de la protection sociale des travailleurs migrants et de leur famille, après leur retour en Tunisie.

Il est important de souligner également que les accords bilatéraux que la Tunisie a signés avec des pays comme la Allemagne, l'Allemagne et l'Allemagne garantissent la reconnaissance et le transfert des droits acquis à l'étranger en Tunisie. Cela est particulièrement important pour les migrants de retour qui souhaitent obtenir en Tunisie les prestations auxquels ils ont droit à la retraite ou pour d'autres raisons.

En ce qui concerne l'exportation des prestations, ce principe permet aux migrants de retour de bénéficier des avantages sociaux acquis à l'étranger sans réduction après le changement de résidence. Les accords bilatéraux conclus avec la France, le Portugal, la Belgique, le Luxembourg et l'Algérie étendent ce droit aux prestations étalées dans le temps. C'est vital pour les retraités car ils ont besoin de ces prestations pour leur bien-être.

L'étude intitulée « Évaluation du fonctionnement réel des accords bilatéraux de sécurité sociale entre la Tunisie et la France, l'Allemagne, le Maroc et l'Égypte », élaborée en 2023 dans le cadre du programme THAMM, a permis d'analyser en profondeur les mécanismes décisionnels liés à l'octroi des prestations sociales conformément aux conventions bilatérales en vigueur. Cette évaluation a mis en lumière les points de blocage et les faiblesses structurelles du système actuel.

En réponse aux enjeux identifiés, plusieurs recommandations ont été formulées, visant à

renforcer la coopération entre les acteurs publics majeurs afin de revitaliser le rôle des commissions mixtes, essentielles pour une application efficace des accords bilatéraux. Le cadre législatif devrait être adapté aux normes internationales tout en tenant compte des nouvelles tendances migratoires en Tunisie, pour garantir une protection sociale adéquate et équitable. De plus, le modèle de gestion des conventions bilatérales de sécurité sociale (CBSS) doit être optimisé pour qu'il soit plus efficace, accessible et surtout pour tous les utilisateurs concernés. Les ressources humaines des trois caisses de sécurité sociale en Tunisie doivent également être formées aux techniques les plus avancées de gestion des CBSS, afin de garantir un traitement plus rapide et plus précis des dossiers. Enfin, une feuille de route visant à améliorer le cadre législatif et réglementaire des conventions bilatérales de sécurité sociale devrait être adoptée, assurant ainsi une meilleure protection des droits des travailleurs migrants¹¹.

Tableau 1 : Accords bilatéraux en matière de sécurité sociale en Tunisie

| Pays | Date de Signature | Date d'Entrée en Vigueur |
|-----------|-------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| Allemagne | 17 décembre 1965, 26 juin 2003 | 1 ^{er} septembre 1966, 1 ^{er} avril 2007 |
| Allemagne | 29 janvier 1975 | Novembre 1976 |
| Allemagne | 7 décembre 1984 | Juin 1987 |
| Allemagne | 16 avril 1984 | 1 ^{er} août 1986 |
| Pays-Bas | 22 septembre 1978, 19 novembre 2002 | 1 ^{er} avril 1980, 1 ^{er} novembre 2004 |
| Maroc | 25 février 1987 | Juin 1999 |
| Allemagne | 26 février 2001 | 1 ^{er} janvier 2002 |
| Allemagne | 4 décembre 1989, 23 juin 1999 | 1 ^{er} mars 1990, 1 ^{er} novembre 2000 |
| Libye | 6 juin 1973, 5 avril 1988 | 1 ^{er} février 1975, 5 avril 1988 |
| Égypte | 23 mars 2000 | 1 ^{er} décembre 2001 |
| Algérie | 30 décembre 1973, 29 septembre 2004 | 1 ^{er} février 1982, 10 avril 2006 |
| Allemagne | 23 avril 1980, 30 novembre 2010 | 1 ^{er} août 1982, 18 février 2013 |
| Allemagne | 9 novembre 2006 | 24 avril 2009 |

Source : site officiel de la CNSS Tunisie

¹¹ <https://www.ilo.org/fr/publications/evaluation-du-fonctionnement-reel-des-accords-bilateraux-de-securite>

V. Le cadre institutionnel de la gestion de la migration de retour en Tunisie

Le paysage institutionnel tunisien en matière de migration de retour est généralement riche et varié, constitué de plusieurs entités travaillant sur différentes questions liées à l'accompagnement des migrants de retour et de leur réinsertion. Cependant, la diversité des acteurs institutionnels à ce niveau évolue sans cadre général, car la Tunisie ne dispose toujours pas d'une Stratégie Nationale de Migration approuvée. De ce fait, les interventions simultanées des différents acteurs publics concernés souffrent d'un manque de coordination.

Par ailleurs, le sujet de la migration de retour jouit d'une attention relativement faible de la part du gouvernement tunisien, qui semble accorder la priorité aux dossiers relatifs à la mobilisation de la diaspora en vue de sa contribution au développement.

Dans ce contexte, plusieurs institutions en Tunisie interviennent dans le processus de réinsertion des migrants de retour, allant de l'assistance administrative et sociale à la promotion de l'investissement.

1. Mission diplomatique et relations internationales

Le ministère des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger est chargé de négocier des accords bilatéraux et multilatéraux en matière de migration. Il intervient également dans la coordination pour la mise en œuvre des programmes de réinsertion avec les différents acteurs et est le vis-à-vis direct des organisations internationales et des bailleurs de fonds qui financent et mettent en œuvre les programmes et projets en matière de migration, y compris le retour des migrants tunisiens. Ce ministère joue un rôle important dans la coordination des politiques migratoires à l'échelle internationale et dans la gestion des relations avec les pays d'accueil des migrants tunisiens. Il travaille en partenariat

avec d'autres ministères et institutions pour gérer les questions migratoires et de réinsertion.

2. Coordination et mise en œuvre des politiques de réinsertion

Le ministère des Affaires sociales est responsable de la coordination des politiques de réinsertion, à travers différentes directions et organismes placés sous sa tutelle. Ce ministère supervise également diverses initiatives sociales et économiques destinées à améliorer les conditions de vie des migrants de retour.

- Office des Tunisiens à l'Étranger (OTE) : Créé en juin 1988, l'OTE est notamment chargé d'apporter un soutien aux Tunisiens de la diaspora et à leurs familles, dans le pays de résidence et en Tunisie, ainsi que de faciliter la réinsertion des migrants tunisiens de retour dans leur pays. Sous la tutelle du ministère des Affaires sociales, l'OTE est l'institution chargée de la question du retour et de la réinsertion en Tunisie. Il assure la mise en œuvre du dispositif de réinsertion « Tounesna » avec la collaboration des organismes internationaux impliqués dans le dossier. La grande force de l'OTE réside dans son réseau d'attachés sociaux dans les représentations diplomatiques et consulaires des pays où résident de nombreux Tunisiens, ainsi que dans ses neuf délégations régionales sur tout le territoire tunisien qui sont en contact direct avec les Tunisiens de retour et les familles restées en Tunisie. Ces délégués régionaux peuvent relayer le dispositif sur le terrain.

Par ailleurs, l'OTE dispose de bureaux d'accueil permanents et provisoires dans les ports maritimes, les ports frontaliers et les 12 aéroports tunisiens, prenant en charge les Tunisiens Résidents à l'Étranger (TRE) dès leur arrivée sur le sol tunisien.

- Observatoire National de la Migration (ONM) : Créé en 2014 et placé sous la tutelle du ministère des Affaires sociales, l'ONM est chargé d'observer le phénomène de la migration, y compris la variable retour, en collectant, mettant à jour, analysant et répertoriant les informations et les données sur la migration dans des banques et bases de données. Il conduit des recherches sur la migration et explore ses perspectives. L'ONM assure également la coordination avec les différents intervenants et les institutions nationales, afin de contribuer à la conception et l'évaluation des programmes et des politiques visant à promouvoir la gouvernance de la migration. En outre, il collabore avec les organisations internationales, les experts et les centres de recherche, et publie des études sur la migration. Enfin, l'ONM participe et organise des conférences et séminaires pour approfondir les discussions et les connaissances sur la migration, y compris le retour des migrants.
- Conseil national des Tunisiens résidents à l'étranger : Le Conseil national des Tunisiens résidents à l'étranger, créé par la Loi n° 2016-68 du 3 août 2016, est un organe consultatif chargé d'émettre un avis sur la politique nationale en matière d'assistance des Tunisiens résidents à l'étranger et de se prononcer sur les moyens de bénéficier de leur expérience et de leurs compétences. Il propose des mesures législatives et réglementaires afin de consolider la contribution des Tunisiens résidents à l'étranger au développement national, ainsi que des mécanismes permettant la consolidation des liens de la communauté tunisienne avec le pays¹².

Bien que ce conseil ait été créé pour contribuer à une meilleure gouvernance du dossier relatif à la diaspora tunisienne, sa contribution sur le plan pratique demeure encore peu observable avec une quasi-absence de communication. Concrètement, ce conseil n'a pas été en mesure de remplir pleinement ses missions en raison d'un manque de coordination interinstitutionnelle et de chevauchements avec d'autres acteurs dans le paysage institutionnel intervenant dans le dossier migratoire.

- Comité général de la promotion sociale (CGPS) : Ce comité œuvre à la réinsertion sociale du migrant en lui permettant de s'inscrire et de bénéficier, s'il y a droit, aux programmes nationaux mis en place par le ministère des Affaires sociales. Ces programmes comprennent la réconciliation familiale, l'orientation, la fourniture d'une carte de traitement gratuite ou à tarif réduit, la fourniture d'une carte d'handicap et l'assistance financière ou en nature. L'aide sociale englobe la fourniture d'une subvention permanente aux familles dans le besoin, le placement familial pour les personnes handicapées sans soutien, et le financement de micro-projets pour personnes handicapées. Un conseiller pourra recommander au migrant de retour ou à un membre de sa famille une assistance psychologique. La prise en charge psychologique pourra se faire par les structures de la Promotion sociale.
- Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et Caisse Nationale de Retraite et de Prévoyance Sociale (CNRPS) : Les caisses de sécurité sociale sont sollicitées pour la portabilité des droits sociaux et la liquidation des pensions,

¹²<https://legislation-securite.tn/latest-laws/loi-n-2016-68-du-3-aout-2016-portant-creation-dun-conseil-national-pour-les-tunisiens-residents-a-letranger-et-fixant-ses->

[attributions-sa-composition-et-les-modalites-de-son-fonctionnement/](#)

allocations ou indemnités pour les Tunisiens ayant travaillé à l'étranger et souhaitant en bénéficier en Tunisie.

3. Emploi, formation professionnelle, et production de données sur les migrants de retour :

a) Le ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle :

L'Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant (ANETI) offre des services de placement et de formation pour les migrants de retour, afin de faciliter leur réinsertion sur le marché du travail tunisien. Les services de l'ANETI incluent l'orientation professionnelle, pour aider les migrants de retour à identifier des opportunités de carrière et à développer des plans de carrière, la formation pour améliorer leurs compétences et qualifications, ainsi que le placement en les accompagnant dans la recherche d'un emploi approprié.

b) Le ministère de l'Économie et de la Planification

- Agence Tunisienne de Coopération Technique (ATCT) : Cette agence est chargée d'engager les démarches de réinsertion professionnelle des fonctionnaires et agents des organismes publics dans leur institution d'origine au terme de leur détachement à l'étranger.
- Institut National de la Statistique (INS) : L'INS produit des données statistiques sur la migration, y compris la migration de retour, via le module migratoire dans le recensement RGPH et la réalisation de l'enquête Tunisia HIMS.

4. Promotion de l'investissement :

a) Le ministère de l'Industrie, de l'Énergie et des Mines :

L'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation (APII) fournit des informations, une assistance et un accompagnement pour la création d'entreprises, et offre des incitations financières et fiscales aux TRE et aux migrants de retour.

b) Le ministère de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche :

L'Agence de Promotion de l'Investissement Agricole (APIA) propose des avantages financiers et fiscaux pour encourager les investissements des migrants de retour et des TRE dans le secteur agricole.

c) Autres organismes appartenant à d'autres ministères :

D'autres acteurs institutionnels interviennent dans la réinsertion économique des migrants de retour¹³. La FIPA stimule l'investissement adapté aux migrants de retour. Le CGDR élabore des stratégies tenant compte des particularités locales. La Direction générale de la douane facilite les démarches commerciales. Les offices de développement, l'Instance tunisienne de l'investissement, les technopoles (publics et PPP) apportent un soutien structurel et innovant. Il est important aussi de mentionner le rôle important de la BFPME qui établit le cadre financier adéquat et celui de Smart Capital : cette société de gestion agréée par le Conseil des marchés financiers, en collaboration avec la Caisse des dépôts et consignations, est chargée de la mise en œuvre de certains fonds ainsi que de l'accompagnement et de la labellisation des projets de startups. Smart Capital a déjà favorisé la réussite de projets initiés par des Tunisiens résidant à l'étranger (TRE).

¹³ Ces institutions n'interviennent pas exclusivement pour les migrants de retour, mais agissent de manière transversale

5. Enseignement et recherche scientifique

Les étudiants, doctorants et docteurs de retour en Tunisie sollicitent les services du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour obtenir des équivalences à leurs diplômes obtenus à l'étranger.

6. Organisations internationales

Elles occupent une place primordiale dans la réalisation de projets bilatéraux et multilatéraux, que ce soit au niveau national ou régional. En matière de migration, de nombreuses organisations internationales offrent à la Tunisie un soutien technique et logistique, axé principalement sur le renforcement des compétences des acteurs concernés et l'acquisition d'équipements.

7. La société civile et le secteur privé, organisations patronales et fournisseurs de services d'assistance

La société civile, le secteur privé, et d'autres acteurs tels que les incubateurs, les organisations patronales et les fournisseurs de services d'assistance, jouent un rôle complémentaire essentiel dans la réinsertion des migrants tunisiens de retour. Alors que les migrants bénéficiant d'aides financières reçoivent un soutien ciblé pour lancer leur entreprise, incluant des formations et une aide à la conception de plans d'affaires, la durée de cet accompagnement, généralement limitée, peut varier en fonction des besoins du projet. En outre, certaines associations de la société civile offrent des services d'assistance psychologique et médicale, alignés avec leur domaine d'expertise.



Conclusion


Ce chapitre a mis en exergue l'interdépendance entre les différentes dimensions de la migration de retour en Tunisie, où se côtoient des enjeux informatifs, politiques et institutionnels. Bien que des progrès aient été réalisés, notamment avec la mise en place du dispositif « Tounesna » qui vise à institutionnaliser la réinsertion, la question de la durabilité reste en suspens. En l'absence de garanties structurelles et de mécanismes clairement établis pour assurer leur pérennité, ces initiatives pourraient rencontrer des difficultés à s'inscrire dans la durée. L'enjeu repose donc sur la mise en place d'un cadre institutionnel et financier stable permettant d'assurer la continuité des actions engagées., Et dans certains cas, la focalisation sur les migrants vulnérables peut donner l'impression que d'autres profils de migrants de retour sont moins pris en compte, alors que les bénéficiaires de ces dispositifs sont souvent des personnes en situation de précarité sans pour autant être considérées comme vulnérables au sens juridique.

Cependant, il est important de mentionner que des initiatives comme MEET Africa et WIDU, qui mobilisent les compétences et réseaux des diasporas, offrent des approches innovantes pour valoriser le potentiel entrepreneurial des Tunisiens de l'étranger¹⁴.

Par ailleurs, l'analyse des conventions bilatérales et du cadre institutionnel montre un effort continu pour renforcer la coopération avec les partenaires internationaux, notamment européens, tout en soulignant la nécessité d'améliorer la gestion des données et la coordination des acteurs institutionnels. Pour répondre efficacement aux besoins des migrants de retour, il est important que la Tunisie développe des stratégies plus intégrées et pérennes, en tenant compte des particularités locales et des leçons tirées des initiatives antérieures.

Ces analyses ouvrent la voie à une réflexion plus profonde sur le désir de retour, qui fera l'objet du chapitre suivant. Celui-ci se concentrera sur les motivations qui incitent les migrants à envisager ou à rejeter l'idée de rentrer en Tunisie. Ces aspects sont essentiels pour comprendre les choix des migrants face à la réinsertion dans leur pays d'origine.

¹⁴ <https://widu.africa/fr/widu-le-projet-qui-valorise-le-potentiel-des-tunisiens-de-letranger>

A young woman wearing a white hijab and glasses is the central focus of the image. She is sitting in a lecture hall, resting her chin on her hand, looking thoughtfully towards the camera. The background is filled with other students in a lecture hall setting, some blurred, suggesting a classroom or seminar environment.

Chapitre 3

Désir de retour parmi les migrants tunisiens : une analyse mixte des motivations et dynamiques

Introduction

Ce chapitre examine le désir de retour chez les migrants tunisiens en adoptant une approche méthodologique mixte, qui combine l'analyse des données de l'enquête Tunisia Hims 2021 et le contenu des discussions de groupes. L'analyse de l'enquête se concentre sur la variable « désir de retour » du module « Migrants actuels », en croisant cette donnée avec d'autres variables et en vérifiant leur interdépendance via des tests statistiques¹⁵.

Parallèlement, sept discussions de groupes en présentiel à Paris et deux à Rome, ainsi que deux discussions en ligne via Google Meet avec des migrants en Allemagne et en Arabie Saoudite, fournissent des perspectives qualitatives riches. Cette combinaison méthodologique a révélé des zones d'ombre non apparentes dans les résultats de l'enquête seule, offrant ainsi une compréhension approfondie des motivations à l'origine du désir de retour.

Dans ce cadre, ce chapitre vise à présenter une vision complète et nuancée des aspirations de retour des migrants tunisiens, en soulignant les défis et les dynamiques sous-jacentes à cette décision.

¹⁵ Test de Khi carré (voir sorties en annexes) : L'intérêt de ces tests statistiques dans cette analyse repose sur leur capacité à évaluer l'indépendance entre les variables étudiées, notamment le désir de retour et d'autres facteurs pertinents parmi les migrants tunisiens. Ces tests statistiques permettent de déterminer si les différences observées dans les distributions des réponses sont significatives ou simplement dues au hasard. Ainsi, ils fournissent un socle solide pour confirmer ou infirmer les hypothèses de recherche sur les relations entre le désir de retour et diverses influences, contribuant à une compréhension plus précise et rigoureuse des motifs sous-jacents au désir de retour en Tunisie.

I. Analyse démographique et socio-économique des migrants aspirant au retour

L'analyse démographique des migrants tunisiens fondée sur les données de l'enquête Tunisia Hims 2021 offre un aperçu riche et nuancé sur le désir de retour de ces individus à leur pays d'origine¹⁶. En dépit d'une préférence notable pour rester dans le pays d'accueil, un segment non négligeable exprime le désir de retourner en Tunisie, révélant des dynamiques complexes et variées qui sous-tendent ces aspirations. Les données renseignent sur des profils différents selon le genre, l'âge, le niveau d'éducation, et la situation matrimoniale. Ce profil démographique des migrants tunisiens désirant rentrer en Tunisie nous permet de comprendre non seulement leurs caractéristiques individuelles mais aussi d'analyser les principales tendances et de dégager les enjeux et les opportunités associés au phénomène de retour migratoire.

1. Intention de retour des migrants tunisiens

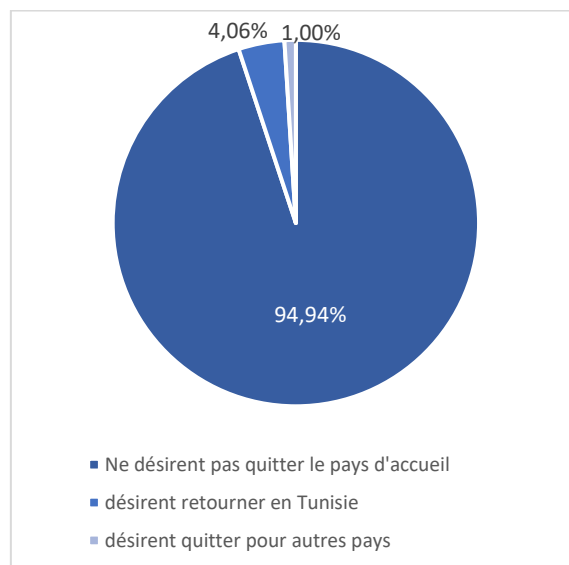
L'enquête Tunisia HIMS fournit des chiffres révélateurs sur les intentions des migrants tunisiens. Une large majorité, soit 94,9 % des migrants (537 271 personnes), optent pour rester dans leur pays d'accueil, tandis que 4,1 % (22 985 individus) expriment le souhait de retourner en Tunisie. Par ailleurs, une minorité marginale de 1 % (5 814 personnes) envisage de s'installer dans un pays tiers.

Bien que le pourcentage de ceux souhaitant revenir semble modeste, leur nombre reste suffisamment important pour attirer l'attention. Cette population, malgré sa proportion réduite, mérite une attention particulière. Leur retour potentiel pourrait engendrer des répercussions notables, tant sur le plan social qu'économique,

¹⁶ Les données de l'enquête nationale Tunisia Hims couvrent les migrants actuels âgés de 15 ans et plus, qui résidaient en Tunisie avant de migrer

et mérite d'être pris en compte dans les politiques publiques de réinsertion.

Figure 1 : Désir de retour en Tunisie



Source : Enquête Tunisia Hims 2021

2. Profil démographique des migrants tunisiens aspirant au retour

L'analyse démographique des migrants tunisiens montre des tendances distinctes quant à leur désir de retourner en Tunisie. Ceux qui envisagent de rentrer sont majoritairement des hommes, représentant 74,3 %, tandis que les femmes représentent 25,7 %, ce qui renseigne sur une dynamique de genre claire dans les intentions de retour.

Les données sur l'âge indiquent une propension au retour plus forte chez les migrants d'âge mûr, avec 46 % des individus se situant dans la tranche des 35 à 59 ans (soit 20% pour ceux âgés entre 5 et 44 ans et 26 % pour la tranche d'âge entre 45 et 59 ans). Les personnes âgées de 60 ans et plus comptent également pour une part importante, à 23,2 %, suivies par le groupe des 25 à 34 ans à 22 %. En ce qui concerne les jeunes adultes (15-24 ans), ils sont les moins enclins au

retour, ne constituant que 8,8 % de la population étudiée.

Pour ce qui est du niveau d'instruction, les migrants tunisiens avec un niveau d'éducation secondaire et supérieur sont les plus susceptibles d'envisager un retour, respectivement à 34,1 % et 35 %. Ceux disposant d'une éducation primaire et professionnelle forment des segments plus modestes, à 17,6 % et 6,8 %, tandis qu'une petite minorité n'a reçu aucune éducation (6,2 %).

La situation matrimoniale des migrants tunisiens qui souhaitent retourner dans leur

pays d'origine offre un aperçu de la complexité des facteurs sociaux influençant leur décision.

Les données indiquent que la majorité des migrants ayant l'intention de retourner sont mariés, représentant 71,4 % de cet ensemble. Cela pourrait suggérer que le retour est souvent envisagé dans le cadre d'une stratégie familiale, où la réunification ou le bien-être de la famille est une priorité. Les responsabilités familiales et la présence de partenaires ou d'enfants dans le pays d'origine peuvent donc jouer un rôle prépondérant dans l'aspiration à y retourner.

Tableau 2 : Caractéristiques démographiques des migrants désirant retourner en Tunisie

| Genre | |
|------------------------|------|
| Masculin | 74,3 |
| Féminin | 25,7 |
| Tranche d'âges | |
| [15-24] | 8,8 |
| [25-34] | 22 |
| [35-44] | 20 |
| [45-59] | 26 |
| 60 et plus | 23,2 |
| Niveau d'instruction | |
| Néant | 6,2 |
| Primaire | 17,6 |
| Secondaire | 34,1 |
| Supérieur | 35,0 |
| Professionnel | 6,8 |
| Inconnu | 0,2 |
| Situation matrimoniale | |
| Célibataire | 22,6 |
| Marié Allemagne | 71,4 |
| Divorcé Allemagne | 5,6 |
| Veuf (ve) | 0,4 |

Source : Enquête Tunisia Hims 2021

3. Profil des migrants désirant de retourner en Tunisie : répartition selon les pays d'accueil

La répartition géographique des migrants tunisiens souhaitant retourner en Tunisie informe sur une concentration marquée en

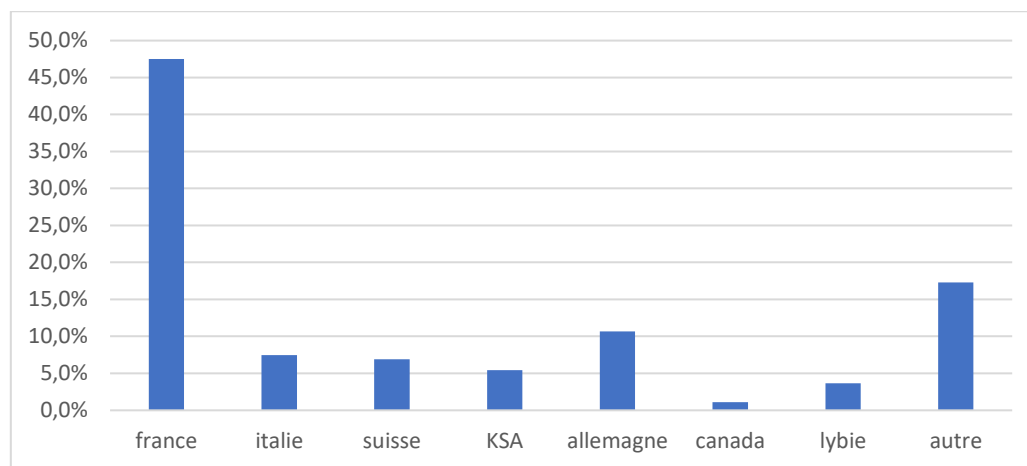
Allemagne, qui héberge près de la moitié de cette population, soit 47,5 %. Cette donnée témoigne de l'existence d'une communauté tunisienne considérable en Allemagne, laquelle pourrait potentiellement influencer le flux de retour vers la Tunisie. En ce qui concerne l'Allemagne, elle se distingue également, accueillant 10,6 % de cette population migrante.

L'Allemagne et la Suisse abritent aussi des proportions notables de migrants tunisiens, avec 7,5 % et 6,9 % respectivement.

Dans le même ordre d'idées, l'Arabie Saoudite, représentant 5,4 %, est le pays du Moyen-Orient avec le plus grand pourcentage de migrants

tunisiens désireux de rentrer, tandis que la Libye, bien que voisine de la Tunisie, n'en compte que 3,6 %. Le Canada accueille une communauté relativement restreinte de Tunisiens désirant retourner au pays, avec seulement 1,1 %.

Figure 2 : Répartition des migrants tunisiens désirant retourner en Tunisie selon leurs pays d'accueil



Source : Enquête Tunisia Hims 2021

Les données sur le désir de retour des migrants tunisiens par pays d'accueils renseignent sur des informations qui convergent certes avec le profil général de ces derniers, mais informent également sur des différences spécifiques à certains pays. En effet, en Libye, 88 % des migrants souhaitant revenir sont des hommes, ce qui contraste avec le Canada, où 36,4 % des candidats au retour sont des femmes. En termes de niveau d'instruction, Les migrants disposant d'un niveau d'instruction supérieur, en particulier ceux provenant de la Allemagne (38,3 %), de l'Arabie saoudite (33,2 %) et du Canada (63,6 %), présentent un potentiel pour contribuer à l'évolution socio-économique de la Tunisie. Leur exposition à des systèmes éducatifs et professionnels avancés les place en position de devenir des moteurs de transformation et d'innovation à leur retour. Tandis que les migrants de retour provenant de la Libye, 25,9 % ont seulement un niveau primaire, et 11,9 % n'ont aucune éducation, et en Allemagne, 31,1% ont un niveau primaire et 12,7% sont analphabètes.

Par ailleurs, La tranche d'âge 35-59 ans, majoritaire parmi les migrants souhaitant retourner en Tunisie, constitue un groupe stratégique pour le développement national.

Ces individus, en pleine phase de maturité professionnelle, combinent expérience, stabilité et dynamisme, ce qui les rend aptes à s'intégrer rapidement et efficacement dans le tissu économique et social. Cette tranche d'âge est particulièrement bien représentée dans presque tous les pays étudiés : Libye (59 %), Allemagne (74,3 %), Arabie saoudite (63 %), Allemagne (42,6 %), Canada (72,3 %) et Suisse (39,4 %). Ces migrants, étant dans leur plein potentiel productif, disposent des compétences et connaissances acquises à l'étranger, prêtes à être mobilisées pour des projets locaux. Contrairement aux migrants âgés de 60 ans et plus, comme en Allemagne (66,1 %), dont le retour est souvent motivé par la retraite.

Enfin, la situation matrimoniale montre que les migrants mariés dominant en Allemagne (85,1 %) et au Canada (80,6 %), tandis qu'en Libye, 41

% des candidats au retour sont célibataires, révélant une migration plus flexible et temporaire.

Tableau 3 : Caractéristiques démographiques des migrants désirant retourner en Tunisie selon leurs pays d'accueil

| Pays d'accueil | Allemagne | Allemagne | Suisse | Arabie saoudite | Allemagne | Canada | Lybie |
|-------------------------------|-----------|-----------|--------|-----------------|-----------|--------|-------|
| Genre | | | | | | | |
| Masculin | 73,9% | 79,9% | 70,2% | 80,4% | 80,3% | 63,6% | 88,0% |
| Féminin | 26,1% | 20,1% | 29,8% | 19,6% | 19,7% | 36,4% | 12,0% |
| Niveau d'instruction | | | | | | | |
| Néant | 8,4% | 12,7% | 0,00% | 0,00% | 7,7% | 0,00% | 11,9% |
| Primaire | 20,5% | 31,1% | 0,00% | 23,1% | 28,4% | 0,00% | 25,9% |
| Secondaire | 29,1% | 34,9% | 77,2% | 36,6% | 17,9% | 36,4% | 36,4% |
| Supérieur | 38,3% | 18,7% | 22,8% | 33,2% | 21,0% | 63,6% | 3,1% |
| Professionnel | 3,2% | 2,7% | 0,00% | 7,0% | 25,0% | 0,00% | 22,6% |
| Tranches d'âges | | | | | | | |
| [15-24] | 6,4% | 0,00% | 20,7% | 0,00% | 10,6% | 0,00% | 11,6% |
| [25-34] | 25,0% | 14,7% | 17,1% | 30,0% | 3,5% | 27,7% | 29,3% |
| [35-59] | 42,6% | 74,3% | 39,4% | 63,0% | 19,8% | 72,3% | 59,0% |
| 60 et plus | 26,0% | 11,0% | 22,8% | 7,1% | 66,1% | 0,00% | 0,00% |
| Situation matrimoniale | | | | | | | |
| Célibataire | 21,1% | 12,0% | 20,7% | 29,6% | 14,1% | 19,4% | 41,0% |
| Marié | 76,3% | 85,1% | 56,5% | 70,4% | 73,4% | 80,6% | 59,0% |
| Divorcé | 1,7% | 2,9% | 22,8% | 0,00% | 12,5% | 0,00% | 0,00% |
| Veuf (ve) | 0,9% | 0,00% | 0,00% | 0,00% | 0,00% | 0,00% | 0,00% |

Source : Enquête Tunisia Hims 2021

4. Statut et situation professionnelle de ceux désirant retourner en Tunisie

L'analyse des données de l'enquête Tunisia Hims 2021 révèle que parmi les migrants tunisiens qui souhaitent rentrer en Tunisie, une proportion de 48,1 % maintient une activité professionnelle. Ce groupe, représenté par 10850 individus, constitue la majorité des répondants, ce qui met en lumière une part importante de cette population qui est engagée dans le marché du travail. En contraste, 7,4 % des personnes, soit 1670 individus, sont classifiées comme chômeurs. Cette donnée indique une présence moins marquée mais néanmoins importante de migrants confrontés au chômage.

Cependant, l'aspect le plus frappant de cette répartition est la forte proportion de personnes inactives, qui s'élève à 44,5 %, équivalent à

10026 personnes. Cette catégorie comprend ceux qui, pour diverses raisons, ne sont ni employés ni activement en recherche d'emploi. Leur nombre substantiel peut suggérer une diversité de situations personnelles et économiques au sein de la population migrante. La forte proportion d'inactifs parmi les migrants tunisiens aspirant à rentrer en Tunisie peut également refléter des dynamiques démographiques spécifiques, telles que la présence de retraités, d'étudiants, ou d'autres groupes qui ne participent habituellement pas au marché du travail.

La répartition des statuts professionnels met en évidence la nécessité d'une approche nuancée pour comprendre la composition et les besoins de la population migrante tunisienne dans le cadre d'une potentielle réinsertion.

Par ailleurs, la structure professionnelle des migrants tunisiens ayant le désir de rentrer en Tunisie montre une prédominance des salariés

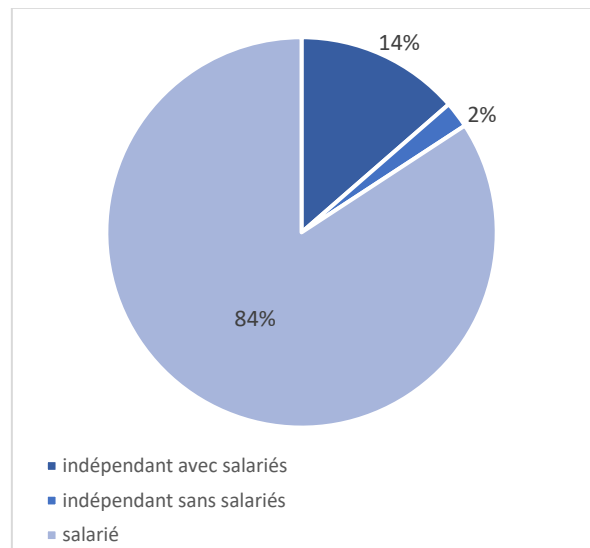
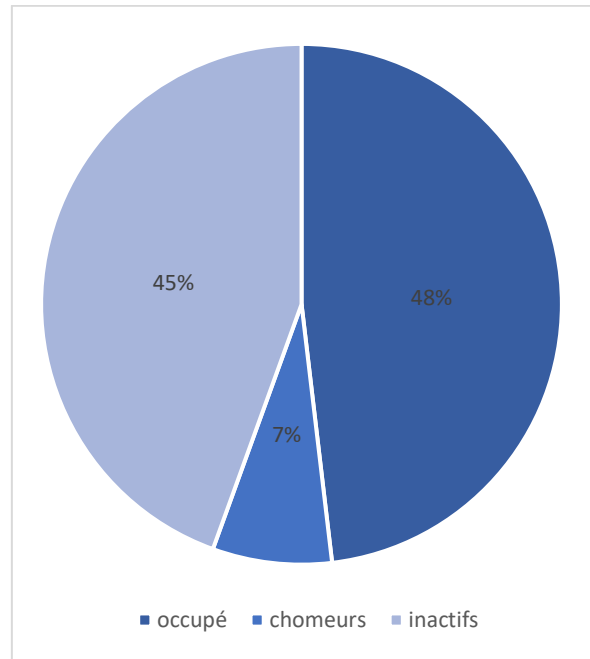
parmi les actifs, qui représentent 84,2 % de cette population. Cette proportion marquante de salariés suggère un réservoir potentiel d'expérience et de compétences professionnelles susceptibles d'être transférées au marché de l'emploi tunisien, enrichissant ainsi le capital humain national.

En outre, les entrepreneurs employant d'autres personnes, qui constituent 13,6 % des migrants exprimant un désir de retour, reflètent une vitalité entrepreneuriale et une expérience managériale. Leur retour pourrait favoriser une impulsion entrepreneuriale en Tunisie, essentielle pour l'innovation et le développement économique, notamment par la création et l'expansion de PME.

Quant aux 2,2 % d'indépendants sans salariés, ils représentent un esprit d'indépendance et une agilité commerciale qui pourraient injecter créativité et innovation dans le paysage économique tunisien. Même s'ils forment le plus petit groupe, leur impact ne doit pas être sous-estimé, car ils peuvent être porteurs de nouvelles niches et de modèles économiques adaptatifs.



Figure 3 : Statut et situation professionnelle des migrants tunisiens désirant retourner en Tunisie



Source : Enquête Tunisia Hims 2021

II. Contexte de migration et décision de partir

Dans cette partie, nous nous intéressons à trois axes fondamentaux relatifs aux tendances des migrants tunisiens aspirant au retour. Premièrement, nous explorons le statut professionnel de ces migrants avant leur départ, afin d'identifier les motivations profondes derrière leur choix initial de migration, que ce

soit la quête d'opportunités enrichissantes, des ambitions professionnelles spécifiques, ou l'aspiration à une éducation de meilleure qualité.

Deuxièmement, l'attention se porte sur le rôle joué par les intermédiaires et la question de la conformité des contrats de travail, pour comprendre comment ces aspects influencent les expériences de travail à l'étranger et façonnent les attentes en matière d'emploi. Le troisième et dernier axe se concentre sur l'examen de la décision de migration, en regardant si elle est prise individuellement, en consultation avec la famille, ou sous l'influence d'autres facteurs, soulignant ainsi la complexité des décisions d'émigration et leur influence sur le désir de retour en Tunisie.

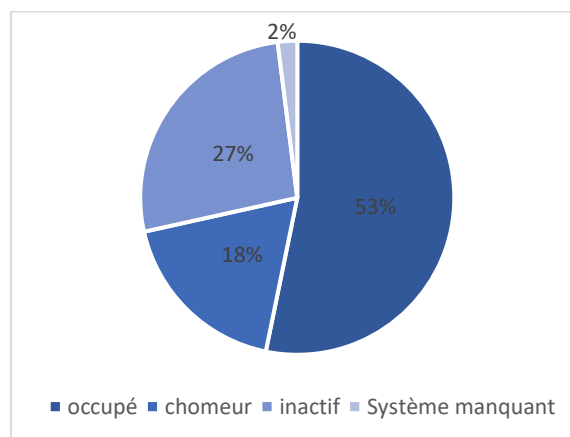
1. Les migrations tunisiennes : entre aspirations professionnelles et nostalgie du retour

L'analyse du statut professionnel des migrants tunisiens, désirant retourner, en amont de leur départ met en lumière plusieurs aspects concernant leurs motivations de migration et les conditions du marché du travail tunisien. Dans ce cadre, la majorité des migrants tunisiens, représentant 53,2 % de l'effectif, étaient employés avant leur départ. Cette part élevée de personnes occupées reflète une volonté de recherche de meilleures opportunités ou de conditions de travail améliorées. Partant de là, la décision de partir peut-être motivée par des aspirations à un niveau de vie plus élevé, à un plan de carrière plus ambitieux, ou à l'expérience internationale, plutôt que par un manque d'emploi en soi.

En ce qui concerne les 18,3 % de chômeurs, ce chiffre illustre potentiellement les lacunes en matière de création d'emplois ou les inadéquations entre les compétences des travailleurs et les besoins du marché de travail tunisien. Cette situation peut mener à une migration contrainte, où la recherche d'opportunités d'emploi à l'étranger devient une nécessité plutôt qu'un choix.

Pour les 26,5 % classifiés comme inactifs, y compris principalement des étudiants, leur migration initiale a été motivée essentiellement par des aspirations éducatives, comme l'accès à une éducation supérieure ou à des programmes de formation spécialisés non disponibles en Tunisie.

Figure 4 : Statut professionnel avant départ des migrants tunisiens désirant retourner en Tunisie



Source : Enquête Tunisia Hims 2021

La migration des travailleurs tunisiens montre que leur départ à l'étranger s'explique davantage par une recherche de meilleures conditions de travail. En effet, ces migrants cherchaient un emploi qui correspondait davantage à leurs compétences, avec une rémunération plus juste et des opportunités d'avancement professionnel plus adaptées à leurs qualifications. Cependant, même lorsque ces attentes sont satisfaites à l'étranger, elles pouvaient évoluer avec le temps. Cette évolution incitait certains à réévaluer les avantages du marché du travail tunisien, notamment en fonction des expériences et des nouvelles perspectives acquises à l'étranger. En conséquence, de nombreux migrants envisagent un retour en Tunisie, convaincus de pouvoir y exploiter pleinement leur potentiel, enrichi par de nouvelles compétences.

Ce désir de retour est souvent renforcé par des liens culturels et une nostalgie pour le pays d'origine. Ce processus transforme leur insatisfaction professionnelle initiale en une motivation pour réintégrer le marché du travail

tunisien, cette fois avec des compétences renforcées et des idées innovantes.

Cette dynamique est illustrée par le témoignage de Mouadh, un ingénieur en informatique. Après avoir commencé sa carrière en Tunisie, il a vite ressenti un décalage entre ses ambitions et la réalité locale : « Un potentiel inexploité et un déséquilibre entre mes compétences et ma rémunération ». En quête de réalisation, il a émigré en France, où il a affiné ses compétences, étendu son réseau et acquis une expérience précieuse. Pourtant, au fil des années, la nostalgie de ses racines et le désir de « donner en retour » ont émergé, nourrissant l'idée de revenir pour contribuer au développement de la Tunisie.

Son récit met en lumière un double processus : l'insatisfaction initiale avec le marché du travail tunisien devient une motivation pour partir, tandis que les compétences et expériences acquises à l'étranger nourrissent un projet de retour enrichi. Ce processus, partagé par de nombreux migrants, illustre la complexité des décisions de migration et de retour, où se

croisent aspirations professionnelles, liens culturels et responsabilités perçues envers le pays d'origine.

2. Autonomie et aspirations : le voyage des migrants tunisiens et leur quête de retour

La migration de travail des migrants tunisiens qui envisagent un retour dans leur patrie, dessine un profil de mobilité professionnelle qui est amplement autodirigé, avec 80 % des individus ayant entrepris leur voyage sans l'assistance d'intermédiaires. Cette autonomie dans la gestion de leur parcours migratoire professionnel montre une volonté d'indépendance qui pourrait également influencer leur désir de retour, puisque l'expérience acquise à l'étranger a potentiellement renforcé leur estime professionnelle et leur capacité d'auto-détermination.

Tableau 4 : Analyse de l'expérience migratoire, rôle des intermédiaires et conformité des contrats

| | Oui | Non |
|-------------------------------------------------------------------|--------|--------|
| La première migration a-t-elle eu lieu à travers un intermédiaire | 20 % | 80 % |
| L'agence de placement a-t-elle fourni un contrat de travail écrit | 78,7 % | 21,3 % |
| Le contrat est-il conforme aux attentes | 84,3 % | 15,7 % |

Source : Enquête Tunisia Hims 2021

Parmi ceux qui ont eu recours à une agence, 84,3% des migrants ont confirmé qu'ils avaient un contrat de travail formel et que le contrat répondait à leurs attentes, prouvant que les conditions de migration de travail étaient claires et satisfaisantes. Cette régularité et cette satisfaction à l'égard de l'arrangement initial peuvent contraster avec la réalité du marché du travail tunisien, renforçant ainsi le désir de revenir après avoir connu un environnement de travail structuré et respectueux des protocoles professionnels. En conséquence, cette expérience d'un environnement professionnel mieux organisé pourrait renforcer chez les

migrants le souhait de revenir en Tunisie pour y apporter les standards et pratiques qu'ils ont connus à l'étranger, tout en espérant contribuer à une amélioration des conditions locales. Cette réalité a été corroborée par Kaouther, une enseignante universitaire en Arabie Saoudite, qui a entrepris son voyage professionnel grâce à l'intermédiation de l'Agence tunisienne de coopération technique (ATCT). Elle partage son expérience en ces termes : « Il y a quelques années, j'ai migré en Arabie Saoudite pour saisir une opportunité qui me fut présentée par une université saoudienne à travers l'ATCT¹⁷. Ils m'avaient offert un contrat de travail formel qui

¹⁷ Agence Tunisienne de Coopération Technique

promettait non seulement de reconnaître mes qualifications, mais aussi de valoriser mon expérience ».

Kaouther ajoute qu'en Tunisie, particulièrement dans les universités privées, les enseignants-chercheurs ne bénéficient ni de stabilité contractuelle, ni de garanties professionnelles. De plus, elle souligne que ces institutions offrent rarement un cadre propice à la recherche scientifique, ce qui limite leur épanouissement académique. Ce contraste, selon elle, nourrit son désir de retour en Tunisie, motivé par l'envie de contribuer à l'amélioration des conditions

locales, en s'inspirant des pratiques structurées et valorisantes expérimentées à l'étranger.

La prédominance de l'Agence de coopération technique tunisienne et des agences d'emploi des pays d'accueil dans le recrutement montre clairement l'existence de voies formelles et institutionnalisées pour la migration de travail. Cependant, le recours à des entités irrégulières par 10% de migrants soulève des préoccupations quant à la sécurité et la légalité de certains parcours migratoires. Ces expériences pourraient alimenter un sentiment d'incertitude ou d'insatisfaction qui, paradoxalement, peut alimenter le désir contraint de retour en Tunisie.

Tableau 5 : Répartition des types d'intermédiaires dans le processus migratoire des Tunisiens désirant retourner en Tunisie

| Types d'intermédiaires | % |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Agence tunisienne de coopération technique | 28,4 |
| Une agence d'emploi privée internationale, installée en Tunisie | 24,4 |
| Une agence pour l'emploi privée tunisienne, située en Tunisie, recrute pour un employeur dans le pays de résidence | 20,2 |
| Une agence gouvernementale du pays de résidence à l'étranger recrute en Tunisie | 9,0 |
| Une entité irrégulière | 10,1 |
| Autre | 7,8 |
| Total | 100,0 |

Source : Enquête Tunisia Hims 2021

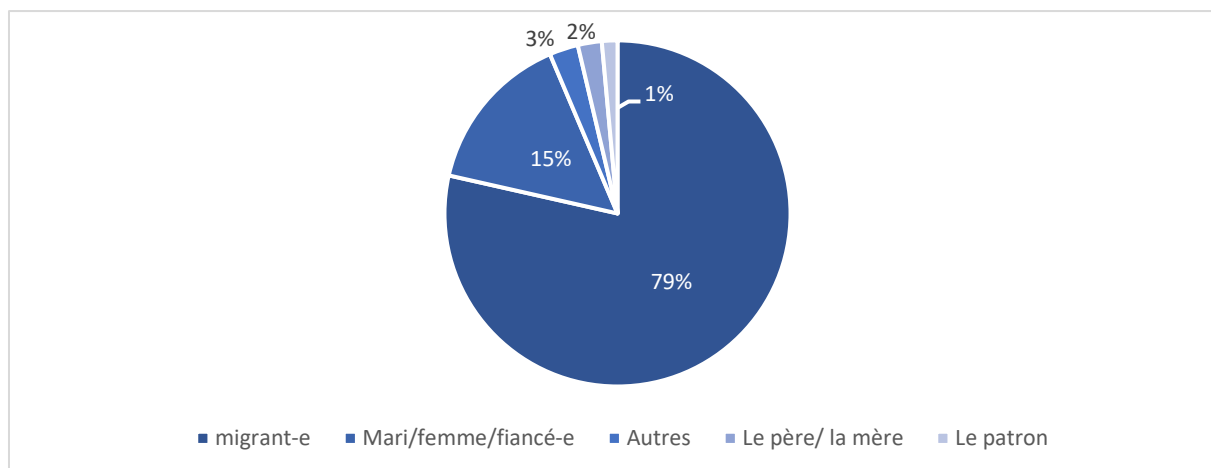
Le désir de retour est donc complexe, façonné par des expériences de travail à l'étranger qui, bien que formelles et souvent positives, peuvent être mises en balance avec les liens culturels, les engagements familiaux et la volonté d'apporter un changement positif au pays d'origine. Ces travailleurs, armés d'une nouvelle vision et d'une expérience internationale précieuse, peuvent être des catalyseurs pour l'innovation et le développement économique en Tunisie.

3. Décisions de migration et aspirations au retour : trajectoires des migrants tunisiens

Les données de l'enquête Tunisia Hims 2021 indiquent que la grande majorité des migrants tunisiens qui souhaitent retourner, soit 78,6 %, ont pris eux-mêmes la décision de migrer à

l'étranger, ce qui montre un niveau élevé d'autonomie personnelle dans le processus de migration. La décision de migrer est largement individuelle et, potentiellement, motivée par des aspirations personnelles telles que l'amélioration de la situation économique, l'accès à de meilleures opportunités d'emploi, ou des raisons éducatives. Cependant, une proportion non négligeable, 15,1 %, indique que la décision a été prise en concertation avec un conjoint ou un partenaire, ce qui renvoie à la considération de l'importance de la migration en tant que stratégie familiale ou de couple, peut-être dans le but de rechercher un avenir meilleur pour la famille ou en vue d'une réunification familiale à l'étranger.

Figure 5 : Décision de la migration et aspiration au retour



Source : Enquête Tunisia Hims 2021

La décision autonome de migration, prise par une majorité écrasante de migrants tunisiens reflète en grande partie une recherche personnelle de progrès et d'accomplissement. Cette autonomie décisionnelle peut influencer fortement leur expérience de la migration, leur perception de l'autodétermination et, en fin de compte, leur désir de retour. Ces migrants peuvent percevoir leur séjour à l'étranger comme une mission personnelle, un défi où réussir signifie pouvoir ramener chez eux une richesse de connaissances et une expérience internationale accrue. Le retour en Tunisie serait alors perçu non pas comme un échec ou un recul, mais comme la fin d'un cycle, l'opportunité de réinvestir personnellement dans leur société d'origine.

Ilyes, un entrepreneur en Italie, illustre bien cette perspective. Il décrit sa migration comme « une quête d'autonomie, d'apprentissage et d'auto-réalisation » qui lui a permis de bâtir une carrière et d'être reconnu pour son expertise. Malgré ces succès, il ressent aujourd'hui « l'appel du pays natal » et considère le retour comme « le début d'une nouvelle phase de [sa] vie ». Ce témoignage met en lumière une dynamique commune : le désir de retour n'est pas un échec, mais une ambition de réinvestir personnellement et professionnellement en Tunisie.

Pour le groupe minoritaire qui a migré en raison de décisions prises au sein de la famille ou encouragé par des employeurs, le retour peut être envisagé sous un angle différent. Ces migrants peuvent se sentir motivés par un sens du devoir envers leur famille ou par un engagement envers les aspirations professionnelles qui ont été projetées sur eux. Dans le cas de la migration familiale, par exemple, le retour peut être associé à la réalisation d'objectifs familiaux ou à la contribution à la vie familiale en Tunisie, après avoir atteint certains jalons ou économisé suffisamment de ressources à l'étranger. Hana, par exemple, a rejoint son mari déjà établi en France, une décision qu'elle décrit comme « prise dans l'intérêt de [sa] famille ». Bien qu'elle reconnaisse les opportunités offertes par Paris, elle exprime un attachement persistant à la Tunisie : « Le plan a toujours été de revenir pour que notre enfant grandisse, entouré de sa grande famille ». Ce désir de retour, nourri par les valeurs familiales et la volonté d'ancrer leurs enfants dans la culture tunisienne, reflète une motivation différente mais tout aussi réfléchie.

Ces deux trajectoires, celle de l'autonomie personnelle et celle des projets familiaux, montrent que la migration et le retour sont façonnés par des motivations multiples et interdépendantes. Dans les deux cas, le retour est perçu comme une transition mûrement planifiée, marquant la volonté d'apporter les

bénéfices de l'expérience internationale au service de leur pays d'origine.

III. De l'établissement à l'aspiration de retour : dynamiques des migrants tunisiens

Dans cette partie, nous explorons le rôle des réseaux de soutien et la régularité du statut dans l'émigration des Tunisiens, ainsi que leur influence sur leur désir de retour en Tunisie.

Les résultats de l'enquête Tunisia Hims révèlent que la majorité des migrants disposaient des visas ou documents nécessaires au moment de leur arrivée dans le pays d'accueil, ce qui montre une migration majoritairement réglementée et préparée.

L'existence de réseaux de soutien dans le pays d'accueil est également marquante, avec une grande partie des migrants bénéficiant de l'aide de famille, d'amis ou de connaissances déjà établis à l'étranger.

L'analyse montre comment ces statuts influencent les aspirations au retour, avec certains migrants envisageant le retour comme une continuation de leur projet de vie, après avoir atteint une stabilité ou réalisé des objectifs personnels et professionnels à l'étranger.

Enfin, nous abordons l'impact de l'irrégularité sur les projets de retour, illustré par les témoignages de migrants qui, malgré les défis associés à un statut irrégulier, aspirent à un retour à terme en Tunisie. Ils mettent en évidence la persévérance des migrants face aux obstacles, ainsi que leur attachement profond à la Tunisie, envisageant le retour non comme un échec mais comme l'accomplissement d'un projet de vie.

1. Réseaux et régularité : clés de la migration tunisienne et du désir de retour

L'analyse des conditions d'entrée des migrants tunisiens dans les pays d'accueil révèle des aspects importants de leurs expériences migratoires et de leur potentiel désir de retour. La majorité de ceux ayant le désir de retour, 75,2 %, disposait du visa ou des documents nécessaires pour entrer dans le pays d'accueil, démontrant une préparation réfléchie et une migration réglementée. Les types de visas délivrés montrent une grande variété de motifs de départ : 27,7% avaient des visas de travail, 26,12% avaient des visas touristiques, signe d'une migration initialement temporaire, 20,87% avaient des visas d'étude et 19,6% bénéficiaient d'un rapprochement familial, montrant ainsi que l'éducation et les liens familiaux constituent d'importants motifs de migration.

Tableau 6 : Répartition des types de visas et permis pour l'entrée dans le premier pays de destination

| Documents requis pour entrer dans le premier pays | % |
|---------------------------------------------------|-------|
| Visa de travail | 27,70 |
| Visa touristique | 26,12 |
| Visa pour études | 20,87 |
| Visa de rapprochement familial | 19,60 |
| Permis de séjour temporaire | 3,94 |
| Visa d'affaires | 1,81 |

Source : Enquête Tunisia Hims 2021

Il convient également de noter l'existence de réseaux de soutien dans le pays d'accueil, avec 84,2% des migrants ayant de la famille, des proches ou des amis installés dans ces pays, créant pour eux des conditions favorables à

l'intégration et à l'installation. De plus, 72,8 % des migrants ont reçu de l'aide à leur arrivée de la part de ces résidents, soulignant l'importance de ces liens personnels dans l'expérience migratoire. Ces réseaux pourraient également

jouer un rôle important dans le retour en fournissant un système d'accompagnement pour la réinsertion dans la société tunisienne.

Tableau 7 : Réseau de soutien dans le pays d'accueil

| | Oui | Non |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|------|
| Avant de migrer le (migrant actuel) avait-il de la famille, des parents ou des amis résidant dans le pays d'accueil | 84,2 | 15,8 |
| L'un de ces résidents a-t-il aidé l'immigrant actuel à son arrivée ? | 72,8 | 27,2 |

Source : Enquête Tunisia Hims 2021

Dans le contexte de la migration, les réseaux de soutien jouent un rôle important, non seulement en facilitant le processus d'installation dans le pays d'accueil, mais en influençant également le désir de retour des migrants.

Pour les Tunisiens qui envisagent de retourner un jour dans leur pays d'origine, les réseaux de soutien établis lors de leur migration, qu'ils soient familiaux, amicaux ou communautaires, constituent un capital social précieux, forgé à travers des expériences d'entraide et de solidarité, qui facilitent l'intégration des migrants dans leur nouveau pays et renforcent les liens entre compatriotes, même à l'étranger. Toutefois, pour de nombreux migrants, ce capital social révèle aussi un manque : la chaleur humaine et la solidarité typiques de leur culture d'origine, qu'ils associent à la Tunisie, peuvent leur manquer profondément lorsqu'ils se trouvent à l'étranger. Même lorsqu'ils bénéficient d'un soutien précieux à l'étranger, comme dans le cas de Meriem, ce soutien leur rappelle souvent l'intensité des relations sociales qu'ils espéraient recréer, mais qui ne sont jamais tout à fait les mêmes loin de chez eux.

Meriem, étudiante à Paris, raconte comment l'entraide de ses amis tunisiens a été essentielle lorsqu'elle s'est retrouvée dans une situation critique, sans logement. Son ami tunisien Mohamed l'a secourue, renforçant chez elle ce sentiment de fraternité qu'elle associe à la

communauté tunisienne. Toutefois, bien que Mohamed ait joué un rôle déterminant en lui offrant soutien et sécurité, cette expérience a ravivé chez Meriem une nostalgie pour les liens de solidarité plus profonds qu'elle avait en Tunisie. Elle a pris conscience que, malgré les réseaux de soutien disponibles à l'étranger, ces relations ne remplacent pas la chaleur et la proximité des interactions qu'elle connaissait dans son pays natal.

Cette expérience de solidarité à l'étranger, tout en étant positive, a renforcé chez Meriem son désir de retrouver ces dynamiques sociales en Tunisie. Elle aspire à revenir non seulement pour renouer avec sa culture, mais aussi pour s'entourer à nouveau de cette entraide naturelle qui fait partie intégrante de sa vie quotidienne en Tunisie. Son histoire illustre bien comment, malgré un soutien réel à l'étranger, de nombreux migrants tunisiens sont motivés à retourner chez eux par un désir de retrouver cette chaleur humaine unique, qui leur manque profondément dans leur pays d'accueil.

2. Statuts administratifs du séjour et aspirations au retour : profils des migrants tunisiens

Les données sur la nature du séjour des migrants tunisiens prévoyant de rentrer chez eux révèlent leurs parcours divers et les stratégies d'adaptation qu'ils ont adoptées tout au long de leur vie à l'étranger. En effet, un tiers des migrants (32,3%) ont obtenu un statut de résident permanent, traduisant non seulement une intégration réussie mais aussi une certaine stabilité et légalité dans leur quotidien. Cela démontre leur capacité à s'intégrer dans le tissu économique et social du pays d'accueil, ce qui est susceptible de faciliter un retour positif et contributif en Tunisie. Les migrants qui disposent du statut de séjour prolongé (27,2 %) ont fait preuve de flexibilité et d'adaptation à des circonstances changeantes. Cette catégorie peut inclure des professionnels qui ont trouvé de nouvelles opportunités, des étudiants qui ont décidé de poursuivre leurs études ou des personnes qui ont noué des relations familiales qui ont influencé leur décision de rester. Leur

longue expérience à l'étranger peut enrichir leur contribution à la Tunisie en cas de retour, en transférant des connaissances et des compétences actualisées.

Le transfert de visa/permis de séjour vers un autre Etat (17,7 %) met l'accent sur l'ouverture internationale et le désir de saisir les opportunités au-delà de la première destination. Cette mobilité pourrait également signifier l'accumulation d'expériences transnationales, ce qui pourrait être précieux pour un pays comme la Tunisie, qui bénéficie de perspectives et d'expertises internationales. Pour ceux qui ont une nouvelle nationalité (16,4%), la décision de revenir peut-être liée à

un désir de maintenir ou de renouer avec leur patrimoine culturel ou de contribuer au développement de leur pays d'origine en bénéficiant d'un double avantage. Cette dualité peut renforcer leur capacité à servir de pont entre les cultures et les économies, enrichissant ainsi la diversité de la Tunisie. Quant au statut irrégulier de la minorité (2,9%), il met en évidence les défis et les vulnérabilités auxquels sont confrontés certains migrants et la possibilité d'un retour qui peut être considéré comme faisant partie du processus de recherche de sécurité et de stabilité.

Tableau 8 : Statuts de séjour des migrants tunisiens aspirant au retour en Tunisie, répartition et caractéristiques

| Nature de séjour des migrants tunisiens désirant retourner en Tunisie | Effectif | Pourcentage |
|------------------------------------------------------------------------|----------|-------------|
| Situation illégale | 669 | 2,9 |
| Statut de séjour (obtention d'un titre de séjour, ...) | 7419 | 32,3 |
| Prolongation du visa original/prolongation du titre de séjour original | 6241 | 27,2 |
| Transfert de visa/permis de séjour vers un autre État | 4065 | 17,7 |
| Obtention d'une nationalité qui lui permet de résider dans ce pays | 3777 | 16,4 |
| Autres | 814 | 3,5 |
| Total | 22985 | 100,0 |

Source : Enquête Tunisia Hims 2021

3. Entre espoirs et réalités : l'impact de l'irrégularité sur les projets de retour des migrants

Pour les migrants désirant retourner en Tunisie, et qui sont en situation irrégulière, le retour immédiat n'est souvent pas envisagé comme une option viable. Au lieu de cela, ils souhaitent plutôt un retour à terme, après avoir atteint des objectifs définis à leur arrivée dans le pays d'accueil, que ce soit la stabilisation de leur situation administrative, la réussite professionnelle ou l'accumulation d'épargne suffisante pour investir dans un projet personnel en Tunisie.

L'aspiration au retour des migrants en situation irrégulière est souvent teintée d'un espoir à long terme, mêlé à la conviction que le retour

prématuré annulerait les sacrifices endurés. Fedi et Mohamed, installés à Paris, éclairent parfaitement cette dynamique. Leur désir de retour en Tunisie n'est pas immédiat mais conditionné par l'accomplissement d'objectifs précis qu'ils se sont fixés avant de quitter leur patrie.

L'histoire de Fedi commence par une migration irrégulière de la Tunisie vers l'Italie, puis vers la France. À Nice, puis à Paris, il a trouvé refuge chez des cousins et a travaillé sans papiers dans une boulangerie. « *Retourner maintenant serait perdre tout ce que j'ai fait jusqu'ici* », explique-t-il. Son plan est clair : « *travailler encore deux ans, régulariser ma situation, puis économiser assez pour lancer un projet en Tunisie qui me permettra de vivre la vie dont j'ai toujours rêvé* ».

Mohamed, quant à lui, a suivi un chemin différent mais tout aussi complexe. Arrivé à Paris avec un visa touristique, il a rapidement basculé dans l'irrégularité et a vécu sans papiers pendant dix ans. « *Ces années sans statut légal ont été les plus difficiles de ma vie,* » se souvient Mohamed. « *J'ai travaillé dans des restaurants et j'ai compté sur l'aide de mes cousins. Quand j'ai enfin pu régulariser ma situation, c'était comme renaître. J'ai ensuite pu me marier et ma femme m'a rejoint ici. Nous avons le désir de retourner en Tunisie, mais seulement après avoir atteint nos objectifs ici. Je veux mener une carrière réussie et épargner suffisamment pour une retraite confortable en Tunisie* ».

L'expérience de la migration, notamment dans un contexte d'irrégularité, est souvent considérée non pas comme un simple déplacement, mais comme un projet de vie ambitieux. Pour des individus comme Fedi et Mohamed, leur séjour en France symbolise une phase de ce projet, avec des objectifs bien définis. Leur retour en Tunisie est envisagé comme la conclusion de ce projet, une fois que ces objectifs, qu'ils soient économiques, professionnels, ou personnels, auront été atteints.

Dans le même ordre d'idées, la notion de retour est étroitement liée à la perception du succès ou de l'échec. Un retour prématuré, sans avoir accompli les objectifs préalablement fixés, serait perçu comme un échec face aux difficultés rencontrées à l'étranger. À l'inverse, un retour après avoir réalisé ces objectifs est vu comme une réussite, un témoignage de la persévérance et de la capacité à surmonter les défis.

Malgré les épreuves endurées à l'étranger, l'attachement émotionnel à la Tunisie reste un facteur influent dans le désir de retour. Cette nostalgie, souvent exacerbée par les difficultés de la vie en situation irrégulière, renforce le lien avec le pays natal et nourrit l'aspiration à un retour qui serait à la fois un retour aux sources et une occasion de réinsertion dans un environnement culturellement et émotionnellement plus familier.

IV. Expérience de la migration et degré d'intégration dans les pays d'accueil

Cette partie se concentre sur l'interaction entre la durée de la migration et le désir de retour parmi les migrants tunisiens, en soulignant comment le temps passé à l'étranger affecte leurs perspectives et leur désir de retourner en Tunisie. En examinant différentes fenêtres de départ, nous cherchons à comprendre les motivations sous-jacentes qui encouragent ou découragent les migrants à envisager de retourner dans leur pays d'origine.

1. La durée de migration en relation avec le désir de retour

La répartition temporelle des départs des migrants tunisiens révèle des informations importantes sur leurs schémas migratoires et les motivations, qui d'une part les poussent et d'autre part les incitent, à vouloir retourner en Tunisie.

L'analyse des données de l'enquête Tunisia Hims montre que 32,7 % des migrants ayant exprimé un désir de retour ont quitté la Tunisie entre 2015 et 2020. Cette période correspond à un intervalle migratoire relativement court qui peut s'expliquer par plusieurs facteurs.

Premièrement, les politiques migratoires sont devenues de plus en plus restrictives dans de nombreux pays d'accueil au cours de cette période. Ces politiques ont pu restreindre les possibilités des migrants et rendre leur séjour moins attrayant ou plus difficile. Des lois strictes sur l'immigration, des quotas d'immigration réduits et des contrôles frontaliers plus stricts sont des facteurs qui découragent les migrations de longue durée et encouragent les retours prématurés.

Deuxièmement, La situation économique mondiale s'est considérablement ralentie au cours de cette période. La crise économique, la précarité de l'emploi et la réduction des opportunités économiques dans les pays

d'accueil peuvent amener les migrants à reconsidérer leur situation à l'étranger¹⁸. Les difficultés économiques intensifient les facteurs push et poussent les migrants à considérer le retour en Tunisie comme une solution plus stable et plus sûre, notamment par rapport à leur situation ambiguë à l'étranger.

Le témoignage de Kais, un migrant tunisien en Italie, met en lumière les défis posés par un environnement de plus en plus restrictif et incertain pour les migrants. Avec un titre de séjour d'un an seulement, Kais vit dans une incertitude constante, aggravée par la montée de l'extrême droite et le durcissement des politiques migratoires : « *Chaque jour me rapproche de l'expiration de mon titre de séjour. Les politiques migratoires se sont durcies, et le gouvernement semble de moins en moins enclin à accueillir les migrants* ».

Cette précarité est amplifiée par les difficultés économiques et la contraction du marché du travail, aggravées par les crises récentes. Trouver un emploi stable est devenu un défi majeur pour Kais : « *Sans travail, mes chances de renouveler mon titre de séjour diminuent* ». Cette situation accentue son angoisse et le pousse à envisager un retour en Tunisie, bien que cette décision soit loin d'être simple. Il explique : « *J'avais toujours vu mon séjour en Italie comme une opportunité pour une vie meilleure, mais maintenant [...] retourner semble être une option de plus en plus nécessaire* ». Par ailleurs, le groupe des migrants tunisiens qui ont quitté le pays entre 1956 et 1990 représente 24,2 % des intentions de retour et donne un aperçu clair de la dynamique migratoire. Cette génération de migrants a connu des périodes de migration beaucoup plus longues, s'étendant souvent sur plusieurs décennies. Cette longue période à l'étranger a eu un impact profond à la fois sur leurs expériences personnelles et sur leur décision de retour.

¹⁸ Selon l'enquête Tunisia Hims 2021, les migrants tunisiens, aspirant au retour en Tunisie et partis entre 2015 et 2020 sont les plus nombreux à rechercher activement un

Au cours de cette longue période, de nombreux migrants ont atteint la stabilité économique dans leur pays d'accueil. Ils ont eu le temps de s'installer, de s'adapter et de se développer, souvent en construisant des carrières, en acquérant des biens et en établissant de solides réseaux sociaux et professionnels.

Pour ce groupe, la motivation à retourner en Tunisie est plus susceptible d'être influencée par des facteurs d'attraction. Les liens familiaux et la nostalgie culturelle sont des facteurs importants. Ayant passé une grande partie de leur vie à l'étranger, ils peuvent ressentir un désir de plus en plus fort de renouer avec leurs racines, de préserver les traditions culturelles et de maintenir des liens étroits avec leurs familles en Tunisie.

En outre, les migrants qui ont réussi leur vie et leur carrière à l'étranger peuvent être désireux de rentrer chez eux pour partager les fruits de leur travail. Cela peut prendre la forme d'une retraite paisible dans leur pays d'origine ou d'une contribution sociale et économique à la société tunisienne. Leur retour pourrait être un moyen de ramener la richesse de l'expérience, des connaissances et des ressources qu'ils ont acquises à l'étranger.

L'histoire de Mounir, un migrant tunisien ayant passé plusieurs décennies en Allemagne, illustre les motivations profondes qui poussent les migrants de longue durée à envisager un retour en Tunisie. Ayant atteint une stabilité économique grâce à des investissements réussis dans la restauration et un réseau professionnel florissant, Mounir souligne que sa réussite personnelle et professionnelle en Allemagne a été le fruit « *d'années d'efforts constants* ».

Cependant, malgré ce succès, le lien avec sa patrie est resté fort, alimenté par une nostalgie profonde pour sa culture et sa famille. Ce sentiment, renforcé avec le temps, devient central dans ses réflexions sur la retraite : « *Plus*

travail (34,3 %), suivis des migrants partis entre 2010 et 2014 avec 29,1 %. Ceci illustre une plus grande recherche d'emploi chez les départs récents

les années ont passé, plus ce désir de renouer avec mes racines s'est renforcé ».

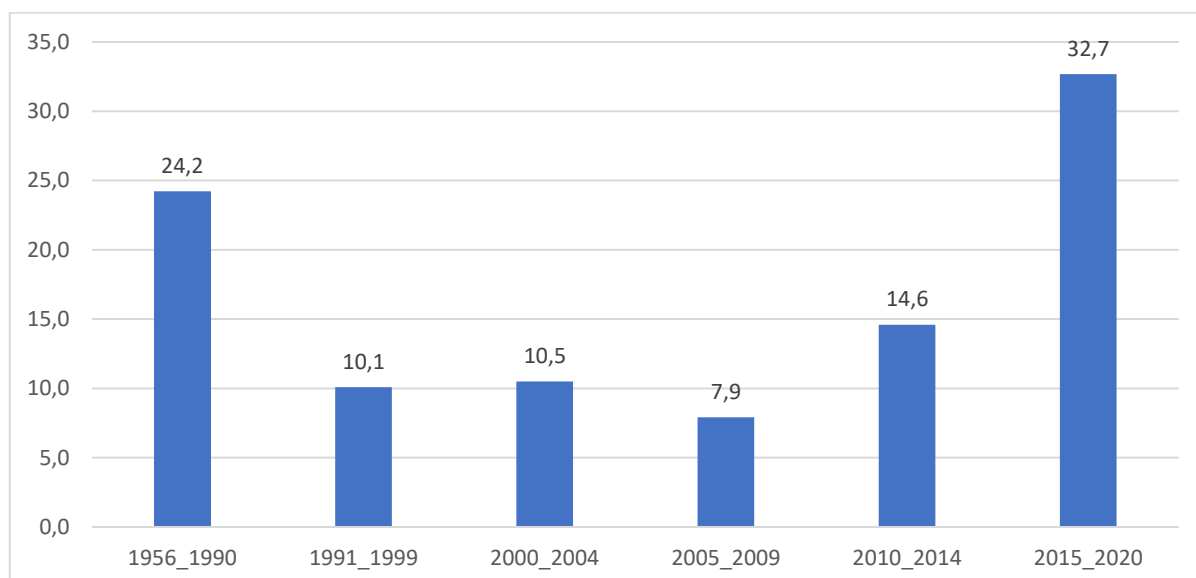
Pour Mounir et de nombreux migrants de sa génération, le retour en Tunisie n'est pas simplement un projet personnel, mais une étape chargée de sens. C'est une aspiration à profiter d'une retraite paisible tout en restant proche de leurs familles et en contribuant à la société tunisienne : « *C'est un retour empreint de nostalgie, de fierté et du désir de passer nos dernières années dans le pays qui a façonné notre identité* ».

Enfin, il est important de noter que pour ces migrants de longue durée, le retour en Tunisie

peut poser des défis. La réinsertion dans une société qui a évolué différemment de leurs expériences à l'étranger peut présenter des obstacles culturels, sociaux et économiques. Cependant, le désir de retour reflète généralement une envie profonde de renouer avec leurs origines, de contribuer à leur patrie et de transmettre leur expérience à la génération suivante.

En d'autres termes, pour ces groupes de migrants, le retour en Tunisie n'est pas simplement une question de nécessité ou de circonstances, mais un choix conscient influencé par un mélange complexe de facteurs économiques, sociaux et émotionnels.

Figure 6 : Répartition des migrants désirant retourner en Tunisie selon leur période de départ



Source : Enquête Tunisia Hims 2021

2. Durée de migration, communication avec la famille restante en Tunisie, et désir de retour

L'examen des données de l'enquête Tunisia Hims révèle clairement que l'intensité de la communication avec la famille en Tunisie est corrélée avec la durée de la migration de ceux ayant le désir de retour. Les migrants les plus récents ont tendance à communiquer de façon plus fréquente et régulière avec leur famille, ce qui peut être interprété comme un indicateur

d'un fort attachement à la famille restante en Tunisie. Ce lien soutenu représente un facteur important dans le désir de retour en Tunisie pour ces migrants récents. Par exemple, ceux de la période 2015-2020 montrent une fréquence de communication quotidienne de 73,5%, la plus élevée parmi toutes les périodes. Cette communication intense peut refléter non seulement une meilleure accessibilité aux moyens de communication modernes mais aussi un fort sentiment d'appartenance et de connexion avec la Tunisie, qui contribue à leur désir de retour.

En parallèle, les migrants ayant une longue durée de migration, spécialement ceux partis entre 1956 et 1990, maintiennent également une communication régulière avec leurs familles, de façon quotidienne pour 48,7% d'entre eux. Bien que cette fréquence soit moins élevée que celle des migrants récents, elle est néanmoins substantielle et suggère un lien durable avec la Tunisie. Cet attachement persistant, même après de nombreuses années, peut être motivé par des facteurs culturels, familiaux ou personnels et, bien que leur désir de retour puisse être influencé par leur vie et leurs engagements dans le pays d'accueil, cette fréquence de communication indique que la Tunisie reste un point central dans leur existence.

Ces observations soulignent que, quelle que soit la durée de la migration, la communication avec la famille reste un pilier dans la vie des migrants tunisiens. Cependant, pour les migrants récents, cette communication semble particulièrement motiver le désir de retour, peut-être en raison d'attachements émotionnels plus intenses ou des défis caractérisant l'adaptation dans le pays d'accueil.

Pour les migrants de longue durée, la communication fréquente pourrait refléter un désir de maintenir des liens culturels et familiaux, ce qui pourrait éventuellement conduire à un retour en Tunisie, même si ce n'est pas avec la même intensité que chez les migrants récents.

Tableau 9 : Fréquence de communication entre le migrant aspirant au retour et sa famille en Tunisie

| | | | | | | | | | | Total |
|------------------|---------|----------------|--------------------|----------------------|---------------|-------------------|---------------------------------------|-------------|----------------|--------|
| | Aucun e | Une seule fois | 2 ou 3 fois par an | 1 fois par trimestre | Chaque 2 mois | Une fois par mois | Une fois par semaine ou par quinzaine | Chaque jour | Je ne sais pas | |
| 1956-1990 | 0,0% | ,5% | 2,6% | 6,5% | 5,7% | 10,5% | 25,1% | 48,7% | ,4% | 100,0% |
| 1991-1999 | 0,0% | 0,0% | 13,2% | 0,0% | 0,0% | 8,5% | 11,9% | 66,4% | 0,0% | 100,0% |
| 2000-2004 | 11,6% | 0,0% | 0,0% | 0,0% | 0,0% | 14,7% | 12,2% | 61,5% | 0,0% | 100,0% |
| 2005-2009 | 0,0% | 0,0% | 3,0% | 0,0% | 2,8% | 0,0% | 27,2% | 51,6% | 15,4% | 100,0% |
| 2010-2014 | 0,0% | 0,0% | 0,0% | 1,5% | 3,6% | 0,0% | 17,4% | 77,5% | 0,0% | 100,0% |
| 2015-2020 | ,6% | ,6% | ,6% | ,7% | ,3% | 0,0% | 23,4% | 73,5% | ,3% | 100,0% |
| Total | 1,4% | ,3% | 2,4% | 2,0% | 2,2% | 5,0% | 20,9% | 64,4% | 1,4% | 100,0% |

Source : Enquête Tunisia Hims 2021

V. Facteurs influents du désir de retour

Cette partie développera trois axes principaux dans l'analyse des motifs incitant les migrants tunisiens à aspirer à un retour au pays d'origine. Le premier axe mettra en lumière les motifs de

rapprochement familial, de nostalgie et les aspirations économiques qui sous-tendent en premier lieu leur désir de retour. Le deuxième axe, relatif au lieu de résidence du conjoint, relève le cas par excellence de l'influence de la localisation du conjoint qui influence largement la décision de réunification familiale. Le troisième axe traitera les motivations du désir

de retour des migrants tunisiens selon leur pays d'accueil, révélant les différences et similitudes dans les aspirations de retour en fonction des contextes géographiques et culturels variés.

1. Le rapprochement familial : moteur principal du désir de retour des migrants tunisiens

L'analyse des motivations derrière le désir de retour des migrants tunisiens révèle une hiérarchie claire de facteurs. En effet, c'est le rapprochement de la famille qui émerge comme l'impératif principal pour 47,7% des personnes.

Ce n'est guère surprenant dans le contexte tunisien, où les liens familiaux et communautaires jouent un rôle essentiel dans le tissu social du pays. La résilience de la famille étendue offre non seulement un réseau de soutien émotionnel mais également se double d'une source de soutien économique et social.

Pour beaucoup de Tunisiens, vivre loin de la famille n'est pas seulement une question de distance géographique, mais aussi une séparation des liens intimes qui définissent les relations interpersonnelles et l'identité même.

Il est important de mentionner aussi que 11,4% des réponses ont évoqué un lien émotionnel extrêmement fort avec la patrie, soit à travers une nostalgie exprimant le besoin de renouer avec les racines culturelles, les traditions et les souvenirs personnels profondément ancrés dans le paysage tunisien, soit à travers des expériences de marginalisation ou de déracinement dans les pays d'accueil, qui incitent les migrants à chercher du réconfort dans le contexte familial du pays d'origine.

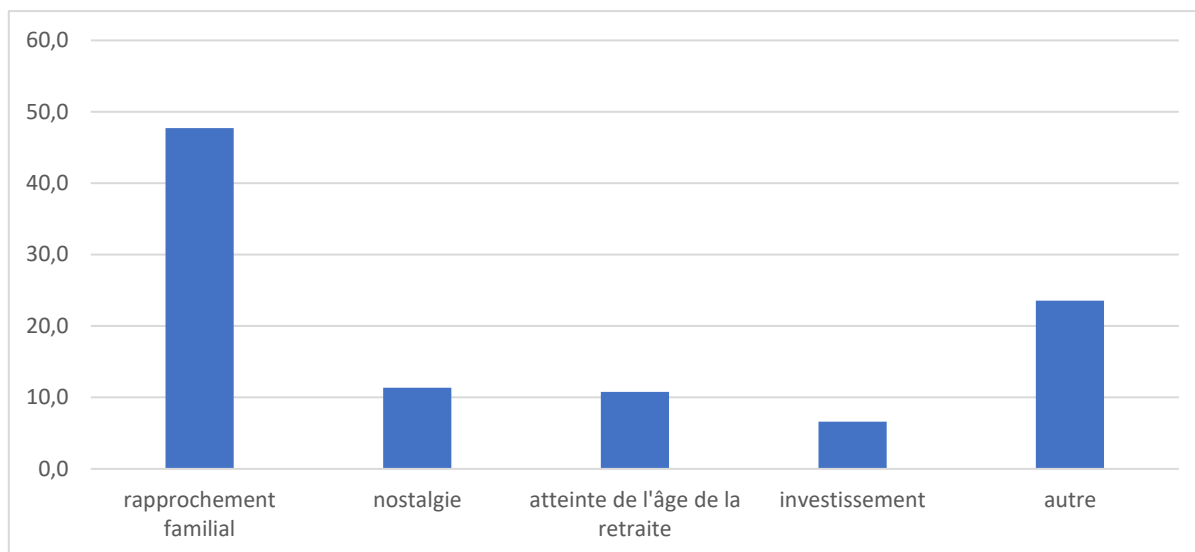
L'âge de la retraite apparaît également comme un facteur notable, affectant 10,8% des répondants. La Tunisie représente pour eux un lieu de repos idéal pour profiter d'une retraite paisible dans un environnement culturellement riche et potentiellement plus abordable. C'est une transition qu'ils ont peut-être planifiée depuis longtemps, et qui leur permettra de retourner dans un environnement où ils se

sentent chez eux, linguistiquement et culturellement parlant. En contraste, l'investissement est cité comme raison de retour par 6,6% des participants, ce qui, bien que significatif, est relativement faible comparé aux motivations précédentes. Cela suggère que, tandis que la perspective économique d'investir en Tunisie est attrayante pour certains, elle est généralement secondaire par rapport aux motivations personnelles et sociales. Cela pourrait refléter une prudence économique ou une évaluation que, bien que les opportunités d'investissement soient présentes, elles ne suffisent pas seules à faire pencher la balance en faveur d'un retour définitif.

Globalement, ces données mettent en évidence les valeurs profondément enracinées dans la société tunisienne, où la famille, les liens culturels et le bien-être à un âge plus avancé prévalent sur les considérations économiques. Même si l'investissement en Tunisie est reconnu comme un facteur influençant le désir de retour, il est éclipsé par le poids de la famille, de la nostalgie et de la recherche d'un lieu familier pour la retraite, qui constituent ensemble le cœur des aspirations de retour des migrants tunisiens.



Figure 7 : Raisons du désir de retour des migrants tunisiens



Source : Enquête Tunisia Hims 2021

2. L'impact du lieu de résidence du conjoint sur le désir de retour des migrants tunisiens pour le rapprochement familial

En croisant les résultats de l'enquête Tunisia Hims sur les raisons du désir de retour des migrants tunisiens en fonction du lieu de résidence de leur conjoint, un élément saillant saute aux yeux : la prépondérance du rapprochement familial en tant que motif principal dans le cas où le conjoint réside en Tunisie. Avec une majorité écrasante de 68,6 %, c'est le rôle central de la famille dans la culture tunisienne et dans la vie des migrants que souligne cette donnée. Une proportion élevée qui suggère que, malgré la distance et les opportunités que l'émigration lui offre, la présence du conjoint en Tunisie a fonctionné comme un puissant motif, attirant le migrant vers son pays d'origine. L'éloignement du conjoint peut être une expérience émotionnellement difficile, engendrant un sentiment d'urgence et une pression accrue pour le retour afin de rétablir l'unité familiale. Cela peut être particulièrement vrai dans des situations où les enfants sont également impliqués, le migrant cherchant à préserver les liens familiaux et à assurer un environnement

stable pour l'éducation et le développement des enfants dans le contexte culturel tunisien.

En outre, le rapprochement familial ne concerne pas seulement le noyau conjugal, mais il concerne souvent la famille élargie, qui fournit un réseau de soutien dépassant de loin les aspects émotionnels dans le contexte tunisien : il fournit généralement une aide financière, les soins pour les aînés, et l'entraide pour la garde des enfants. Le retour de rapprochement familial peut aussi être motivé par cette nécessité de faire partie prenante de ce réseau de soutien, qui s'avèrera aussi essentiel pour l'individu migrant que pour la famille restée sur place. Il est également possible que le conjoint resté en Tunisie ne puisse pas ou ne souhaite pas rejoindre le migrant dans le pays d'accueil pour des raisons de visa, d'emploi, de santé ou simplement en raison d'une préférence pour le style de vie tunisien. La décision de retour peut alors être perçue comme un compromis nécessaire pour maintenir l'intégrité familiale.

Il est important de noter que le rapprochement familial en tant que raison principale pour le retour en Tunisie reflète les valeurs traditionnelles et les normes sociales qui privilégient la cohésion familiale.

Tableau 10 : Lieu de résidence du conjoint du migrant désirant retourner en Tunisie

| Raisons du désir de retour en Tunisie | Lieu de résidence du conjoint | |
|---------------------------------------|------------------------------------------------|---------------|
| | Dans le pays d'accueil avec le (a) migrant (e) | En Tunisie |
| Rapprochement familial | 33,8% | 68,6% |
| Nostalgie | 19,8% | 2,0% |
| Atteinte de l'âge de la retraite | 15,1% | 15,1% |
| Investissement | 11,2% | 0,00% |
| Autre | 20,1% | 14,4% |
| Total | 100,0% | 100,0% |

Source : Enquête Tunisia Hims 2021

Malgré les opportunités professionnelles offertes par la migration, la séparation familiale reste un puissant facteur de retour pour de nombreux migrants tunisiens. Le témoignage de Haythem, ingénieur en Arabie Saoudite, illustre ce tiraillement. « *Chaque jour passé loin de ma femme et de mes enfants pèse lourdement sur mon cœur* », explique-t-il, soulignant l'impact émotionnel de l'éloignement. Cette situation met en lumière une dynamique commune chez les migrants tunisiens : le poids de la distance face à un modèle familial où la proximité et le lien intergénérationnel jouent un rôle important. En Tunisie, la famille ne se limite pas au foyer immédiat : elle s'étend à un réseau large, source de soutien et d'identité. La migration, en rompant ce lien physique, fragilise cet ancrage et exacerbe la nostalgie.

Pour Haythem, ce besoin de rapprochement se traduit par un désir croissant de retour : « *Je rêve de regrouper ma famille sous un même toit* », dit-il. Cette aspiration illustre un rééquilibrage des priorités où les bénéfices matériels de la migration cèdent progressivement face à l'importance des attaches culturelles et familiales.

Le cas de Haythem montre que, pour les migrants tunisiens, le retour n'est pas seulement un choix pratique, mais aussi une quête de stabilité émotionnelle et sociale, ancrée dans des valeurs familiales profondément enracinées.

3. Motivations du désir de retour des migrants tunisiens selon leur pays d'accueil

L'examen des raisons du désir de retour en Tunisie, segmenté par pays d'accueil des membres de la diaspora, révèle des motivations profondément enracinées dans les circonstances culturelles, économiques et sociales spécifiques à chaque région.

a) Le rapprochement familial et la nostalgie : moteurs du retour des migrants tunisiens depuis l'Europe et l'Amérique du Nord

La migration de retour est un phénomène complexe et multidimensionnel, influencé par une série de facteurs personnels et contextuels. Parmi les nombreuses raisons justifiant que des individus éprouvent un désir de retour figurent le rapprochement de la famille et la nostalgie, deux thèmes au cœur des raisons déclarées par les membres de la communauté tunisienne basés dans différentes régions d'Europe et en Amérique du Nord.

En Italie, le rapprochement familial domine fortement (53,5%). Ce trait s'explique en raison de la longue histoire migratoire Italie-Tunisie qui a été jalonnée de vagues d'émigrés amenés à constituer des communautés tunisiennes. Ces dernières sont restées étroitement liées avec leur pays d'origine grâce aux attaches familiales et culturelles. Il en résulte que le rapprochement de la famille reste en partie une

motivation pour le retour, même après plusieurs générations.

Les migrants tunisiens en Italie sont aussi plus susceptibles de citer le rapprochement familial (83 %), ce qui laisse à penser qu'ils perçoivent davantage leur séjour comme temporaire ou de travail, étant donné qu'ils ont l'intention de retourner en Tunisie pour rejoindre leur famille élargie plus souvent. La proximité géographique de l'Italie avec la Tunisie peut également faciliter le maintien des liens familiaux et renforcer le désir de retour.

Ce constat est confirmé par plusieurs participants dans les discussions de groupes qui ont été menées avec des migrants tunisiens en Italie aspirant retourner en Tunisie. Ainsi de Sami, qui a quitté la Tunisie pour l'Italie il y a plusieurs années dans le cadre d'une migration saisonnière en agriculture. Au début, il ne s'agissait que de quelques mois par an, mais avec le temps, il s'est établi de manière permanente. Malgré cela, son cœur est resté en Tunisie avec sa femme et ses enfants. Il vit dans un état de dualité constant, partagé entre deux terres. *« Chaque fin de saison, je compte les jours qui me séparent de la Tunisie »* dit-il. *« Je rentre chez moi dès que je le peux, mais à chaque retour en Italie, je sens que je laisse une partie de moi-même derrière »*. Pour Sami, la possibilité de regrouper sa famille en Italie demeure compliquée par des questions administratives et des considérations économiques. *« Je rêve de retourner définitivement en Tunisie, d'investir dans l'agriculture et de voir mes enfants grandir auprès de moi »*.

Quant à l'Italie, elle se caractérise par un nombre considérable de migrants tunisiens souhaitant retourner en Tunisie pour leur retraite (30 %). Cela renseigne sur une migration de longue durée avec une intégration réussie dans la société allemande, permettant l'accumulation de ressources suffisantes pour envisager un retour confortable dans le pays d'origine au moment de la retraite. Le récit d'Abdelkarim, qui a migré vers l'Italie dans les années 80, appuie ce constat. Après une longue carrière, il est à présent retraité. *« L'Italie m'a*

beaucoup donné, mais la Tunisie m'appelle » confie Abdelkarim. *« Je souhaite passer le reste de mes jours avec ma grande famille. De plus, ma retraite me permettra de bénéficier d'un pouvoir d'achat beaucoup plus important en Tunisie »*. Pour lui, le retour en Tunisie représente un retour aux origines après une vie de labeur en terre étrangère.

La Suisse se distingue par un sentiment de nostalgie (38 %) exceptionnellement élevé. Cela peut refléter un contraste culturel marqué qui renforce le désir des migrants tunisiens de se reconnecter avec leur culture et leur identité tunisiennes. La Suisse, avec son cadre de vie particulier, peut renforcer le sentiment d'être un étranger, stimulant ainsi le désir de retour aux racines.

De même, au Canada, la nostalgie (72,3%) est extrêmement prédominante, ce qui peut être interprété comme le résultat de la distance physique et psychologique importante entre les migrants tunisiens et leur patrie. Le climat canadien et les différences culturelles marquées peuvent contribuer à un sentiment accru de nostalgie et d'éloignement de leur culture d'origine.



Tableau 11 : Raisons de retour par pays d'accueil

| Raisons du désir de retour | Pays d'accueil | | | | | | | |
|-----------------------------------------|----------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| | Italie | Italie | Suisse | KSA | Italie | Canada | Lybie | Autre |
| Rapprochement familial | 53,5% | 83,0% | 37,3% | 58,7% | 14,1% | 0,00% | 77,8% | 34,6% |
| Nostalgie | 9,1% | 2,4% | 38,0% | 0,00% | 27,4% | 72,3% | 0,00% | 3,0% |
| Atteinte de l'âge de la retraite | 10,9% | 1,5% | 4,0% | 0,00% | 30,0% | 0,00% | 0,00% | 11,6% |
| Investissement | 9,4% | 1,8% | 0,00% | 0,00% | 3,5% | 0,00% | 0,00% | 9,5% |
| Autres | 17,1% | 11,3% | 20,7% | 41,3% | 25,0% | 27,7% | 22,2% | 41,3% |
| Total | 100,0% | 100,0% | 100,0% | 100,0% | 100,0% | 100,0% | 100,0% | 100,0% |

Source : Enquête Tunisia Hims 2021

b) Entre mobilité professionnelle et quête de retour : le parcours des migrants tunisiens en Arabie Saoudite

La migration des Tunisiens en Arabie Saoudite se caractérise par une complexité et une diversité qui dépassent largement le motif du retour au pays. En réalité, le contexte saoudien est marqué par une forte priorité pour le travail avec des contrats à durée déterminée et des politiques restrictives de visas du fait de la nature temporaire de l'expérience migratoire dans ce pays.

Charfeddine, un ingénieur tunisien, illustre bien cette réalité. Son contrat bien rémunéré en Arabie Saoudite était assombri par l'absence de sa famille, à cause des raisons personnelles relatives aux engagements de sa femme en Tunisie et l'éducation de ses enfants. « *L'absence de ma famille transformait mon séjour en exil plutôt qu'en opportunité professionnelle,* » confie-t-il, soulignant comment ces contraintes ont influencé son désir de retourner en Tunisie pour être à nouveau entouré de ses proches.

Parmi les préoccupations spécifiques soulevées par les migrants, le manque de liberté pour les femmes en Arabie Saoudite est particulièrement frappant. Kaouthar, une enseignante universitaire, partage son expérience : « *Les restrictions sur les femmes en Arabie Saoudite étaient difficiles à accepter. Cela a fortement influencé mon désir de*

retourner vivre en Tunisie, où je me sens plus libre et respectée. » Ce témoignage met en lumière les différences culturelles significatives et les restrictions qui pèsent sur les femmes, influençant leur expérience migratoire de manière négative.

La temporalité du séjour en Arabie Saoudite, liée à la situation professionnelle et à l'impossibilité d'obtenir la citoyenneté ou des droits de retraite¹⁹ comparables à ceux de l'Europe, pousse les migrants vers la planification de leur retour en Tunisie. Abdallah, cadre dans une société en Arabie Saoudite, partage sa stratégie : « *Sachant que mon séjour se limite à la fin de ma carrière professionnelle, j'ai commencé à investir en Tunisie dès que possible. Cependant, l'absence de soutien des autorités tunisiennes rend les démarches compliquées et décourageantes,* », cette déclaration reflétant un besoin d'appui et d'accompagnement souvent ressenti comme absent.

Les enseignants universitaires expriment également leur mécontentement vis-à-vis du régime de couverture sociale en Tunisie. Awatef, confrontée à des cotisations sociales calculées sur son salaire en Arabie Saoudite, témoigne : « *C'était exorbitant et ne tenait pas compte de la réalité économique en Tunisie. J'ai choisi de ne pas cotiser et d'épargner cet argent pour investir dans l'immobilier en Tunisie* ». Ce choix illustre une stratégie d'adaptation face à

¹⁹ Indemnité de fin de service accordé au travailleur migrant tunisien avant son retour

des politiques sociales jugées inadaptées, envisageant l'investissement immobilier comme une sécurité pour la retraite.

VI. Entre aspiration et incertitude : le paradoxe du retour chez les migrants tunisiens

L'examen des intentions des migrants tunisiens reflète un état d'esprit généralement tourné

vers le retour, plutôt que des projets de retour concrets. En effet, la grande majorité des migrants, à 63,4 %, expriment le souhait de rentrer un jour chez eux sans avoir arrêté un plan préliminaire ni fixé une date définitive. Ce désir, moins ancré dans des objectifs spécifiques, peut être motivé par divers facteurs personnels ou émotionnels.

Tableau 12 : Intentions de retour, sentiment ou projet de retour

| | Effectif | Pourcentage |
|-------------------------------|----------|-------------|
| Projets spécifiques de retour | 8405 | 36,6 |
| Sentiment général de retour | 14580 | 63,4 |

Source : Enquête Tunisia Hims 2021

Les données révèlent une prévalence générale de l'incertitude quant au retour : près de la moitié des migrants désirant retourner (43 %) ne savent pas à quelle date ils pourraient rentrer. Cette indécision peut refléter la complexité des processus de prise de décision associés à la migration, eux-mêmes influencés par de multiples variables changeantes. 11,6 % des migrants déclarent même qu'ils « ne savent pas » quand ils envisagent de revenir, suggérant que le retour demeure pour eux une idée abstraite plutôt qu'une échéance proche. Seuls

16,2 % des migrants se projettent dans un retour dans l'année, autant que ceux qui envisagent un retour dans un délai de plus de deux ans. Ces données suggèrent que, même chez ceux qui ont une idée de la période de leur retour, une large part ne définit pas ce retour en termes de stratégie ou de projet précis.

Tableau 13 : Date prévue pour le retour

| Date prévue de retour | Effectif | Pourcentage |
|-----------------------|----------|-------------|
| Dans un an | 3725 | 16,2 |
| D'ici un à deux ans | 2878 | 12,5 |
| Dans plus de deux ans | 3765 | 16,4 |
| Je ne suis pas sûr | 9892 | 43,0 |
| Ne sais pas | 2663 | 11,6 |

Source : Enquête Tunisia Hims 2021

L'absence de plans de retour définis chez une grande partie des migrants tunisiens peut refléter la complexité des liens qu'ils entretiennent avec leur pays d'accueil et la Tunisie. Le désir de retour semble être influencé par un mélange de désirs personnels et de conditions de vie actuelles, plutôt que par des objectifs ou des projets clairs, soulignant ainsi la

nature fluide et souvent indéterminée des aspirations migratoires. Cette indétermination est souvent exacerbée par les facteurs « push » et « pull » présents tant dans les pays d'accueil que dans le pays d'origine.

1. Facteurs pull dans le pays d'accueil

En analysant les raisons qui sous-tendent l'indécision des migrants de retourner en Tunisie malgré l'existence d'un désir de retour, il apparaît clairement que les facteurs « pull » dans les pays d'accueil, jouent un rôle crucial. Ces facteurs sont souvent constitués par des conditions de vie favorables, à travers, entre autres, un travail stable, un système de santé accessible et de bonne qualité, des opportunités éducatives, une protection sociale étendue, et un cadre de vie général promettant un bien-être supérieur à celui du pays d'origine.

Les résultats de l'enquête Tunisa Hims montrent en effet que la majorité des migrants tunisiens, désirant retourner, perçoivent positivement leur expérience migratoire, puisque 81,5 % affirment qu'elle est bonne. Une telle perception peut refléter une intégration réussie dans le pays d'accueil, l'accès à de meilleures opportunités ou une amélioration de la qualité de vie par rapport à celle de leur pays d'origine. Il est envisageable que cette satisfaction générale retarde leur volonté de revenir, car nous pouvons anticiper qu'une expérience migratoire épanouissante les ancre davantage dans le pays d'accueil et qu'elle entraînerait, en retour, une certaine résistance à revenir en Tunisie.

Tableau 14 : Perception de l'expérience migratoire chez les migrants désirant retourner en Tunisie

| Perception | Effectif | Pourcentage |
|----------------|----------|-------------|
| Bonne | 18730 | 81,5 |
| Neutre | 3142 | 13,7 |
| Mauvaise | 537 | 2,3 |
| Je ne sais pas | 576 | 2,5 |
| Total | 22985 | 100,0 |

Source : Enquête Tunisa Hims 2021

Prenons l'exemple d'Amine, un ingénieur tunisien résidant en Italie depuis près d'une décennie. Son récit personnel éclaire la manière dont ces facteurs d'attraction ont influencé sa décision de rester en Italie, malgré un fort désir initial de retourner en Tunisie après quelques années : « *Quand je suis arrivé en Italie, je pensais que ce serait temporaire, juste le temps*

de gagner de l'expérience professionnelle et de revenir en Tunisie, » raconte Amine. « *Mais au fil des ans, j'ai trouvé un emploi stable qui me satisfait, un système de santé de qualité, et un environnement éducatif idéal pour mes enfants.* » Ces facteurs « pull » ont créé un sentiment de sécurité et de confort pour Amine et sa famille, réduisant ainsi l'urgence de retourner en Tunisie. « *La qualité de vie ici est élevée, et même si mon cœur est toujours attaché à la Tunisie, les avantages de la vie en Italie sont difficiles à abandonner,* » ajoute-t-il. En outre, la perspective de perdre les avantages acquis, comme une bonne assurance maladie ou une retraite sécurisée, peut rendre l'idée d'un retour moins attrayante. « *Je dois penser à l'avenir de mes enfants et à ma propre sécurité financière. Retourner en Tunisie signifierait renoncer à beaucoup de choses que nous avons ici,* » explique Amine.

L'histoire d'Amine n'est pas unique parmi les migrants tunisiens en Italie. Beaucoup se retrouvent dans une situation où, malgré un lien fort avec leur pays d'origine, les bénéfices tangibles de la vie dans le pays d'accueil pèsent lourdement dans la balance. Pour eux, le retour n'est pas une question de manque d'amour pour la Tunisie, mais plutôt de choix pragmatique dicté par des considérations sur la qualité de vie et les opportunités pour eux-mêmes et leurs familles.

2. Facteurs push en Tunisie

a) *Entre aspirations et réalités : les défis du retour entrepreneurial pour les migrants tunisiens*

Les résultats de l'enquête de Tunisa Hims pointent également les principaux obstacles rencontrés par les migrants tunisiens souhaitant retourner en Tunisie pour y entreprendre. La bureaucratie et la complexité administrative arrivent en tête, citées à 55,4% par les participants, qui les considèrent comme des défis majeurs susceptibles de décourager l'entrepreneuriat en raison du temps et des efforts qu'il nécessite de consacrer au système administratif, ce qui doit paraître

particulièrement difficile à ceux qui sont habitués à des environnements d'affaires plus flexibles.

Un autre défi majeur est le manque de capital, dont 39,2 % des personnes interrogées ont fait mention. Ce chiffre indique que bien que les migrants aillent de l'avant avec des idées, le manque de ressources au départ est un obstacle majeur à l'exécution.

La corruption et le manque de transparence posent également un grave problème, car 21,2% des personnes interrogées ont déclaré que c'est l'un des plus grands défis. Ces préoccupations liées à l'intégrité du processus d'affaires peuvent pousser les migrants à hésiter à investir dans un système perçu comme inéquitable ou risqué.

Tableau 15 : Perception des migrants désirant retourner sur l'environnement des affaires en Tunisie

| Difficultés rencontrées si le migrant désirant retourner envisage créer un projet en Tunisie | (%) |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Capital insuffisant | 39,2% |
| Manque d'assistance pour le financement de projets/Absence d'avantages fiscaux | 17,5% |
| Bureaucratie et complexité administrative | 55,4% |
| Absence de conditions favorables à la compétitivité | 9,5% |
| Difficulté ventes/ faible demande | 11,2% |
| Corruption/manque de transparence | 21,2% |
| Manque d'expérience et de formation | 6,0% |
| Manque de main d'œuvre qualifiée | 7,1% |
| Manque d'orientation et de sensibilisation | 8,7% |
| Autre | 3,8% |
| Je ne sais pas | 15,0% |

Source : Enquête Tunisia Hims 2021

Le récit de Sana et celui de Faiza illustrent les défis rencontrés par les migrants tunisiens qui ont le désir de retourner en Tunisie et d'entreprendre des projets personnels, mais qui sont dissuadés par des obstacles administratifs et financiers.

Sana, établie en Italie, porte en elle l'ambition d'ouvrir une salle de sport moderne en Tunisie. Elle envisage son retour comme l'occasion de transmettre les compétences et les connaissances qu'elle a acquises à l'étranger. Cependant, son enthousiasme est tempéré par la perspective de la complexité administrative en Tunisie. « J'ai vu des amis rentrer et se battre contre la bureaucratie, se heurter à des murs pour chaque démarche, » confie Sana. « Et le financement est un autre casse-tête. En Italie, il y a des aides, des prêts pour les entrepreneurs, mais en Tunisie, je ne sais pas par où commencer ». Cette incertitude et ces craintes la retiennent de franchir le pas vers la réalisation de son rêve.

Faiza, quant à elle, a déjà fait l'expérience d'essayer de démarrer une entreprise en Tunisie depuis l'Italie. Elle a investi dans la production de pâtes fraîches, espérant que cela faciliterait son retour. « J'avais tout planifié, mais rien ne s'est passé comme prévu, » raconte Faiza. « Chaque étape requérait plus de papiers, plus de signatures, et chaque visite en Tunisie était une course contre la montre pour débloquer la situation suivante ». Finalement, épuisée par les allers-retours, les frais imprévus et le manque de soutien, Faiza a dû se résoudre à fermer son entreprise. « C'était censé être le début de ma nouvelle vie en Tunisie, et c'est devenu un cauchemar administratif ».

Ces récits soulignent les aspirations des migrants tunisiens à ramener une contribution positive dans leur pays d'origine mais aussi les décourageantes réalités auxquelles ils sont confrontés. Les histoires de Sana et Faiza mettent en évidence les obstacles bureaucratiques et le manque de soutien financier qui compromettent les projets de

retour, même les plus prometteurs et enthousiastes, dans le contexte supposé d'ouverture financière envers les investissements en Tunisie. Ces expériences pourraient inévitablement influencer la décision d'autres migrants, qui envisagent de revenir mais qui pourraient choisir de reporter ou d'annuler leurs projets en raison de ces obstacles perçus.

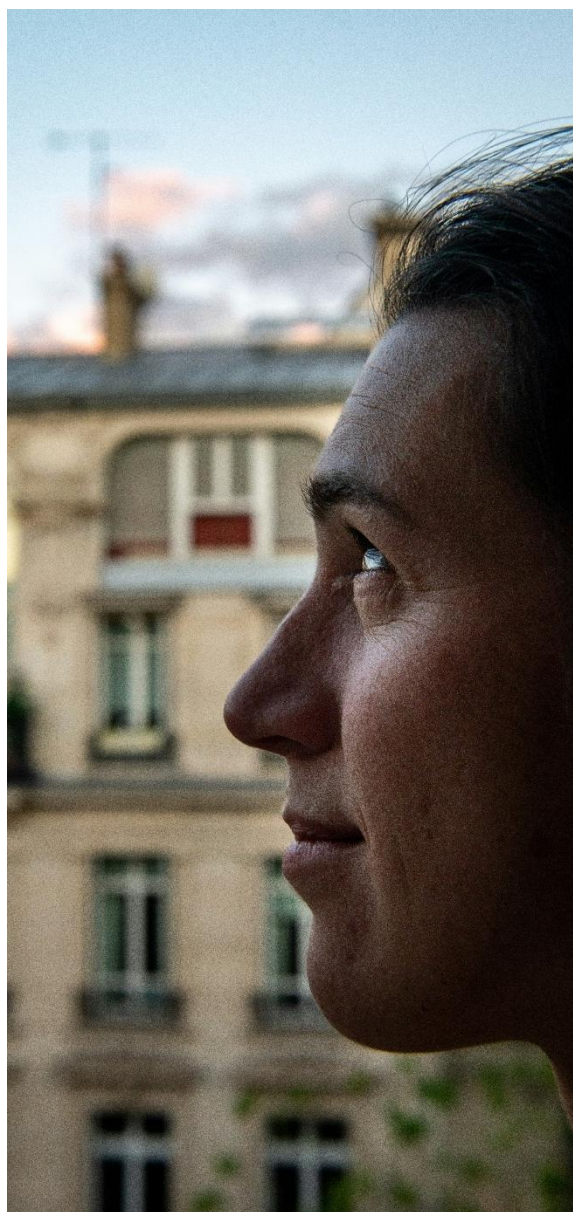
b) Désir de retour et éducation des enfants : le choix difficile des familles migrantes tunisiennes

L'éducation des enfants est un facteur déterminant dans les décisions de retour des familles de migrants tunisiens. Pour beaucoup, le manque d'accès aux écoles internationales, notamment françaises et italiennes, en dehors des grandes zones urbaines comme le Grand Tunis et quelques villes côtières, constitue un obstacle majeur. Cette contrainte pointe du doigt une tension centrale dans le processus de retour : concilier le désir de renouer avec la culture d'origine et la responsabilité d'assurer une éducation de qualité, en continuité avec le système scolaire adopté à l'étranger.

Leila, professionnelle de la santé en Italie, illustre ce dilemme. Tout en souhaitant revenir en Tunisie pour reconnecter ses enfants avec leurs racines culturelles, elle s'inquiète du manque d'écoles françaises dans sa région natale : « *En dehors de Tunis et des villes côtières, il est difficile de trouver une école française qui offre le même niveau d'éducation qu'en Italie. Je suis tiraillée entre le désir de rentrer chez nous et la responsabilité de leur offrir la meilleure éducation possible* ».

Faiçal, entrepreneur en Italie, partage une préoccupation similaire. Ses enfants sont bien intégrés dans le système scolaire italien, mais l'absence d'écoles italiennes en dehors de Tunis complique ses projets de retour : « *Vivre dans ma ville d'origine sans compromettre leur éducation est un défi qui m'oblige à repenser notre plan de retour* ».

Ces témoignages révèlent un aspect souvent sous-estimé des décisions migratoires : l'éducation des enfants peut devenir un facteur structurant dans le choix du moment ou même de la faisabilité du retour. Ce dilemme reflète une tension entre aspirations personnelles (vivre dans sa région d'origine) et logiques globales d'adaptation au système éducatif international. Sans une offre éducative plus étendue géographiquement et financièrement accessible, les familles migrantes risquent de reporter indéfiniment leur retour ou de le conditionner à des sacrifices sur le plan éducatif.



Conclusion

En conclusion, ce chapitre a examiné le désir complexe de retour des migrants tunisiens en combinant la méthodologie mixte de l'analyse des données quantitatives provenant de l'enquête Tunisia Hims et des discussions de groupe. L'analyse des résultats de l'enquête Tunisia Hims a montré des corrélations entre le retour et diverses variables tandis que les discussions de groupe ont donné un aperçu approfondi sur la vie des individus et leur désir de rentrer. La méthodologie mixte a donc permis de découvrir des nuances et d'éclairer des zones d'ombre que les données quantitatives seules ne peuvent offrir, enrichissant notre compréhension des facteurs qui influencent l'intention des migrants de retourner en Tunisie. Ce chapitre contribue ainsi à une meilleure appréhension des dynamiques de retour, soulignant l'importance des liens familiaux, des considérations économiques, et du sentiment d'appartenance culturelle dans le processus de décision de retour des migrants.

Le chapitre suivant se concentrera sur le retour effectif des migrants tunisiens, en analysant non seulement les statistiques liées aux retours déjà réalisés, mais aussi les expériences concrètes de réinsertion. Il offrira une vue d'ensemble des défis, des réussites et des opportunités rencontrés par les migrants après leur retour en Tunisie, éclairant les mécanismes socio-économiques qui sous-tendent ce processus.



67

Chapitre 4

Dynamiques de retour des migrants tunisiens : une analyse quantitative et qualitative

A & L

A &



Introduction

Ce chapitre présente une analyse approfondie des caractéristiques démographiques et socio-économiques des migrants de retour en Tunisie, basée sur une méthodologie mixte combinant des approches quantitatives et qualitatives.

Dans la première section, nous proposons une analyse quantitative des données issues de l'enquête Tunisia Hims 2021. Cette enquête fournit une base de données exhaustive permettant de comprendre divers aspects du processus de réinsertion des migrants tunisiens de retour dans leur pays d'origine.

La seconde section complète cette approche quantitative par une analyse qualitative, visant à explorer les expériences des migrants tunisiens de retour. Cette démarche permet de saisir la richesse et la complexité des trajectoires individuelles, offrant une compréhension approfondie des motivations, des obstacles et des stratégies de survie des migrants de retour.

En combinant les approches quantitatives et qualitatives, ce chapitre vise à fournir une vue d'ensemble complète et nuancée des dynamiques de retour des migrants tunisiens. Cette méthodologie mixte permet non seulement d'identifier des tendances et des outputs importants à partir des données statistiques, mais aussi de comprendre les expériences individuelles et les défis personnels des migrants de retour.

Section 1

Profil et dynamiques des migrants de retour en Tunisie : analyse quantitative basée sur l'Enquête Tunisia Hims 2021

Cette section présente une analyse quantitative détaillée des caractéristiques démographiques et socio-économiques des migrants de retour en Tunisie, basée sur les statistiques de l'enquête Tunisia Hims 2021. En utilisant une méthodologie quantitative, nous examinerons plusieurs aspects clés de la réinsertion des migrants dans leur pays d'origine.

Nous débuterons par le profil démographique et les dynamiques professionnelles des migrants de retour. Cette partie inclura une analyse de la répartition par genre et âge, révélant des dynamiques de migration spécifiques, ainsi que l'examen du niveau d'instruction des migrants. Nous étudierons ensuite les dynamiques professionnelles après le retour, en détaillant leur activité économique, la recherche d'emploi, les raisons de non-recherche d'emploi, la transition de statut professionnel, et les secteurs d'activité.

Ensuite, l'analyse géographique selon les pays d'accueil des migrants de retour permettra de comprendre les flux migratoires en fonction de leur provenance, mettant en lumière les particularités régionales des retours.

L'évolution temporelle de la migration de retour sera également abordée. Nous examinerons comment les retours ont varié selon les régions de provenance et les périodes, et comment les caractéristiques démographiques et professionnelles des migrants ont évolué au fil du temps.

Nous approfondirons ensuite les raisons de retour des migrants tunisiens à travers une analyse contextuelle et temporelle. Nous identifierons les motifs généraux de retour, analyserons leur évolution au fil du temps, et

évaluerons l'impact des pays d'émigration sur ces motifs.

Enfin, nous explorerons la relation entre la durée de migration et le retour, en analysant comment la durée passée à l'étranger influence les tendances de retour, et en comparant les dynamiques de retour entre les principaux pays d'accueil.

Pour conclure, nous examinerons les dynamiques et motivations de ré-émigration des migrants de retour, en étudiant leurs intentions de repartir, les destinations envisagées, les variations selon les régions de provenance, les moments choisis pour une nouvelle migration, et les raisons qui motivent ces décisions.

Cette approche méthodique et quantitative nous permettra de mieux comprendre les facteurs influençant le retour et la réinsertion des migrants tunisiens, ainsi que leurs aspirations et défis dans le contexte de la migration de retour.

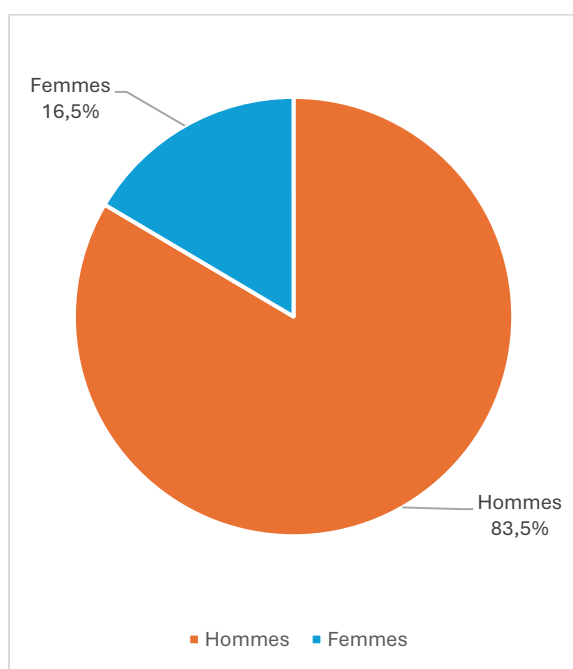
I. Profil démographique et dynamiques professionnelles des migrants de retour

Cette partie examine les caractéristiques démographiques et socio-économiques des migrants de retour en Tunisie en se basant sur les données de l'enquête Tunisia Hims 2021. Nous analyserons la répartition par genre et âge. Ensuite, nous étudierons le niveau d'instruction des migrants. Enfin, nous aborderons les dynamiques professionnelles post-retour.

1. Répartition par genre et âge

L'enquête Tunisia Hims estime à 210 848 le nombre de migrants de retour tunisiens²⁰. Cette population est principalement masculine (83,5% hommes contre 16,5% femmes). Cette disproportion importante informe sur des dynamiques de migration potentiellement influencées par des facteurs économiques et sociaux spécifiques au genre.

Figure 8 : Migrants de retour, répartition par genre

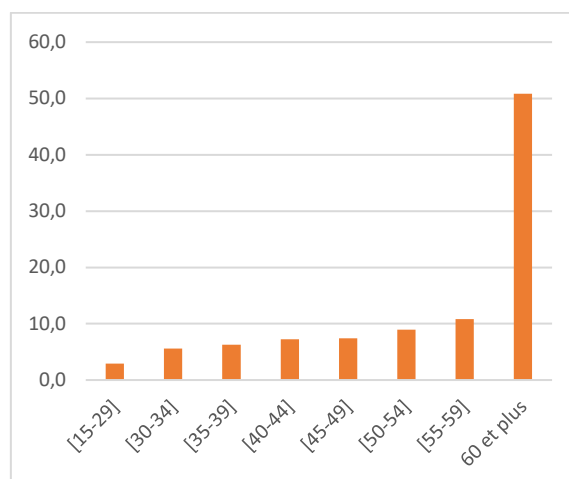


Source : Enquête Tunisia Hims 2021

En ce qui concerne la distribution par âge, les données montrent une prédominance des seniors parmi les migrants de retour. Plus de 50% des migrants ont 60 ans ou plus, ce qui met en lumière une tendance au retour à l'approche ou après la retraite professionnelle. Les jeunes âgés de 15 à 34 ans représentent seulement 8,5% de cette population.

²⁰ Dans le cadre de l'enquête Tunisia Hims 2021, est considéré comme migrant de retour toute personne de nationalité tunisienne résidant actuellement en Tunisie, qui a vécu à l'étranger pendant trois mois ou plus, et était âgée de 15 ans ou plus au moment de son retour

Figure 9 : Migrants de retour, répartition par groupes d'âges



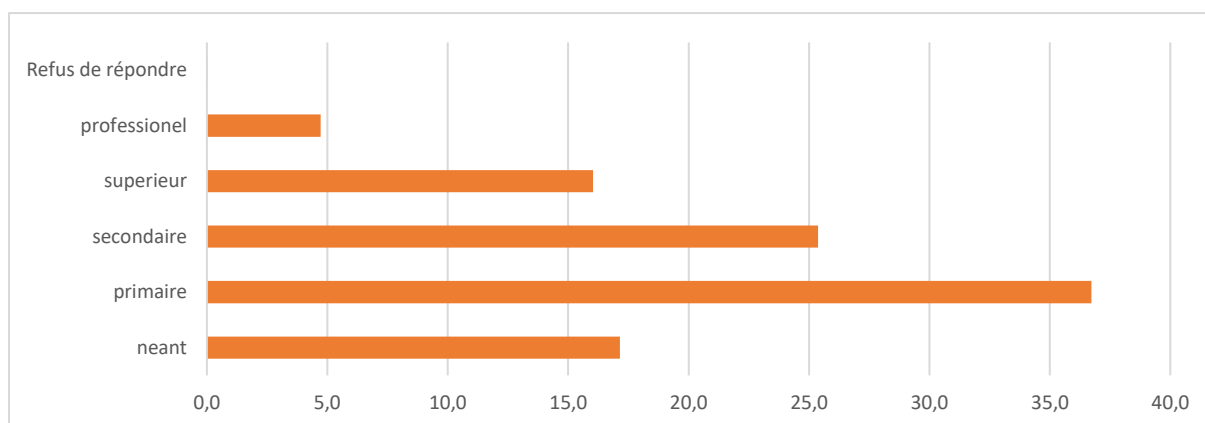
Source : Enquête Tunisia Hims 2021

2. Niveau d'instruction

Le niveau d'instruction des migrants de retour tunisiens est relativement modeste, ce qui a des implications directes sur leur intégration professionnelle et sociale à leur retour. L'enquête indique que 17,2% des migrants de retour sont analphabètes. Seulement 16% ont atteint l'enseignement supérieur, tandis que la majorité a un niveau d'éducation primaire (37,5%) ou secondaire (25,4%).



Figure 10 : Migrants de retour, répartition selon le niveau d'instruction



Source : Enquête Tunisia Hims 2021

3. Dynamiques professionnelles après le retour

a) Activité économique post-retour

Après leur retour en Tunisie, les migrants tunisiens affichent une participation variée dans l'économie locale. Selon les données récoltées, seulement 41,6% des migrants ont repris une activité économique. En revanche, une majorité de 58,3% n'a pas exercé d'activité économique, révélant un taux frappant d'inactivité qui peut s'expliquer par divers facteurs tels que des défis d'intégration, la santé, ou le choix personnel de retraite ou d'autres engagements.

Tableau 16 : Activité économique des migrants de retour

| Avez-vous exercé une activité économique après le retour ? | Pourcentage valide |
|------------------------------------------------------------|--------------------|
| Oui | 41,6% |
| Non | 58,3% |
| Refuse de répondre | 0,1% |
| Total | 100,0% |

Source : Enquête Tunisia Hims 2021

b) Recherche d'emploi

La recherche active d'emploi parmi les migrants de retour en Tunisie est remarquablement faible. Parmi eux, seulement 14,6% sont actuellement à la recherche d'un emploi et sont donc classés comme chômeurs. Cette

proportion limitée de chercheurs d'emploi actifs souligne soit des obstacles à l'emploi, soit une satisfaction des conditions de vie actuelles sans emploi formel. De façon plus frappante, une grande majorité, soit 85,1%, des migrants de retour ne cherche pas activement un emploi.

Tableau 17 : Recherche d'emploi parmi les migrants de retour

| Êtes-vous actuellement à la recherche d'un emploi ? | Pourcentage valide |
|-----------------------------------------------------|--------------------|
| Oui, Chômeur | 14,6% |
| Non, Ne veut pas, ne cherche pas | 85,1% |
| Refuse de répondre | 0,3% |
| Total | 100,0% |

Source : Enquête Tunisia Hims 2021

c) Raisons de non-recherche d'emploi

Les raisons pour lesquelles de nombreux migrants de retour en Tunisie ne recherchent pas activement un emploi révèlent des dynamiques socio-économiques et culturelles. La majorité, soit 59,2%, des migrants non-chercheurs d'emploi sont des retraités, ce qui indique que pour beaucoup, le retour au pays coïncide avec la fin de leur carrière professionnelle active. De plus, 17,7% citent des conditions de santé limitantes comme obstacle

majeur à leur participation au marché du travail, démontrant des questions de santé publique et d'accessibilité aux soins pour les populations âgées ou handicapées.

En outre, 16,4% des migrants ne cherchent pas d'emploi en raison de responsabilités familiales, telles que la garde d'enfants ou le soin aux autres membres de la famille, ce qui peut souvent dissuader particulièrement les femmes de réintégrer le marché du travail. Enfin, 1,5% des migrants sont empêchés de chercher un emploi par des facteurs culturels ou des pressions familiales, où traditionnellement certaines normes peuvent limiter l'emploi, surtout pour les femmes, en dehors du foyer.

Tableau 18 : Raisons de non-recherche d'emploi parmi les migrants de retour

| Pourquoi vous n'êtes pas à la recherche d'un emploi ? | Pourcentage valide |
|-------------------------------------------------------|--------------------|
| Retraité/Italienne | 59,2% |
| Handicap, maladie | 17,7% |
| S'occuper de la maison | 16,4% |
| Le mari ou le père ne veut pas | 1,5% |
| Études, formation | 1,3% |
| Autres | 3,8% |
| Total | 100,0% |

Source : Enquête Tunisia Hims 2021

d) Transition de statut professionnel

La transition professionnelle des migrants tunisiens de retour est marquée par une diminution importante du taux de salariés, passant de 97% à 65,7% chez les actifs occupés. Cette baisse peut être attribuée à plusieurs facteurs, notamment les difficultés dans la structure du marché de l'emploi en Tunisie, qui se caractérise par une offre assez limitée de postes salariés stables. Cette situation contraint de nombreux retournés à explorer d'autres alternatives professionnelles. En outre, une désillusion possible vis-à-vis des conditions de travail ou de la rémunération en Tunisie pourrait également inciter à une transition vers l'indépendance professionnelle.

Parallèlement, on observe une croissance remarquable de l'entrepreneuriat, avec une augmentation des travailleurs indépendants, avec et sans salariés, de 2,5% à 33,2%. Cette hausse est particulièrement frappante chez les indépendants sans salariés, passant de 1,7% à 21,6%. Ce phénomène est stimulé par l'acquisition de compétences et de capital à l'étranger, rendant ces migrants plus aptes et motivés à lancer leur propre entreprise. Cette tendance à l'entrepreneuriat se présente comme une réponse adaptative à un marché du travail limitatif où les possibilités d'emploi salarié sont rares ou peu attrayantes, poussant ainsi les migrants de retour à créer leurs propres opportunités économiques.

Tableau 19 : Transition de la situation professionnelle avant et après le retour

| Statut professionnel | Avant retour | Après retour |
|-------------------------------|--------------|--------------|
| Indépendant avec des salariés | 0,8% | 11,6% |
| Indépendant sans salariés | 1,7% | 21,6% |
| Salarié | 97,0% | 65,7% |
| Autres | 0,5% | 1,1% |
| Total | 100,0% | 100,0% |

Source : Enquête Tunisia Hims 2021

e) Secteurs d'activité des migrants de retour

Les migrants de retour en Tunisie s'engagent principalement dans le secteur de la construction, qui représente 22,5% des emplois. Juste derrière, 19% des migrants optent pour l'agriculture, la sylviculture et la pêche, souvent motivés par le retour à des pratiques traditionnelles et la gestion de ressources familiales. Le secteur du commerce et de la mécanique des voitures et des motos, nécessitant des compétences techniques, attire 10,6% des retournés qui exploitent des compétences acquises à l'étranger. Les industries transformatrices emploient 6,3%, indiquant une intégration de compétences spécifiques dans des domaines plus techniques. D'autres secteurs tels que le transport,

l'hébergement et l'éducation montrent une représentation moindre, possiblement en raison de barrières plus élevées à l'entrée ou de la saturation du marché. Enfin, 10,3% des migrants travaillent dans divers autres domaines, démontrant la diversité des parcours professionnels et des opportunités saisies, y compris dans des secteurs émergents ou spécialisés.

Tableau 20 : Répartition des migrants de retour par secteur d'activité

| Secteur d'Activité | Pourcentage |
|-------------------------------------------------|-------------|
| Agriculture, sylviculture et pêche | 19.0 |
| Construction | 22.5 |
| Commerce et mécanique des voitures et des motos | 10.6 |
| Transport et Stockage | 4.8 |
| Hébergement et restauration | 6.0 |
| Éducation | 5.1 |
| Industries transformatrices | 6.3 |
| Autres | 10.3 |
| Total | 100.0 |

Source : Enquête Tunisia Hims 2021

II. Analyse géographique selon les pays d'accueil des migrants de retour

Les migrations de retour en Tunisie sont marquées par des flux variés en provenance de

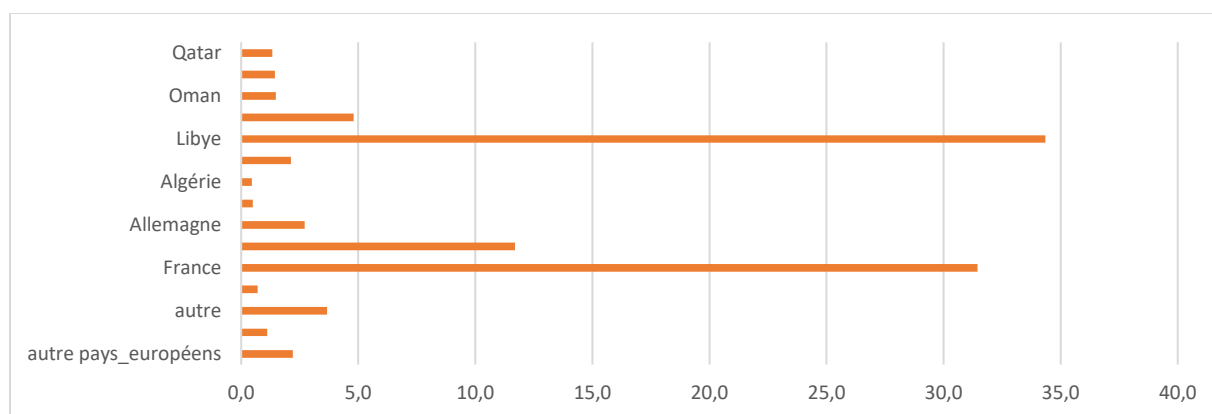
plusieurs régions clés. La Libye, avec 34,3% des migrants de retour, a longtemps été un lieu privilégié pour les travailleurs tunisiens, attirés par des opportunités dans les secteurs du pétrole et de la construction. Cependant, les bouleversements politiques et les conflits régionaux ont souvent forcé ces migrants à retourner en Tunisie, contribuant à ce taux élevé de retour.

L'Italie compte pour 31,5% des retours, une dynamique soutenue par les liens historiques et humains qui facilitent les échanges migratoires depuis l'indépendance de la Tunisie. Nombreux sont ceux qui ont migré vers la Italie pour des raisons éducatives, professionnelles ou familiales, et qui décident de retourner en Tunisie pour diverses raisons, alimentant un flux régulier de retour.

L'Italie, avec 11,7%, sert de point d'entrée européen pour de nombreux Tunisiens, notamment grâce à son secteur agricole demandeur. Les liens culturels et historiques entre l'Italie et la Tunisie ont aussi facilité ces migrations, avec des retours souvent motivés par des choix personnels.

Enfin, les pays du Golfe sont une source notable de retours, attirant les migrants avec des rémunérations élevées et des opportunités dans des secteurs comme la technologie, la santé, et l'éducation. Les retours de cette région sont fréquemment déclenchés par l'expiration des contrats de travail.

Figure 11 : Migrants de retour selon les pays de provenance

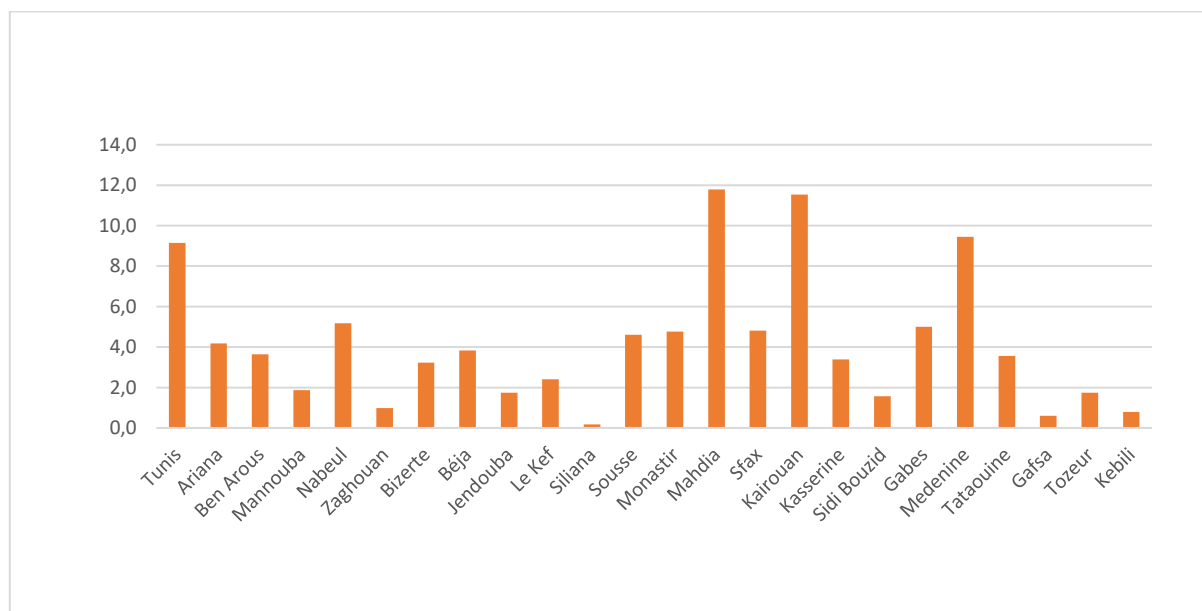


Source : Enquête Tunisia Hims 2021

Les choix de réinstallation des migrants de retour en Tunisie montrent une préférence marquée pour certaines régions, reflétant l'influence de facteurs variés comme les ressources disponibles, les réseaux familiaux, et les opportunités économiques. Mahdia et Kairouan émergent comme les principaux gouvernorats de réinstallation, avec des taux de 11,8% et 11,5% respectivement. Ces régions attirent les migrants qui en sont originaires en raison de liens familiaux forts et de la disponibilité de terres agricoles et d'autres ressources naturelles, facilitant une intégration économique et sociale.

Médénine et Tunis attirent également une part significative des migrants de retour, avec 9,5% et 9% des migrants choisissant ces localités. La capitale, Tunis, avec ses opportunités diversifiées en matière d'emploi et ses meilleures infrastructures, est particulièrement attrayante pour ceux qui cherchent à réintégrer un environnement urbain dynamique. Médénine, offrant à la fois un lien culturel fort et un accès aux marchés économiques transfrontaliers, représente une option viable pour les migrants de retour originaires du sud tunisien, qui cherchent à exploiter les marchés locaux et internationaux.

Figure 12 : Migrants de retour, répartition par gouvernorat



Source : Enquête Tunisia Hims 2021

III. Évolution temporelle de la migration de retour

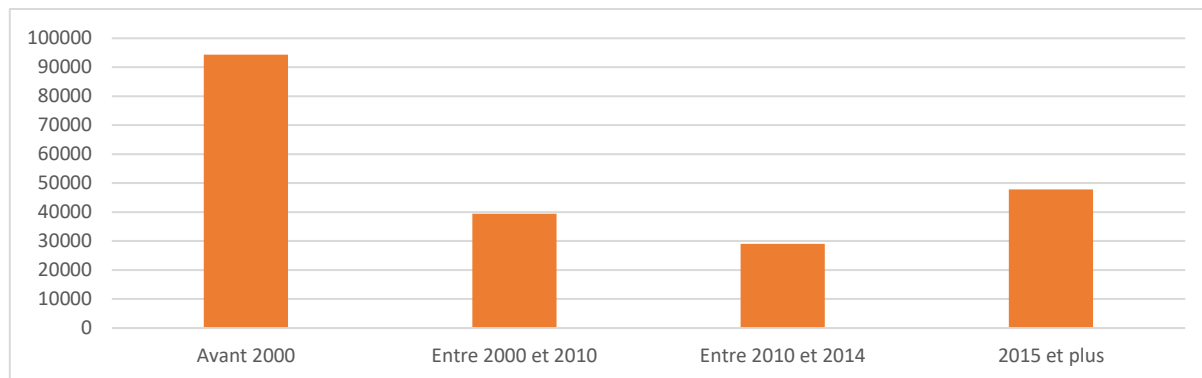
La migration de retour en Tunisie a connu des fluctuations au fil des décennies, avec des dynamiques distinctes observées avant et après l'an 2000. Ces variations sont largement attribuables à des changements économiques, politiques et sociaux, à la fois en Tunisie et dans les régions d'émigration.

Dans la période précédant l'année 2000, la Tunisie a enregistré un total de 94.336 retours de migrants. Durant cette ère, les flux migratoires de retour étaient principalement constitués de migrants provenant d'Europe et des pays du Maghreb. Les données montrent une répartition presque équilibrée entre ces deux sources, ce qui reflète les mouvements migratoires stimulés par des opportunités économiques en Europe et des liens culturels ou familiaux avec les pays du Maghreb. Cette

période coïncide avec des politiques migratoires européennes relativement ouvertes et une situation économique fluctuante dans le

Maghreb qui pourrait avoir influencé les décisions de retour.

Figure 13 : Répartition migrants de retour par périodes



Source : Enquête Tunisia Hims 2021

Après l'année 2000, une augmentation du nombre de retours est observée, totalisant 116.457 retours. Cette hausse est particulièrement importante après 2015, représentant 41% des retours de cette période. Cette tendance peut être indicative de divers changements socio-économiques globaux ou locaux qui ont influencé les décisions de retour des migrants. Ces données offrent un aperçu des dynamiques de migration et des périodes pendant lesquelles les retours ont été plus fréquents, illustrant ainsi l'impact potentiel des conditions globales sur les motifs de retour.

Tableau 21 : Répartition migrants de retours par périodes après 2000

| Périodes de | Pourcentage |
|--------------------|-------------|
| Entre 2000 et 2010 | 34 % |
| Entre 2010 et 2014 | 25 % |
| 2015 et plus | 41 % |

Source : Enquête Tunisia Hims 2021

IV. Raisons de retour des migrants tunisiens : analyse contextuelle et temporelle

Nous explorerons dans ce qui suit les différentes raisons qui motivent les migrants tunisiens à retourner dans leur pays d'origine. Tout d'abord, nous aborderons les généralités sur les

motivations de retour, en identifiant les facteurs communs et les tendances générales parmi cette population. Ensuite, une analyse temporelle permettra de comprendre l'évolution de ces motivations au fil du temps, en réponse à divers contextes socio-économiques. Enfin, nous examinerons l'impact des pays d'émigration sur les motifs de retour.

1. Généralités sur les raisons de retour

L'analyse des raisons motivant le retour des migrants tunisiens révèle un ensemble de facteurs variés, parmi lesquels trois motivations principales se détachent nettement, reflétant les défis et les aspirations qui influencent ces décisions.

La première et principale raison du retour est le rapprochement familial qui concerne 25,3% des migrants. Cette motivation est profondément ancrée dans le désir de renouer avec les racines familiales et culturelles. Pour beaucoup, le retour en Tunisie représente une opportunité de réintégrer des réseaux de soutien familiaux, de participer à l'éducation des enfants dans un contexte culturel familier, ou de bénéficier du soutien lors d'événements majeurs de la vie tels que le mariage ou les séparations.

La retraite constitue la deuxième raison la plus fréquente, citée par 10,1% des migrants de retour. Ce groupe est généralement composé de personnes qui, après avoir passé de nombreuses années à travailler à l'étranger, choisissent de retourner en Tunisie pour y passer leurs années de retraite. Les motivations incluent le désir de vivre leurs vieux jours dans un environnement familial, le coût de la vie généralement plus bas en Tunisie par rapport à beaucoup de pays développés, et l'accès à une communauté et un mode de vie plus en accord avec leurs valeurs et attentes culturelles.

Enfin, la fin du contrat de travail, mentionnée par 8,5% des répondants, reflète les réalités économiques auxquelles sont confrontés les migrants. Cette raison est souvent liée à l'insécurité de l'emploi à l'étranger ou à la fin de contrats temporaires qui ne mènent pas à un renouvellement ou à une stabilisation de l'emploi. Pour certains, le retour devient une nécessité plutôt qu'un choix, surtout en l'absence de perspectives d'emploi viables à l'étranger ou de possibilités de renouvellement de leur statut migratoire. Outre les principales raisons citées, une multitude d'autres facteurs contribuent également au retour des migrants tunisiens. Ces raisons incluent le chômage et les conditions de travail insatisfaisantes, qui représentent 7,8% des cas, reflétant les difficultés économiques rencontrées à l'étranger. La sécurité personnelle et les préoccupations liées à la guerre, la xénophobie ou le racisme, citées par 7,1% des répondants, sont également des moteurs significatifs du retour, surtout pour ceux qui ont vécu dans des régions en proie à des conflits ou à des tensions sociales.

Les problèmes de santé, qui affectent 4,7% des migrants, ainsi que les complications administratives liées au séjour ou l'expulsion, mentionnés par 3,6% et 4,4% respectivement, sont d'autres facteurs importants. Enfin, l'impact de la pandémie de COVID-19, bien que moins répandu (1,3%), a aussi poussé certains migrants à retourner en Tunisie, souvent en réponse aux incertitudes économiques et aux restrictions de mobilité internationale.

Tableau 22 : Raisons de retour des migrants tunisiens

| Raisons de retour | Pourcentage |
|--------------------------------------------------|-------------|
| Chômage – Offre d'emploi – conditions de travail | 7,8% |
| Fin contrat de travail | 8,5% |
| Retraite | 10,1% |
| Désir d'investir- Affaires | 1,4% |
| Condition et coût de la vie | 4,2% |
| Rapprochement familial | 25,3% |
| Mariage – joindre conjoint – séparation | 6,4% |
| Education- formation y compris les enfants | 3,3% |
| Insécurité-guerre-xénophobie-Racisme | 7,1% |
| Raisons de santé | 4,7% |
| Problèmes de papiers- | 3,6% |
| Expulse – refoule | 4,4% |
| COVID-19 | 1,3% |
| Autres | 12,1% |
| Total | 100,0% |

Source : Enquête Tunisia Hims 2021

2. Analyse temporelle des raisons de retour

L'analyse des raisons de retour des migrants tunisiens sur différentes périodes montre des tendances claires et des changements dans les motivations qui ont influencé leur décision de retourner en Tunisie.

Avant 2000, la principale motivation de retour était le rapprochement familial, représentant près de 30% des cas. Cette tendance illustre l'importance des liens familiaux et sociaux durant cette période. Parallèlement, les questions économiques telles que le chômage et les conditions de travail, ainsi que la fin de contrat de travail, étaient également prédominantes, indiquant des retours souvent contraints par des circonstances économiques défavorables dans les pays d'accueil.

Entre 2000 et 2010, nous observons une augmentation marquée de la proportion de migrants retournant en Tunisie pour leur retraite, qui passe à 18,9%. Ce pic peut être interprété comme le retour d'une génération de

travailleurs migrants ayant atteint l'âge de la retraite après avoir passé de nombreuses années à l'étranger. Bien que le rapprochement familial demeure une raison significative, il connaît une légère diminution, suggérant une diversification des motivations de retour.

De 2010 à 2014, la période est marquée par une hausse spectaculaire des retours causés par l'insécurité, la guerre, la xénophobie ou le racisme, avec un taux de 24,7%. Cette tendance est probablement influencée par les turbulences régionales, notamment les révolutions du Printemps arabe. Les raisons économiques continuent de diminuer en importance, reflétant des améliorations ou des adaptations dans les stratégies d'emploi des

migrants.

Plus récemment, la COVID-19 émerge comme un nouveau facteur, avec 5,5% des migrants citant la pandémie comme raison de leur retour, illustrant l'impact des crises sanitaires mondiales sur les décisions de migration. Les raisons de sécurité restent élevées, bien que moins prédominantes que dans la période précédente, reflétant la persistance de l'instabilité dans certaines régions. Par ailleurs, le rapprochement familial et la retraite restent des motifs constants, signifiant que, malgré les fluctuations des crises et des conditions économiques, les raisons personnelles et familiales conservent leur centralité dans les décisions de retour.

Tableau 23 : Raisons de retour par période de retour

| Raisons de retour | Périodes de retour | | | |
|--------------------------------------------|--------------------|-----------|-------------|--------------|
| | Avant 2000 | 2000-2010 | 2010 – 2014 | 2015 et plus |
| Chômage – Offre d'emploi – conditions de | 8,4% | 8,5% | 6,1% | 6,9% |
| Fin contrat de travail | 10,7% | 7,5% | 4,9% | 7,2% |
| Retraite | 3,9% | 18,9% | 12,9% | 13,1% |
| Désir d'investir- Affaires | 1,3% | 1,8% | 0,8% | 1,5% |
| Condition et coût de la vie | 4,6% | 4,4% | 3,0% | 4,0% |
| Rapprochement familial | 29,7% | 23,7% | 19,9% | 21,3% |
| Mariage – joindre conjoint – séparation | 7,5% | 6,3% | 4,7% | 5,5% |
| Education- formation y compris les enfants | 3,6% | 2,6% | 2,2% | 3,7% |
| Insécurité-Guerre-Xénophobie-Racisme | 2,7% | 1,5% | 24,7% | 9,6% |
| Raisons de santé | 3,5% | 5,8% | 7,1% | 4,5% |
| Problèmes de papiers | 3,2% | 4,2% | 3,5% | 3,7% |
| Expulse – refoule | 5,8% | 3,7% | 3,0% | 3,2% |
| COVID-19 | 0,0% | 0,0% | 0,0% | 5,5% |
| Autres | 15,2% | 5,7% | 7,2% | 10,1% |
| Total | 100,0% | 100,0% | 100,0% | 100,0% |

Source : Enquête Tunisia Hims 2021

3. Impact des pays d'émigration sur les motifs de retour

L'analyse des motifs de retour des migrants tunisiens révèle des tendances distinctes, où chaque pays d'émigration influence de manière spécifique les raisons pour lesquelles les migrants décident de retourner en Tunisie. Ces tendances soulignent les différents défis et opportunités auxquels les migrants sont confrontés à l'étranger, et comment ces facteurs déterminent leur décision de retour.

La France se distingue par un taux élevé de retours motivés par la retraite, avec 84,2% des migrants revenant de ce pays pour cette raison. Cela reflète une forte tendance des Tunisiens à migrer vers la France pour y travailler et y vivre pendant de longues périodes avant de choisir de retourner en Tunisie pour leur retraite, souvent attirés par le désir de renouer avec un contexte culturel et familial familier. Cependant, 42,8% des retours motivés par des raisons d'éducation concernent également des migrants venant de France, ce qui illustre l'importance du projet éducatif aux yeux des parents.

En ce qui concerne l'Italie, les défis administratifs sont une caractéristique notable, avec 35,8% des migrants qui reviennent de ce pays en raison de problèmes liés aux formalités.

Ces problèmes peuvent inclure des difficultés à renouveler des permis de séjour ou à naviguer dans un système d'immigration complexe, poussant les migrants à retourner en Tunisie. Par ailleurs, 29,1% des migrants retournant en raison d'expulsions ou de refoulements sont également originaires d'Italie, ce qui souligne les politiques migratoires strictes et les contrôles rigoureux auxquels les Tunisiens sont souvent confrontés dans ce pays qui est également la principale porte d'entrée de la migration irrégulière.

La situation en Libye, exacerbée par la révolution de 2011 et l'instabilité sécuritaire et politique qui en résultent, reste particulièrement préoccupante. En effet, 92% des migrants tunisiens qui rentre en raison de l'insécurité ou des conflits proviennent de ce pays. Cette proportion élevée illustre les conditions de vie extrêmement instables et les dangers persistants qui poussent les migrants à chercher refuge dans la sécurité de leur pays d'origine, la Tunisie.

Il est également crucial de noter que, parmi tous les migrants tunisiens expulsés de divers pays, 46,2% ont été expulsés de Libye. Cette statistique souligne l'impact des troubles politiques et des conflits sur les citoyens étrangers résidant en Libye. Ces expulsions sont fréquemment le résultat de politiques migratoires strictes, renforcées par des mesures de sécurité mises en œuvre non seulement dans le contexte de crise post révolutionnaire mais aussi en réponse aux tensions politiques entre la Tunisie et le régime libyen avant la révolution.

Ces tensions, bien que ponctuelles et non durables, ont néanmoins conduit à des vagues d'expulsion massive de Tunisiens durant les périodes de conflits.

Les motifs de retour des migrants provenant d'autres pays sont variés, mais il est notable qu'ils sont à 49,4% dus à la fin du contrat de travail et à 54,1% aux conséquences de la

COVID-19. Ces chiffres reflètent la diversité des expériences des migrants dans différents contextes internationaux et comment des événements tels que la pandémie mondiale peut influencer les décisions de retour.

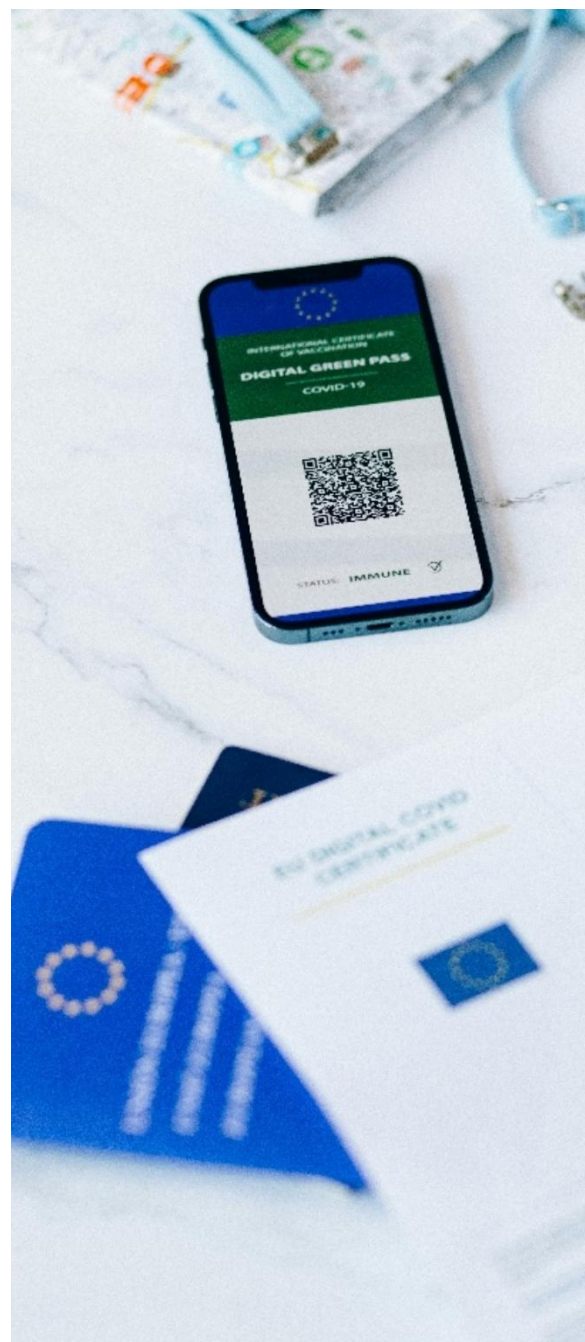


Tableau 24 : Raison principale de retour en Tunisie par pays d'émigration

| Raisons de retour | Pays d'accueil | | | | Total |
|--------------------------------------------------|----------------|--------|-------|--------|--------|
| | France | Italie | Libye | Autres | |
| Chômage - Offre d'emploi - conditions de travail | 21,8% | 10,2% | 41,9% | 26,1% | 100,0% |
| Fin contrat de travail | 15,4% | 5,9% | 29,3% | 49,4% | 100,0% |
| Retraite | 84,2% | 2,6% | 5,2% | 8,0% | 100,0% |
| Désir d'investir- Affaires | 40,9% | 19,5% | 22,7% | 16,9% | 100,0% |
| Condition et coût de la vie | 17,0% | 12,6% | 38,0% | 32,4% | 100,0% |
| Rapprochement familial | 28,0% | 12,3% | 38,4% | 21,3% | 100,0% |
| Mariage - joindre conjoint - séparation | 26,8% | 15,1% | 36,4% | 21,7% | 100,0% |
| Education- formation y compris les enfants | 42,8% | 8,0% | 7,2% | 42,0% | 100,0% |
| Insécurité-Guerre-Xénophobie-Racisme | 0,6% | 1,6% | 92,0% | 5,8% | 100,0% |
| Raisons de santé | 23,6% | 15,7% | 39,8% | 20,9% | 100,0% |
| Problèmes de papiers | 34,7% | 35,8% | 20,3% | 9,1% | 100,0% |
| Expulse - refoule | 18,0% | 29,1% | 46,2% | 6,7% | 100,0% |
| COVID-19 | 6,8% | 8,1% | 54,1% | 31,0% | 100,0% |
| Autres | 33,7% | 14,7% | 30,4% | 21,1% | 100,0% |

Source : Enquête Tunisia Hims 2021

V. Relation entre la durée de migration et le retour

Cette partie explore les dynamiques de retour des migrants tunisiens selon la durée de migration. Nous examinerons d'abord l'impact de la durée de migration sur les tendances de retour, en analysant comment le temps passé à l'étranger influence la décision de rentrer.

Ensuite, nous étudierons les facteurs démographiques liés à la durée de migration, en détaillant comment les caractéristiques démographiques des migrants affectent leurs parcours de retour. Enfin, nous comparerons les dynamiques de retour entre les principaux pays d'accueil, illustrant les différences et similarités dans les expériences des migrants selon leur pays de résidence avant le retour en Tunisie.

Cette analyse multidimensionnelle permettra de mieux comprendre les comportements de retour des migrants tunisiens.

1. Impact de la durée de migration sur les tendances de retour parmi les migrants tunisiens

L'analyse de la durée de migration des Tunisiens retournant dans leur pays d'origine offre un aperçu intéressant des différents segments de cette population, chacun ayant des implications distinctes pour la planification sociale et économique en Tunisie. La répartition des migrants montre une majorité (27,3%) ayant passé moins de deux ans à l'étranger, ce qui suggère que ces migrations pourraient être dues à des contrats de travail de courte durée, des études ou des tentatives de migration qui n'ont pas abouti à une installation durable.

Les segments de durées moyennes, soit 2-5 ans, 5-10 ans, et 10-15 ans, représentent respectivement 19,9%, 18,1%, et 9,5% de la population migrante. Cette décroissance graduelle du pourcentage avec l'augmentation de la durée peut indiquer que plus le temps passé à l'étranger est long, moins les migrants sont enclins à retourner, possiblement en raison de liens plus forts tissés dans les pays d'accueil

ou de meilleures intégrations professionnelles et sociales.

Toutefois, à partir de 15 ans et plus, une tendance différente émerge. Bien que la tranche 15-20 ans puisse encore relever de ce raisonnement de moindre propension au retour, le fait que 25,5 % des migrants aient vécu à l'étranger pendant plus de 15 ans, et particulièrement les 19,6 % ayant passé plus de

20 ans hors de Tunisie, renseigne sur une dynamique distincte. Cette dernière tranche est souvent marquée par des retours liés à la retraite ou au souhait de retrouver un environnement culturellement familier, ce qui différencie ces retours de ceux liés au rapprochement familial, des contraintes ou à des échecs d'intégration.

Tableau 25 : Répartition des migrants de retour tunisiens selon la durée de migration

| | Durée de migration | | | | | | Total |
|-------------|--------------------|---------|----------|-----------|-----------|----------------|--------|
| | 0-2 ans | 2-5 ans | 5-10 ans | 10-15 ans | 15-20 ans | 20 ans et plus | |
| Effectif | 57594 | 41853 | 38246 | 19932 | 11748 | 41408 | 210781 |
| Pourcentage | 27,3% | 19,9% | 18,1% | 9,5% | 5,6% | 19,6% | 100,0% |

Source : Enquête Tunisia Hims 2021

2. Facteurs démographiques et durée de migration : analyse des retours des migrants tunisiens

L'analyse des retours des migrants tunisiens en fonction de la durée de leur séjour à l'étranger démontre des tendances influencées par une variété de facteurs démographiques tels que l'âge, le statut matrimonial, le niveau d'éducation et le genre. Ces facteurs interagissent pour façonner les décisions de retour.

Les jeunes, en particulier ceux âgés de 15 à 24 ans et de 25 à 34 ans, montrent une tendance décroissante à retourner en Tunisie, avec respectivement 1,6% et 11,5% de ces tranches d'âge choisissant de revenir après un séjour de moins de deux ans. Cette tendance peut refléter les meilleures opportunités d'emploi à l'étranger et un moindre attachement aux obligations familiales en Tunisie. En revanche, les migrants mariés montrent une plus grande propension à retourner après de longues périodes à l'étranger. Ils représentent en effet un pourcentage significatif (91%) des personnes retournant en Tunisie après avoir passé plus de 20 ans à l'étranger, probablement pour rejoindre ou soutenir leur famille ou pour des raisons de stabilité personnelle.

Le niveau d'éducation joue également un rôle dans les décisions de retour. Les données indiquent que les migrants sans éducation formelle (néant) constituent 28,6% des personnes qui rentrent après avoir séjourné plus de 20 ans à l'étranger, tandis que seulement 15% des individus hautement éduqués (niveau supérieur) choisissent de retourner après une période similaire. Cette observation pourrait être attribuée à la précarité de l'emploi ou aux difficultés d'intégration dans des sociétés plus développées pour les moins éduqués, les forçant à retourner prématurément.

Inversement, ceux ayant un niveau d'éducation supérieur bénéficient souvent de meilleures opportunités professionnelles et d'un statut social plus élevé dans les pays d'accueil, ce qui réduit leur propension au retour.

En examinant les données par genre, il apparaît que les femmes ont tendance à rester moins longtemps à l'étranger que les hommes, avec seulement 14,7% des femmes retournant après plus de 20 ans, contre 20,6% des hommes. Cette tendance pourrait être due aux défis spécifiques qui affectent leur décision de retour, notamment les responsabilités familiales ou les opportunités de développement personnel et professionnel à l'étranger.

Tableau 26 : Profil des migrants de retour selon la durée de migration

| | 0-2 ans | 2-5 ans | 5-10 ans | 10-15 ans | 15-20 ans | 20 ans et plus |
|---------------|---------|---------|----------|-----------|-----------|----------------|
| Hommes | 28,2% | 19,0% | 17,5% | 9,1% | 5,6% | 20,6% |
| Femmes | 23,0% | 24,2% | 21,3% | 11,4% | 5,4% | 14,7% |
| [15-24] | 1,6% | 0,9% | 0,1% | 1,2% | 1,7% | 0,0% |
| [25-34] | 11,5% | 11,6% | 8,6% | 4,9% | 1,1% | 0,6% |
| [35-59] | 46,8% | 48,9% | 42,3% | 42,3% | 48,1% | 19,4% |
| 60 et plus | 40,1% | 38,6% | 49,0% | 51,6% | 49,1% | 80,0% |
| Célibataire | 48,0% | 46,0% | 35,9% | 28,2% | 20,5% | 5,0% |
| Marié-e | 50,6% | 53,2% | 62,9% | 68,5% | 76,8% | 91,0% |
| Néant | 15,7% | 11,5% | 13,9% | 16,2% | 15,9% | 28,6% |
| Primaire | 37,6% | 32,8% | 35,4% | 36,3% | 35,7% | 41,1% |
| Secondaire | 27,1% | 28,0% | 25,7% | 29,5% | 24,3% | 18,3% |
| Supérieur | 15,0% | 22,3% | 19,3% | 13,3% | 18,2% | 8,8% |
| Professionnel | 4,5% | 5,4% | 5,7% | 4,6% | 5,9% | 3,2% |

Source : Enquête Tunisia Hims 2021

3. Dynamiques de retour des migrants tunisiens : comparaison entre les principaux pays d'accueil

L'analyse des statistiques de retour des migrants tunisiens selon leur pays de provenance et la durée de leur séjour à l'étranger renseigne sur des différences entre les retours depuis la France, l'Italie et la Libye, soulignant diverses dynamiques de migration et d'intégration.

Les migrants en provenance de France montrent une tendance à rester plus longtemps à l'étranger, avec un pic de 62% pour ceux ayant passé plus de 20 ans hors de Tunisie. Cette statistique élevée peut refléter une intégration réussie ou une migration initiée pour des raisons professionnelles ou éducatives de long terme. Le retour après de longues périodes suggère également que beaucoup planifient leur retour autour de la retraite, cherchant à profiter de leurs années de retraite dans un environnement culturellement familier.

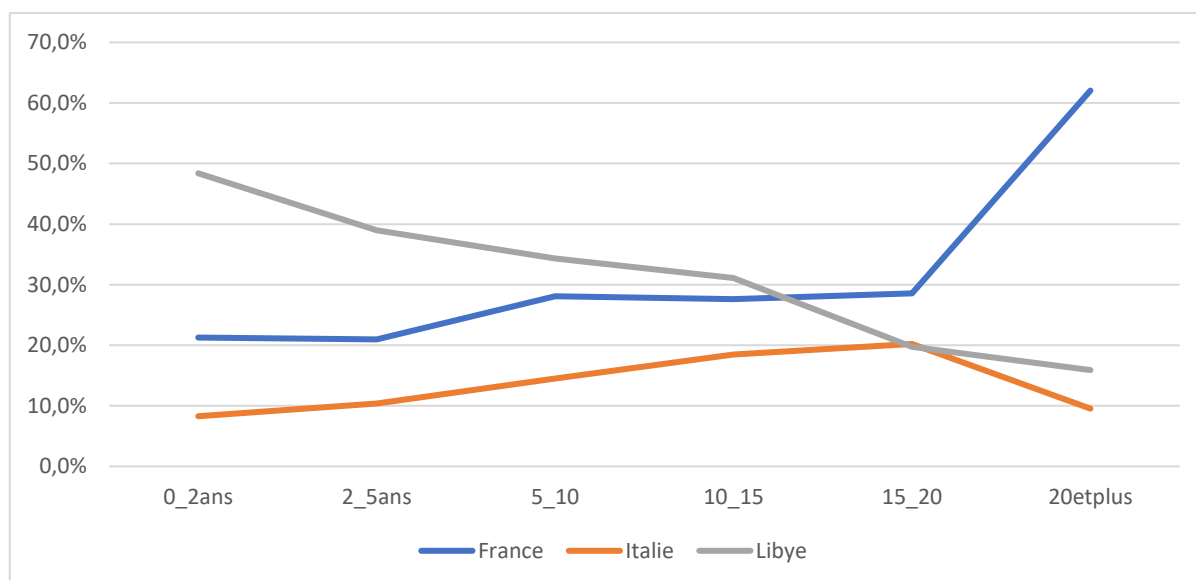
En contraste, les migrants venant de Libye présentent un schéma opposé, avec 48,4% retournant après un séjour de 0 à 2 ans, ce taux décroissant régulièrement pour atteindre 15,9% pour ceux ayant passé plus de 20 ans à l'étranger. Cette tendance au retour rapide est probablement influencée par l'instabilité politique et sécuritaire en Libye, incitant les

migrants à retourner en Tunisie pour des raisons de sécurité et de stabilité.

Les migrants d'Italie, quant à eux, montrent une augmentation graduelle du taux de retour jusqu'à la tranche de 15-20 ans où 20,2% retournent, mais ce taux chute à 9,5% pour ceux ayant passé plus de 20 ans à l'étranger. Cette chute pourrait indiquer une intégration plus profonde ou une satisfaction avec la vie en Italie, ou encore un manque d'incitation à retourner après avoir passé une grande partie de leur vie à l'étranger.

Cette comparaison entre les trois pays montre que les raisons et les opportunités de retour varient grandement en fonction du contexte géopolitique, économique et social du pays d'accueil. Les données suggèrent que les politiques et les programmes de soutien au retour devraient être adaptés pour répondre spécifiquement aux besoins des migrants selon leur pays de provenance, et prendre en compte les divers facteurs qui influencent leur décision de retour, qu'il s'agisse de considérations de sécurité, d'opportunités économiques, ou de liens familiaux et culturels.

Figure 14 : Dynamiques de retour, comparaison entre les principaux pays d'accueil



Source : Enquête Tunisia Hims 2021

VI. Dynamiques et motivations de ré-émigration des migrants de retour tunisiens

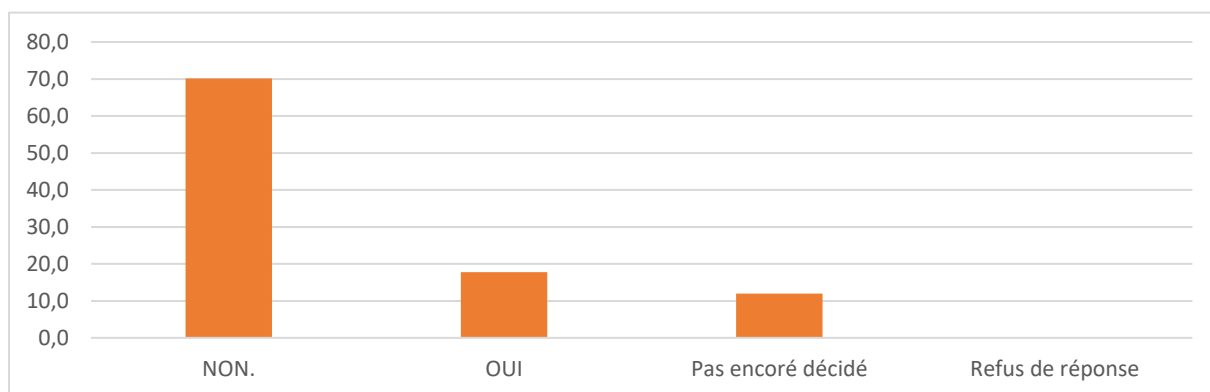
Cette partie se concentre sur les dynamiques de ré-émigration des migrants tunisiens. Nous commencerons par explorer les intentions de ré-émigration, en identifiant les motivations et aspirations des migrants qui envisagent de partir à nouveau. Ensuite, nous analyserons les destinations de ré-émigration, en mettant en lumière les pays et régions les plus souvent choisis pour un nouveau départ. Nous examinerons également les intentions de ré-émigration en fonction des régions de provenance, afin de comprendre les variations géographiques de ces tendances. De plus, nous étudierons le moment de ré-émigration, en déterminant à quels moments les migrants décident de partir à nouveau. Enfin, nous aborderons les raisons de ré-émigration, en identifiant les principaux facteurs qui poussent les migrants à quitter à nouveau leur pays d'origine.

1. Intentions de ré-émigration

L'intention de ré-émigration parmi les migrants tunisiens de retour informe que la majorité, soit 70,2%, n'envisagent pas de quitter à nouveau la Tunisie. Cette proportion importante suggère que beaucoup de migrants, après avoir vécu à l'étranger, pourraient trouver suffisamment de raisons ou de ressources pour se réinstaller de manière permanente dans leur pays d'origine.

Cependant, 17,7% des répondants expriment leur désir de réémigrer, ce qui indique que, malgré le retour, un segment non négligeable de cette population reste en quête de meilleures opportunités ou conditions de vie à l'étranger. De plus, 11,9% des migrants restent indécis quant à leur avenir migratoire, soulignant l'incertitude et les dilemmes auxquels sont confrontés certains migrants en pesant les avantages et les inconvénients de rester en Tunisie par rapport à un nouveau parcours migratoire.

Figure 15 : Intention de ré-émigration

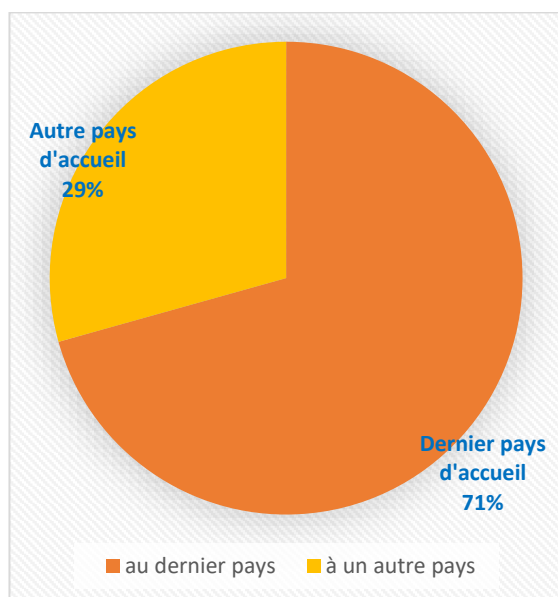


Source : Enquête Tunisia Hims 2021

2. Destination de ré-émigration

Parmi ceux qui envisagent de partir à nouveau, une majorité de 71% préfère retourner dans le dernier pays d'accueil. Cette préférence peut refléter une série de succès ou de bénéfices obtenus lors de leur séjour initial, leur permettant de renouer avec des réseaux établis et de poursuivre des opportunités inachevées. D'autre part, environ 29% des migrants de retour expriment le désir de se diriger vers un nouveau pays, ce qui pourrait être motivé par la recherche de nouvelles opportunités ou des circonstances qui ont changé dans leur dernier pays d'accueil ou en Tunisie.

Figure 16 : Destination de ré-émigration



3. Intention de ré-émigration selon régions de provenance

L'analyse des intentions de ré-émigration des migrants tunisiens selon leur région de provenance révèle des disparités qui mettent en évidence l'impact des contextes régionaux. Ceci reflète des dynamiques socio-économiques et culturelles spécifiques.

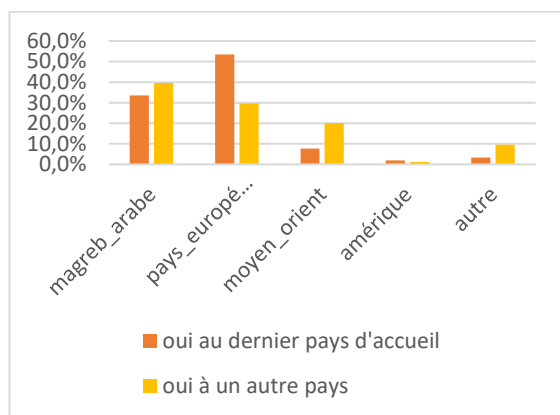
Parmi les migrants de retour provenant des pays européens, ayant l'intention de ré-émigrer, un taux élevé de 53,5% envisage de retourner dans le dernier pays d'accueil, ce qui suggère que ces pays demeurent attractifs pour ces migrants de retour.

Les migrants de retour du Moyen-Orient, ayant l'intention de ré-émigrer, montrent une tendance marquée à envisager de se tourner vers un autre pays, 19,9% d'entre eux se montrant ouverts à explorer de nouvelles opportunités ailleurs, possiblement en quête de meilleures conditions de vie.

Les résultats pour la région du Maghreb sont également révélateurs : 39,6% des migrants tunisiens qui reviennent des pays de la région envisagent de migrer vers un nouveau pays. Cela pourrait refléter une recherche active de meilleures conditions économiques ou une réponse aux instabilités locales.

Les migrants de retour d'Amérique et d'autres régions montrent des taux d'intention de ré-émigration beaucoup plus bas, ce qui peut indiquer une réinsertion plus profonde ou des conditions de vie satisfaisantes après le retour.

Figure 17 : Intention de ré-émigration selon régions de provenance



Source : Enquête Tunisia Hims 2021

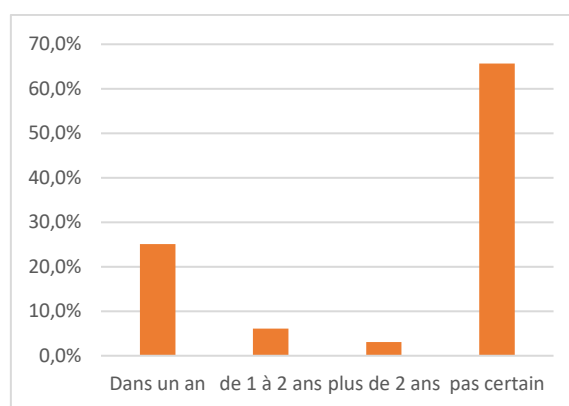
4. Moment de ré-émigration

La dynamique des intentions de ré-émigration parmi les migrants de retour en Tunisie révèle une incertitude prédominante quant au « timing » de leur potentiel départ. Une majorité de 65,6% des migrants qui envisagent de repartir n'ont pas encore déterminé le moment précis de leur ré-émigration. Ce chiffre élevé d'indécision pourrait refléter une hésitation liée à des facteurs économiques fluctuants, des conditions de vie changeantes, ou des politiques d'immigration en évolution dans les potentiels pays d'accueil.

Cependant, un quart des migrants, soit 25,1%, planifient leur départ pour l'année à venir. Cette donnée indique une proportion non négligeable de migrants qui ont déjà des plans concrets, probablement motivés par des opportunités spécifiques telles que l'emploi, l'éducation ou des raisons familiales. Leur décision pourrait également être influencée par une analyse des conditions actuelles en Tunisie et la perception que leurs aspirations ne pourront pas être satisfaites s'ils restent.

Une minorité plus petite de migrants, représentant 6,1%, envisage de réémigrer dans les deux ans. Ce délai peut permettre aux migrants de se préparer adéquatement, tant financièrement que logistiquement, pour leur prochain projet. Enfin, seulement 3,1% des migrants prévoient de partir au-delà de deux ans, ce qui suggère un engagement à long terme en Tunisie avec la possibilité de partir si certaines conditions ne sont pas remplies ou si de nouvelles opportunités se présentent à l'étranger.

Figure 18 : Moment de ré-émigration



Source : Enquête Tunisia Hims 2021

5. Raisons de ré-émigration

Les motivations des migrants tunisiens envisageant de réémigrer sont principalement influencées par des considérations économiques et de qualité de vie, comme le révèlent les données. Une majorité impressionnante de 56,14% des migrants cite les opportunités ou offres d'emploi, ainsi que la recherche d'emploi, comme raison principale de leur désir de quitter à nouveau la Tunisie. Ce chiffre souligne clairement que l'attrait de meilleures opportunités professionnelles et économiques à l'étranger reste un facteur déterminant, indiquant que le marché du travail tunisien, par manque d'opportunités ou de rémunérations adéquates, ne répond pas encore aux attentes de nombreux retournés.

Parallèlement, 28,96% des migrants considèrent le coût et les conditions de vie comme une motivation influente pour envisager la ré-

émigration. Ce pourcentage élevé reflète une insatisfaction concernant le niveau de vie en Tunisie, où les conditions économiques, les services sociaux et le coût de la vie peuvent être perçus comme moins favorables par rapport à ce que les pays d'accueil peuvent offrir.

Outre les motivations économiques et la qualité de vie, les migrants tunisiens envisageant de réémigrer sont également influencés par d'autres raisons moins prédominantes : 7,44% pour rejoindre des membres de leur famille, 5,74% pour l'accès à de meilleurs services de santé et services sociaux, 1,02% en raison de la disgrâce, marginalisation, discrimination et racisme, 0,64% pour des raisons de santé personnelle, et un minuscule 0,05% motivé par des préoccupations environnementales telles que les conditions climatiques et la pollution.

Tableau 27 : Raisons de ré-émigration

| Raisons de ré-émigration | % |
|-----------------------------------------------------------------|--------|
| Opportunités ou offres d'emploi ou recherche d'emploi | 56,14% |
| Coût de la vie / conditions de vie | 28,96% |
| Meilleurs services de santé et services sociaux | 5,74% |
| Disgrâce, marginalisation, discrimination et racisme | 1,02% |
| Conditions climatiques, conditions environnementales, pollution | 0,05% |
| Raisons liées à la santé | 0,64% |
| Rapprochement familial ou rejoindre des membres de la famille | 7,44% |

Source : Enquête Tunisia Hims 2021

L'analyse des raisons de ré-émigration des migrants tunisiens en fonction de leur région de provenance montre que les motivations varient considérablement.

Les migrants venant du Maghreb arabe et des pays européens manifestent une préférence notable pour réémigrer en raison des opportunités et de la recherche d'emploi, avec respectivement 45,1% et 39,5% des migrants citant cela comme raison principale. Cela souligne le rôle important des perspectives économiques dans leur décision de retourner à l'étranger. En parallèle, le coût de la vie et les conditions de vie sont également des facteurs déterminants pour ces migrants, particulièrement pour ceux venant des pays européens où 44,5% les considèrent comme une raison de ré-émigration, indiquant des attentes non satisfaites en Tunisie en termes de qualité de vie.

Le rapprochement familial est une autre raison prépondérante, surtout parmi ceux qui viennent des pays européens, avec 70,1% des répondants cherchant à rejoindre des membres de la famille. Cela démontre que les liens familiaux restent un puissant moteur de mobilité internationale et que les politiques de réunification familiale dans ces pays pourraient influencer ces décisions.

Tableau 28 : Raisons de ré-émigration selon régions de provenance

| Raisons de ré-émigration | Régions de provenance | | | | | Total |
|------------------------------------|-----------------------|----------------|--------------|----------|-------|--------|
| | Maghreb-arabe | Pays européens | Moyen-orient | Amérique | Autre | |
| Opportunités, recherche d'emploi | 45,1% | 39,5% | 10,5% | 0,9% | 4,0% | 100,0% |
| Coût de la vie / conditions de vie | 39,9% | 44,5% | 10,9% | 1,0% | 3,7% | 100,0% |
| Meilleurs services | 13,8% | 83,2% | 2,8% | 0,2% | 0,0% | 100,0% |
| Disgrâce, marginalisation | 10,8% | 50,0% | 13,4% | 13,4% | 12,4% | 100,0% |
| Conditions climatiques, pollution | 0,0% | 100,0% | 0,0% | 0,0% | 0,0% | 100,0% |
| Raisons liées à la santé | 0,0% | 61,1% | 0,0% | 0,0% | 38,9% | 100,0% |
| Rapprochement familial | 14,5% | 70,1% | 7,8% | 2,8% | 4,8% | 100,0% |

Source : Enquête Tunisia Hims 2021

Section 2

Expériences et défis des migrants tunisiens de retour : une analyse qualitative

Cette section vise à explorer les expériences des migrants tunisiens de retour, en se concentrant sur les raisons de leur migration, les circonstances de leur retour et les défis rencontrés lors de leur réinsertion en Tunisie. La démarche qualitative adoptée permet de saisir la richesse et la complexité des trajectoires individuelles, offrant ainsi une compréhension approfondie des motivations, des obstacles et des stratégies de réinsertion des migrants de retour. Cette analyse qualitative est conçue pour compléter et enrichir l'analyse quantitative réalisée dans la section précédente.

La méthodologie qualitative est particulièrement appropriée pour cette section car elle permet de capturer les nuances des expériences vécues par les migrants de retour, souvent absentes des analyses quantitatives. Comme l'ont souligné Denzin et Lincoln (2000), la recherche qualitative offre des outils puissants pour comprendre les significations et les interprétations que les individus attribuent à leurs expériences.

L'étude a été structurée autour de sept focus groups, réalisés dans différentes régions en Tunisie (Mahres, Sfax, Msaken, Tunis, et Ariana), regroupant des participants ayant vécu différents types de retour : volontaire, contraint et forcé. Cette méthode a été choisie pour favoriser l'expression libre et interactive des participants, permettant ainsi de révéler des dynamiques de groupe et des perceptions partagées.

Les participants ont été sélectionnés selon un échantillonnage de convenance, visant à représenter une diversité de profils parmi les migrants de retour. Cette méthode, recommandée par Patton (2002), permet de

choisir des individus qui peuvent fournir des informations riches et pertinentes pour les objectifs de l'étude.

Les groupes étaient composés de personnes ayant des expériences variées, incluant des migrants de retour volontaire, de retour contraint bénéficiant de programmes de réinsertion, et de retour forcé. Chaque participant a partagé son parcours de migration, les raisons de son retour et les défis rencontrés lors de sa réinsertion.

La collecte des données a été réalisée à travers des discussions guidées par un guide d'animation. Cette technique permet d'orienter la discussion tout en laissant la liberté aux participants d'aborder des sujets qu'ils jugent pertinents, comme le recommandent Kvale et Brinkmann (2009). Les sessions de focus group ont été retranscrites avec le consentement des participants.

Les questions posées aux participants ont été conçues pour explorer quatre thèmes principaux : les raisons de la migration et du retour, les expériences de réinsertion économique, familiale et sociale, et les défis rencontrés après le retour, ainsi que les intentions de ré-émigration.

Les données collectées ont été analysées à l'aide de l'analyse thématique, une méthode systématique pour identifier, analyser et rapporter des thèmes au sein des données qualitatives, comme décrit par Braun et Clarke (2006). Cette approche permet de structurer les données en catégories significatives et de comprendre les modèles récurrents dans les discours des participants.

L'analyse a commencé par une familiarisation approfondie avec les données, suivie de la génération de codes initiaux. Ces codes ont ensuite été regroupés en thèmes plus larges, reflétant les principaux aspects des expériences des migrants de retour. Chaque thème a été illustré par des extraits représentatifs des discours des participants, assurant ainsi une riche contextualisation des résultats.

Les considérations éthiques ont été au cœur de la méthodologie de cette étude. Les participants ont été informés des objectifs de l'étude, des procédures de collecte des données et de leur droit à se retirer à tout moment. Leur consentement éclairé a été obtenu avant chaque session de focus group. L'anonymat des participants a été préservé à toutes les étapes de la recherche, conformément aux directives éthiques en recherche qualitative (Gibbs, 2007).

I. Motivations de retour

1. Les raisons du retour volontaire : retraite, nostalgie, et rapprochement familial

Le retour volontaire des migrants tunisiens dans leur pays d'origine est un phénomène complexe influencé par une variété de motivations profondes et personnelles. Parmi les raisons les plus souvent évoquées, on trouve le rapprochement familial, la retraite, et la nostalgie.

a) Retour des retraités : nostalgie combinée avec les motivations économiques et familiales

Le retour des migrants tunisiens à la retraite résulte généralement d'une combinaison de facteurs économiques et affectifs. L'analyse des focus groups menés à Mahres et Msaken révèle plusieurs tendances centrales qui aident à mieux comprendre les motivations des migrants de retour.

Le facteur économique s'avère être l'un des principaux moteurs du retour. En effet, les

migrants retraités, ayant souvent travaillé en Europe (notamment en France et en Italie), constatent que leur pension de retraite leur permet de vivre plus confortablement en Tunisie, où le coût de la vie est nettement inférieur. Cette perspective est régulièrement évoquée dans les focus groups, où plusieurs participants, comme Ridha de Mahres, ont souligné qu'ils pouvaient « *vivre beaucoup plus confortablement ici qu'à l'étranger* » grâce à leurs pensions.

Ce constat ne se limite pas simplement aux revenus perçus, mais englobe également des aspects de sécurité matérielle. Le retour offre aux migrants retraités l'opportunité de bénéficier d'un niveau de vie plus élevé avec des dépenses courantes moindres. Cela leur permet de stabiliser leur situation économique à un moment de leur vie où la sécurité matérielle devient prioritaire après des années de travail souvent difficile à l'étranger.

Parallèlement aux raisons économiques, l'analyse révèle que la dimension affective joue un rôle important dans les décisions de retour. La nostalgie, notamment, est fréquemment citée par les migrants de retour, qui cherchent à se reconnecter à leurs racines culturelles et familiales. Ce désir est renforcé par un sentiment de déracinement éprouvé au fil des années passées à l'étranger. Lors des discussions, plusieurs participants, comme Ahmed de Msaken, ont exprimé leur envie de retrouver « *l'ambiance et les amis d'enfance* » qu'ils avaient laissé derrière eux.

Ainsi, au-delà du simple besoin de confort économique, le retour est perçu comme une opportunité de renouer avec un cadre social familial. Les migrants évoquent le besoin de rétablir des liens sociaux et familiaux, que ce soit avec leurs proches ou avec les lieux de leur jeunesse. Cet aspect affectif du retour se manifeste fortement dans les récits, particulièrement à Msaken, où plusieurs participants ont mentionné leur désir de « *retrouver l'ambiance de leur ville* ».

Cependant, il est important de ne pas séparer ces deux dimensions (économique et affective)

dans l'analyse des motivations des migrants. L'interaction entre ces deux aspects forme une motivation globale cohérente pour le retour en Tunisie. Les migrants ne cherchent pas uniquement à améliorer leur confort matériel ; ils aspirent également à se réintégrer dans un environnement social et culturel qui leur est familier. Comme l'a affirmé Ridha, « *revenir, c'est à la fois profiter de ma retraite et retrouver mes racines* ».

Cet équilibre entre stabilité financière et satisfaction émotionnelle est une dynamique centrale qui se dégage des récits collectifs. Les migrants retraités trouvent dans le retour une manière d'optimiser leur niveau de vie tout en renouant avec un cadre identitaire qu'ils avaient temporairement quitté. Cette approche interconnectée permet de comprendre pourquoi le retour en Tunisie à la retraite est souvent perçu comme une décision multifactorielle, mêlant des aspects matériels et des aspirations plus profondes liées à l'identité et aux racines.

b) Rapprochement familial et environnement familial

Le rapprochement familial et l'envie de créer un environnement familial stable et culturellement enraciné sont des motivations majeures pour de nombreux migrants tunisiens qui décident de revenir au pays. Ces motivations se manifestent souvent par le désir de se rapprocher de la famille élargie, de transmettre les valeurs culturelles et de vivre dans un cadre de vie familial et sécurisant.

i. Attachement familial et rapprochement des parents vieillissants

Pour de nombreux migrants, le retour en Tunisie est avant tout dicté par des obligations familiales, notamment le besoin de se rapprocher de parents vieillissants. Ce facteur influence la décision de nombreux migrants, qui ressentent la nécessité de soutenir leurs parents dans cette étape de la vie, marquée par la vieillesse et souvent la dépendance.

Le retour motivé par des obligations familiales met en lumière une dimension particulière des relations intergénérationnelles au sein des familles tunisiennes. Wassim, un participant des focus groups, exprime clairement cette motivation lorsqu'il explique qu'en 2014, il a décidé de revenir en Tunisie principalement pour des raisons familiales : « *Mes parents vieillissaient et j'avais le désir de me rapprocher d'eux* ». Ce type de retour, motivé par l'attention portée aux parents, reflète une dynamique familiale où le migrant se réinsère dans le tissu familial en tant que soutien essentiel, à la fois sur le plan émotionnel et matériel.

En Tunisie, la famille occupe une place centrale dans l'organisation sociale, et les attentes envers les enfants, en particulier ceux qui ont migré, sont souvent élevées lorsqu'il s'agit de s'occuper des parents âgés. Ce devoir de soin envers les parents, souvent perçu comme un impératif culturel et moral, est particulièrement renforcé dans un contexte où les systèmes de prise en charge institutionnelle des personnes âgées restent limités.

Dans ce cadre, le retour des migrants peut être perçu non seulement comme une réinsertion dans leur propre communauté, mais aussi comme une réaffirmation de leur responsabilité familiale.

ii. Transmission des valeurs culturelles et protection des enfants

Pour certains migrants tunisiens, le retour au pays est motivé par un désir profond de transmettre les valeurs familiales et de protéger leurs enfants des influences culturelles perçues comme négatives à l'étranger. Cette motivation s'inscrit dans une démarche visant à garantir que les enfants grandissent dans un environnement où les traditions et valeurs familiales sont pleinement intégrées, tout en les préservant des dérives perçues dans les sociétés d'accueil.

Un des moteurs essentiels du retour est la crainte de voir les enfants s'éloigner des valeurs familiales. Mehdi, par exemple, a observé que ses enfants, exposés à des cultures différentes à

l'étranger, commençaient à s'éloigner des valeurs conservatrices que lui et sa femme chérissaient. Il explique : « *J'ai constaté que mes enfants commençaient à adopter des modèles culturels différents de mes valeurs et de celles de ma femme* ». Face à ce constat, Mehdi a choisi de revenir en Tunisie pour permettre à ses enfants de renouer avec leurs racines dans un environnement aligné avec ses convictions.

Le retour devient ainsi un moyen de préserver l'identité culturelle et de garantir une cohérence éducative. Les parents, en revenant au pays, espèrent replacer leurs enfants dans un cadre où les valeurs qu'ils considèrent comme essentielles seront non seulement transmises, mais renforcées par un environnement familial et social qui partage les mêmes repères.

Outre la transmission culturelle, la protection des enfants contre des influences jugées néfastes est également une motivation importante. Omar, un autre participant, évoque son inquiétude face aux comportements de ses enfants influencés par des fréquentations en France, ce qui l'a poussé à envisager un retour en Tunisie. Le cadre plus contrôlé et la proximité de la famille élargie en Tunisie offraient, selon lui, une solution pour encadrer et protéger ses enfants.

Pour des parents comme Mehdi et Omar, le retour en Tunisie ne se limite pas à une relocalisation géographique, mais incarne une démarche plus large de réinsertion culturelle. Le retour est perçu comme un moyen de protéger leurs enfants, non seulement des influences culturelles extérieures, mais aussi de les ancrer plus profondément dans leurs racines familiales et culturelles.

2. Situation irrégulière et échecs professionnels

Le retour en Tunisie des migrants en situation irrégulière et de ceux qui ont échoué sur le plan professionnel est souvent forcé par des circonstances difficiles. Les récits des participants dans les focus groups mettent en

lumière les défis auxquels ces migrants sont confrontés, notamment l'absence de statut légal, les risques de détention et les difficultés d'intégration. Ces obstacles les contraignent souvent à revenir dans leur pays d'origine, malgré leurs aspirations et sacrifices.

a) Situation irrégulière et retour forcé

La migration clandestine depuis la Tunisie vers l'Italie, un phénomène communément désigné sous le terme de « *Harga* », constitue un point de départ critique pour de nombreux migrants en situation irrégulière. Ces départs clandestins, souvent motivés par des conditions économiques précaires et un manque de perspectives en Tunisie, exposent les migrants à des risques importants dès le début de leur trajet. L'absence de visa ou de statut légal, combinée à des traversées dangereuses, place ces individus dans une situation de vulnérabilité extrême dès leur arrivée en Europe, notamment en Italie. Pour beaucoup, le rêve d'une vie meilleure se heurte aux dures réalités de leur situation irrégulière et conduit à un retour forcé en Tunisie.

Les migrants qui partent clandestinement de Tunisie, sur des embarcations précaires en direction de l'Italie, se retrouvent dès leur arrivée dans un statut irrégulier qui les place en marge des sociétés d'accueil. Cette situation irrégulière les force à vivre dans une invisibilité sociale et à dépendre d'emplois non déclarés.

Aman Allah, par exemple, a quitté la Tunisie en 2017 pour rejoindre clandestinement l'Italie, avant de se retrouver en France dans une situation de grande précarité. Malgré l'emploi qu'il avait trouvé, son statut irrégulier l'a laissé sans moyens de subsistance : « *Après des mois de galère et sans moyens de subsistance, j'ai dû retourner chez moi* ». Son témoignage illustre la difficulté pour les migrants irréguliers de trouver une stabilité dans les pays d'accueil, où ils sont invisibles aux yeux des autorités et du système social.

Le statut irrégulier place également les migrants dans une précarité économique constante. Dans l'incapacité de travailler légalement, ils sont

contraints d'accepter des emplois non déclarés, souvent mal rémunérés. Cette précarité limite leurs possibilités de s'intégrer pleinement dans la société et les laisse dans un état de vulnérabilité chronique.

Pour des migrants comme Thabet, qui a quitté clandestinement Chebba pour Lampedusa, cette précarité a conduit à des tentatives de régularisation par des moyens illégaux. Après avoir été arrêté en France pour possession de faux papiers, il a été détenu pendant 87 jours avant d'être expulsé vers la Tunisie. Son expérience montre la fragilité des migrants irréguliers, qui, même après des années de lutte, ne parviennent pas à surmonter les obstacles juridiques qui les séparent de l'intégration sociale et économique.

Pour les migrants en situation irrégulière, l'expulsion devient une issue fréquente, en particulier dans un contexte de politiques migratoires restrictives et de contrôles frontaliers renforcés. La vie dans la clandestinité devient alors une source de stress et de peur permanente, où l'arrestation est perçue comme une menace constante. L'expulsion ne représente pas seulement une perte de statut, mais une rupture brutale avec le projet migratoire, souvent perçue comme un échec personnel.

Prenons le cas de Helmi, qui a tenté à plusieurs reprises de traverser la mer clandestinement pour rejoindre l'Italie et qui a fait l'objet d'expulsions successives. Après plusieurs tentatives infructueuses, il explique : « *Après des années d'essais et de dépenses, j'étais épuisé, tant financièrement que moralement* ». Helmi illustre ici l'impact des échecs migratoires sur la santé mentale des migrants et la perte d'espoir qui finit par les contraindre à rentrer en Tunisie, malgré leurs sacrifices.

Le phénomène de « Harga », bien que motivé par des aspirations à une vie meilleure, se termine parfois par un retour forcé en Tunisie, avec un sentiment de rupture des aspirations migratoires. Les migrants clandestins, qui investissent de nombreuses ressources financières et émotionnelles dans leur projet,

voient leurs rêves brisés par la réalité des politiques migratoires et l'irrégularité de leur statut. Le retour forcé, que ce soit par expulsion ou par épuisement moral, marque la fin d'une aventure migratoire souvent vécue comme un échec.

b) Retour autonome dû à l'échec professionnel

L'une des principales raisons du retour autonome dicté par les circonstances en Tunisie est l'échec professionnel rencontré par les migrants dans les pays d'accueil. Ce phénomène illustre les limites de l'intégration économique des migrants, même lorsqu'ils disposent de qualifications et de compétences. L'impossibilité de s'insérer durablement dans le marché du travail étranger, due à des barrières structurelles ou des contextes économiques défavorables, pousse de nombreux migrants à revenir en Tunisie après avoir épuisé leurs ressources et leurs espoirs.

L'un des obstacles rencontrés par les migrants dans les pays d'accueil est le décalage entre leurs attentes et la réalité du marché du travail étranger. De nombreux migrants quittent la Tunisie avec l'espoir d'accéder à de meilleures opportunités professionnelles. Cependant, ils se retrouvent confrontés à des barrières structurelles : absence de reconnaissance de leurs qualifications, concurrence avec la main-d'œuvre locale, et parfois même des discriminations à l'embauche. Ces barrières limitent fortement leur accès à des emplois en adéquation avec leurs compétences.

C'est dans ce contexte que Moez, âgé de 28 ans, a vu ses ambitions professionnelles freinées. « *Je suis retourné après avoir été contraint de revenir en raison de l'échec de mon parcours migratoire et du manque d'opportunités à l'étranger* », explique-t-il. Bien qu'il soit qualifié et motivé, le marché du travail ne lui a pas offert les opportunités espérées. Ce manque de perspectives l'a progressivement poussé à envisager un retour en Tunisie, où il espérait pouvoir relancer sa carrière.

II. Préparation du retour volontaire

La préparation du retour volontaire des migrants tunisiens, qu'ils soient retraités, adultes actifs, ou jeunes est une phase d'importance majeure qui détermine la réussite de leur réinsertion en Tunisie. Chaque catégorie se distingue par des types spécifiques d'investissement et de planification, adaptés aux besoins et aux objectifs de ces deux groupes.

1. Préparation des retraités

Pour les retraités revenant en Tunisie, la préparation au retour est une étape indispensable qui implique des investissements préalables et une planification sociale. Les récits des participants des focus groups de Mahres et Msaken illustrent ces processus de manière concrète.

a) Investissements préalables

L'investissement immobilier des retraités tunisiens de retour, loin d'être un simple choix pratique, s'inscrit dans une dynamique sociale et symbolique. Il constitue une stratégie pour structurer la transition de la migration à la réinsertion. Posséder un logement avant le retour ne répond pas uniquement à une nécessité matérielle : c'est une manière de réduire l'incertitude liée au changement, tout en affirmant une autonomie face aux aléas économiques et sociaux de la réinsertion.

Cette pratique reflète également une logique d'ancrage territorial : en investissant dans des propriétés souvent situées dans leurs régions d'origine, les retraités réaffirment un lien affectif et culturel avec leur terre natale. A Mahres par exemple : Ridha, en construisant une maison tout en s'appuyant sur une propriété héritée, consolide son enracinement familial et intergénérationnel. De son côté, Faysal, avec ses investissements multiples et la délégation de ses affaires en France, incarne une hybridité des trajectoires migratoires :

maintenir des attaches économiques dans le pays d'accueil tout en sécurisant un retour durable en Tunisie.

Ces exemples révèlent que l'investissement immobilier dépasse la simple préparation matérielle. Il agit comme un marqueur de la réinsertion sociale, permettant aux migrants retraités de se repositionner dans leur communauté d'origine. En structurant leur retour autour de biens tangibles, ils réaffirment leur rôle actif dans la sphère familiale et locale, tout en capitalisant sur les ressources accumulées durant la migration. Ainsi, le logement devient non seulement un espace de vie, mais aussi un vecteur de stabilité, d'identité et d'appartenance.

b) Planification sociale, et adaptation par la stratégie de « va-et-vient »

Le retour des retraités tunisiens s'inscrit dans des trajectoires transnationales marquées par des logiques d'hybridité et de continuité. Loin d'un simple rapatriement définitif, ces migrations de retour sont structurées par une planification sociale qui cherche à concilier plusieurs dimensions : maintien des relations intergénérationnelles, accès aux infrastructures de santé et adaptation à un cadre de vie plus apaisant en Tunisie.

La préservation des liens familiaux est un axe central de cette stratégie. Dans une société où les relations intergénérationnelles jouent un rôle structurant, la distance géographique liée au retour en Tunisie nécessite d'être compensée par une mobilité transfrontalière régulière. Ainsi, Ahmed souligne que la possibilité de « retourner facilement en France pour voir [ses] enfants et petits-enfants » a été une condition essentielle à son retour. Cette mobilité transnationale, également évoquée par Rachid, traduit une volonté de maintenir une présence affective auprès de leurs proches restés à l'étranger.

Parallèlement, l'accès aux soins médicaux de qualité dans le pays d'accueil constitue un autre pilier de cette planification. Les retraités, confrontés à des besoins sanitaires croissants,

s'appuient sur leur capacité à naviguer entre deux espaces : la Tunisie pour un cadre de vie stable et moins coûteux, et l'étranger pour bénéficier d'un système de santé jugé plus performant. Cette double stratégie traduit une adaptation à des systèmes différenciés, où le retour en Tunisie s'accompagne d'une projection permanente vers le pays d'accueil. Ces pratiques transnationales révèlent que le retour des retraités n'est pas une rupture définitive, mais une redéfinition de leur appartenance spatiale et sociale. La stratégie de va-et-vient reflète une hybridité des trajectoires migratoires : elle permet de maintenir un ancrage dans la société tunisienne tout en mobilisant les ressources relationnelles et médicales du pays d'accueil. Ce modèle de vie transfrontalier illustre une gestion proactive des attentes intergénérationnelles et des besoins de santé, tout en réaffirmant la centralité des liens familiaux dans les logiques de migration de retour.

2. Préparation des adultes actifs au retour volontaire : investissements économiques et stratégie de réinsertion

Pour les adultes actifs, la préparation au retour en Tunisie se concentre principalement sur des investissements économiques et des stratégies de réinsertion bien définies dans le marché du travail. Cette préparation rigoureuse permet d'assurer une transition en douceur et une intégration réussie.

Les adultes actifs préparent souvent leur retour en investissant dans des projets économiques susceptibles de générer des revenus stables. Ces investissements incluent la création de petites et moyennes entreprises, et l'engagement dans des secteurs porteurs tels que l'agriculture, le commerce, ou les services. Par exemple, Asma et son mari ont investi dans plusieurs logements à Sfax, qu'ils louent pour garantir un revenu régulier tout en habitant une maison héritée. De manière similaire, Leila a souligné l'importance d'un patrimoine immobilier pour sécuriser le retour, combinant location de biens et transfert

de capitaux depuis la France. Ces pratiques traduisent une volonté de réconcilier une réinstallation en Tunisie avec la continuité de leurs réussites économiques à l'étranger.

Khaled a décrit ses préparations économiques de cette manière : « *J'ai acheté une maison, je l'ai meublée et j'ai inscrit mes enfants dans des écoles françaises. J'ai économisé suffisamment d'argent pour lancer mon propre restaurant à Sfax* ».

De façon similaire, Mehdi a suivi une démarche comparable : il s'est rendu en Tunisie avant sa famille pour organiser leur retour. Comme Khaled, il a acheté une maison, l'a meublée, inscrit ses enfants dans des écoles françaises et lancé des projets, notamment dans l'agriculture et l'immobilier.

Omar a également partagé son expérience de préparation : « *J'ai pris des dispositions pour investir dans l'agriculture à Sfax. J'ai recherché des opportunités locales et pris des contacts avec des agriculteurs locaux. Une fois tout en place, ma famille m'a rejoint* ».

Ces témoignages montrent l'importance d'une planification rigoureuse. Les adultes actifs utilisent leur temps de préparation pour sécuriser des logements, inscrire leurs enfants dans des écoles de qualité, et lancer des projets économiques.

III. Réinsertion économique

1. Réinsertion économique des retraités

La réinsertion économique des retraités tunisiens repose sur des stratégies variées, où chacun ajuste son retour selon ses besoins et aspirations. Bien que certains retraités optent pour des projets économiques afin de maintenir une activité productive, d'autres choisissent une voie différente, se contentant de vivre confortablement grâce à leur pension de retraite, ou en s'appuyant sur d'autres sources de revenus. Cette diversité montre que, pour les

retraités, le retour en Tunisie peut être envisagé de plusieurs façons, en fonction des ressources disponibles et des préférences personnelles.

Pour certains, comme Ahmed, le besoin de rester actif les pousse à investir dans des projets économiques, tels que des activités agricoles ou artisanales, qui permettent de structurer leur quotidien. Ahmed a choisi d'investir dans un petit projet agricole, expliquant qu'il souhaitait « *rester actif et structurer ses journées* ». Ce type de démarche lui offre une routine tout en garantissant une participation active à la vie locale, sans avoir à chercher un emploi formel à plein temps.

En revanche, d'autres retraités préfèrent adopter une approche plus détendue, en se limitant à leur pension de retraite, qui leur permet de vivre confortablement en Tunisie. La réduction du coût de la vie par rapport aux pays où ils ont travaillé leur permet de ne pas ressentir le besoin d'investir ou de travailler. Pour ces retraités, la stabilité matérielle est assurée par leur pension, et ils choisissent de profiter pleinement de leur retraite sans s'engager dans des projets économiques supplémentaires.

Enfin, il existe également des retraités qui, en plus de leur pension, disposent de sources de revenus supplémentaires, comme des investissements immobiliers. Cette situation leur permet d'envisager le retour en Tunisie avec une grande liberté, sans se soucier des impératifs économiques. Ils peuvent choisir d'être inactifs ou de s'impliquer ponctuellement dans des activités, selon leurs envies et leurs intérêts.

2. Migrants de retour entrepreneurs

La réinsertion économique des adultes actifs de retour volontaire en Tunisie implique des préparations minutieuses et une adaptation aux réalités locales du marché. Cette transition, bien que planifiée, est souvent parsemée de défis administratifs et financiers.

a) Projets entrepreneuriaux et identification des opportunités

Les migrants tunisiens de retour s'appuient sur les compétences et l'expérience acquises à l'étranger pour lancer des projets entrepreneuriaux en Tunisie. Ce phénomène entrepreneurial repose sur la capacité à identifier des opportunités économiques non exploitées sur le marché local et à adapter des savoir-faire développés à l'étranger. Leur démarche ne se limite pas au transfert de compétences, mais consiste à appliquer ces compétences de manière adaptée aux besoins locaux, ce qui contribue à stimuler l'économie tunisienne.

L'un des éléments centraux de cette dynamique est la valorisation de l'expérience internationale dans des secteurs en pleine croissance. Les migrants de retour mobilisent leur savoir-faire pour répondre à des lacunes sur le marché tunisien, souvent en s'appuyant sur des technologies ou des pratiques qui n'étaient pas encore pleinement développées dans le pays. Par exemple, Imed, qui a acquis une expertise en construction métallique en Libye, a fondé en 2011 une entreprise de fabrication de structures métalliques pour des bâtiments industriels et commerciaux. En observant la croissance des projets de construction en Tunisie, il a su capitaliser sur son expérience pour répondre à une demande croissante de solutions robustes et durables.

L'adaptation des compétences à la réalité économique locale est un aspect essentiel de ce processus. Les migrants de retour ne se contentent pas de reproduire les pratiques apprises à l'étranger, mais les ajustent aux dynamiques locales pour garantir leur pertinence et efficacité. Dans le secteur des technologies, par exemple, Wassim, après avoir acquis une expertise en impression numérique en Allemagne, a lancé une entreprise en Tunisie spécialisée dans la création de supports publicitaires. En reconnaissant le développement rapide du secteur publicitaire local, il a su introduire des technologies d'impression avancées pour combler une niche

non exploitée, répondant ainsi à une demande non satisfaite sur le marché tunisien.

Ce phénomène entrepreneurial ne se limite pas à l'introduction de technologies étrangères, mais implique également un changement dans l'approche des affaires. Les migrants de retour apportent avec eux des pratiques de gestion et d'organisation qu'ils ont observées à l'étranger, introduisant ainsi de nouvelles méthodes de travail dans des secteurs encore en développement en Tunisie. Khaled, fort de son expérience en ingénierie informatique acquise en Allemagne, a fondé une entreprise en 2011 qui propose des solutions logicielles sur mesure pour les entreprises tunisiennes. Il a reconnu le manque de solutions technologiques avancées dans le secteur privé local et a su adapter ses compétences pour moderniser les pratiques et répondre aux besoins des entreprises locales.

b) Obstacles administratifs et financiers

Malgré des compétences et une expertise acquise à l'étranger, les entrepreneurs de retour en Tunisie se heurtent à des obstacles financiers et administratifs qui compliquent leur réinsertion économique. Bien que des institutions financières et des mécanismes d'appui pour la diaspora aient été mis en place par l'État pour faciliter l'investissement, ces mesures sont souvent insuffisantes face aux difficultés structurelles rencontrées par les migrants de retour.

Un des défis majeurs reste l'accès aux financements. Les entrepreneurs de retour, même avec une expérience solide à l'étranger, peinent à obtenir des fonds suffisants pour développer leurs projets. En effet, malgré l'existence d'institutions financières censées faciliter l'octroi de crédits, les critères d'éligibilité sont souvent stricts et les processus bureaucratiques lourds. De plus, l'absence d'un historique financier local rend difficile la reconnaissance des antécédents professionnels acquis à l'étranger, ce qui complique l'accès au crédit.

Par exemple, certains entrepreneurs, malgré une préparation sérieuse, ont été contraints de s'autofinancer en raison du manque de confiance des institutions financières. Imed, ayant travaillé dans le secteur de la construction en Libye, a rencontré des difficultés pour obtenir un financement bancaire. Bien que son expertise ait été reconnue, les institutions financières le considéraient comme un nouveau client sans historique local, ce qui l'a poussé à recourir à ses propres fonds pour démarrer son entreprise. Ce type de friction avec le système financier illustre bien les limites des mécanismes d'appui existants.

Les démarches administratives constituent un autre obstacle important. Les entrepreneurs de retour doivent naviguer dans un système bureaucratique caractérisé par des procédures lentes et complexes. Malgré certains dispositifs visant à alléger les formalités, les entrepreneurs se trouvent souvent face à des délais longs et à des processus qui demandent une grande quantité de documents.

Khaled, qui a fondé une entreprise dans le domaine des technologies, a évoqué les longs délais administratifs et la complexité des démarches comme des obstacles majeurs lors de la création de son entreprise. Bien qu'il ait eu une vision claire de son projet, la lenteur du système administratif l'a freiné, prolongeant la période de mise en œuvre. Cette expérience reflète les défis structurels auxquels se heurtent les entrepreneurs de retour, en dépit des tentatives de simplification des procédures par les autorités.

Par ailleurs, les défis logistiques viennent s'ajouter aux difficultés financières et administratives. Dans certains secteurs, comme ceux nécessitant des équipements spécialisés, le manque de pièces de rechange ou d'expertise technique locale peut compromettre le bon fonctionnement des entreprises. Wassim, ayant lancé une entreprise d'impression numérique après son retour, a dû faire face à des interruptions régulières dans son activité en raison de la difficulté à obtenir les pièces nécessaires à la réparation des machines. Cette situation, qui a entraîné des arrêts de

production et des coûts supplémentaires, illustre bien les carences logistiques qui affectent les entreprises de retour, notamment dans les secteurs techniques.

3. Migrants expulsés et retour autonome dicté par les circonstances

a) En cas d'absence de soutien à la réinsertion

Contrairement aux retours volontaires, qui permettent une préparation financière et sociale, les retours forcés sont marqués par une précipitation imposée, privant les individus de tout contrôle sur leur trajectoire. Cette perte d'autonomie place ces migrants dans une situation de fragilité accrue, où le manque de soutien institutionnel renforce leur vulnérabilité face à un marché du travail saturé et peu accueillant.

La précarité financière, conséquence directe de leur expulsion, est au cœur de cette dynamique. Ces migrants, ayant souvent épuisé leurs économies à l'étranger, se retrouvent dans l'urgence de subvenir aux besoins immédiats de leurs familles en Tunisie. Hosni illustre bien cette réalité : « *Après mon expulsion, je me suis retrouvé sans économies [...] la pression de trouver un emploi pour subvenir aux besoins de ma famille était énorme* ». Ce témoignage renseigne sur le paradoxe vécu par ces migrants : bien qu'ils soient revenus dans leur pays d'origine, ils sont confrontés à un environnement économique qui les marginalise davantage.

Cette marginalisation économique est aggravée par une inadéquation entre les compétences acquises à l'étranger et les opportunités locales. Ahmed, migrant de retour autonome dicté par les circonstances, formé en gestion, souligne cette tension : « *Le manque d'opportunités adaptées à ma formation a rendu la recherche d'emploi encore plus stressante* ». Ce cas met l'accent sur la déconnexion structurelle entre les besoins des migrants de retour et les caractéristiques du marché du travail tunisien,

qui peine à absorber des profils souvent surqualifiés ou spécialisés dans des secteurs peu dynamiques localement.

Au-delà de l'économie, le retour contraint engendre un profond sentiment d'échec et d'impuissance, exacerbé par l'impossibilité de répondre aux attentes familiales et sociales. Mahdi, Mouldi et Mourad décrivent un « *cycle de frustration* » où la déception liée à l'échec à l'étranger se conjugue avec l'incapacité de s'insérer en Tunisie. Ce sentiment collectif traduit une perte de reconnaissance sociale : expulsés de leur pays d'accueil et marginalisés dans leur pays d'origine, ces migrants se retrouvent dans un entre-deux identitaire marqué par la désillusion et le désespoir.

Cette situation informe sur une défaillance institutionnelle criante. Le manque de politiques de réinsertion spécifiques pour les migrants de retour contraints les place dans une lutte individuelle pour la survie économique, dans un contexte où le chômage et la précarité touchent déjà une grande partie de la population. En l'absence d'un accompagnement institutionnel, ces trajectoires traduisent une invisibilisation systémique : non seulement ces migrants ne sont pas soutenus, mais leurs besoins spécifiques restent largement ignorés dans les cadres politiques et sociaux.

En définitive, le retour contraint ne peut être interprété comme un simple processus de réinsertion. Il s'agit d'une expérience de vulnérabilité prolongée, où les migrants, dépouillés de leurs ressources et marginalisés par des structures locales inadéquates, deviennent les symboles d'un échec collectif à reconnaître et à valoriser leur potentiel.

b) En cas de bénéfice des programmes de réinsertion

Les migrants de retour contraints ou expulsés peuvent bénéficier de programmes et dispositifs de réinsertion qui leur permettent de retrouver une stabilité économique. Le dispositif « Tounesna », par exemple, joue un rôle important dans la réinsertion des migrants de retour. Il propose une aide financière initiale

pour surmonter les obstacles économiques immédiats, ainsi que des formations et conseils permettant d'assurer la durabilité des projets entrepreneuriaux. Cela aide les bénéficiaires à développer les compétences nécessaires à la gestion de leurs entreprises et à garantir une intégration économique stable.

Prenons le cas d'Aman Allah, qui a réussi à relancer sa vie en Tunisie grâce à ce dispositif. Après avoir découvert le programme, il a bénéficié d'une aide financière qui lui a permis d'ouvrir un drugstore. Il souligne l'importance de cette assistance dans son parcours : « Grâce à l'aide de Tounesna, j'ai pu ouvrir mon drugstore, une opportunité non seulement économique, mais aussi une manière de reconstruire ma vie en Tunisie ». Son témoignage montre comment une aide financière ciblée, combinée à des conseils pratiques, peut transformer une situation précaire en opportunité économique viable.

Cependant, ces programmes ne sont pas sans limites. Les bénéficiaires se heurtent souvent à des procédures administratives longues et complexes, ainsi qu'à des fonds alloués jugés insuffisants pour couvrir toutes les dépenses nécessaires au lancement de leurs projets. Thabet, par exemple, a lancé un projet d'élevage de moutons avec l'aide de Tounesna, mais a rencontré des difficultés liées aux délais prolongés pour recevoir l'aide financière. Il explique : « Le programme m'a beaucoup aidé, mais la lenteur administrative a retardé le démarrage de mon projet. De plus, l'aide financière, bien qu'utile, n'était pas suffisante pour couvrir tous les frais ». Cela souligne la nécessité de simplifier les procédures et d'augmenter les fonds alloués pour mieux répondre aux besoins des entrepreneurs.

IV. Réinsertion familiale et sociale

1. Retour des retraités

Les retraités qui reviennent en Tunisie après des années passées à l'étranger rencontrent souvent des difficultés à se réintégrer

socialement. La transition vers une nouvelle vie dans leur pays d'origine est complexe pour plusieurs raisons.

a) Changements dans l'environnement social

La réinsertion sociale des migrants de retour en Tunisie informe sur une tension entre continuité et transformation. Les années passées à l'étranger modifient non seulement les perspectives des migrants, mais aussi les dynamiques sociales de leur communauté d'origine. En revenant, ces individus se retrouvent souvent face à un environnement où leurs anciens réseaux d'amis et de contacts ont évolué, rendant la reprise des relations plus complexe.

Cette difficulté est souvent liée à la mobilité géographique ou au changement de mode de vie des anciens proches, ce qui fragilise les repères sociaux des migrants de retour. Par exemple, Abdelfattah et Ridha ont constaté que « beaucoup de [leurs] anciens amis avaient déménagé ou changé », soulignant la perte de familiarité avec un environnement autrefois central. Cette réalité impose aux migrants un double défi : réapprendre les codes sociaux de leur ancienne communauté et reconstruire une identité sociale adaptée à ces nouvelles dynamiques.

Ces transformations révèlent une forme de double altérité propre aux migrants de retour. D'une part, ils doivent naviguer dans un cadre social transformé, où les relations et les normes d'interaction ne correspondent plus à leurs attentes. D'autre part, leur propre expérience migratoire, souvent empreinte de nouveaux repères culturels et sociaux, les distingue de leurs anciens réseaux. Ce sentiment d'étrangeté, exprimé par certains comme le fait de s'intégrer dans une vie sociale différente, reflète un décalage identitaire où le migrant est à la fois familier et étranger à sa communauté d'origine.

Ces constats montrent une défaillance dans les logiques de réinsertion, souvent focalisées sur les dimensions économiques ou matérielles. Or,

la réinsertion sociale des migrants de retour dépasse largement ces aspects, en touchant à des besoins fondamentaux : reconstruire des réseaux, réaffirmer une appartenance et adapter leur identité à un contexte en mutation. Ignorer ces dimensions accentue le sentiment d'isolement et rend la réinsertion plus difficile.

b) Participation à des activités communautaires

Pour surmonter les défis de réinsertion sociale, certains retraités choisissent de s'impliquer activement dans des activités communautaires et associatives. Cette approche leur permet non seulement de créer de nouveaux liens sociaux, mais aussi de se sentir plus intégrés dans leur environnement. En participant à des événements locaux ou en rejoignant des associations, ils réussissent à recréer un réseau relationnel et à surmonter le sentiment d'isolement souvent ressenti à leur retour.

Faysal, par exemple, a trouvé que l'adhésion à plusieurs associations locales l'a aidé à renforcer son ancrage social. Il explique que « *rejoindre des associations et participer à des événements communautaires m'a permis de créer de nouveaux liens* ». De manière similaire, Najeh a choisi de s'investir dans des activités bénévoles pour rester actif. « *Faire du bénévolat dans des associations locales m'a aidé à créer de nouvelles relations et à mieux m'intégrer* », témoigne-t-il.

Ces initiatives montrent que l'engagement social facilite la réinsertion des retraités. En participant à des activités collectives, ils trouvent non seulement un moyen de rester actifs, mais aussi de reconstruire des réseaux sociaux dans un environnement qui a changé. Cela leur permet de redéfinir leur place au sein de la société tunisienne et d'adopter une approche plus proactive dans leur réinsertion sociale.

2. Retour volontaire des adultes et jeunes

Les adultes actifs et les jeunes qui retournent volontairement en Tunisie après une période à l'étranger font face à des défis dans leur processus de réinsertion familiale et sociale. Les changements dans l'environnement social et culturel, ainsi que les ajustements familiaux, sont des aspects critiques de cette transition.

a) Changements dans l'environnement social et culturel

L'un des aspects les plus complexes de la réinsertion des migrants de retour est la confrontation avec un environnement social et culturel qui a souvent évolué durant leur absence. Les interactions sociales, les normes culturelles et les attentes sociales peuvent avoir changé au fil du temps, rendant la réadaptation difficile. Les migrants de retour doivent souvent faire face à un décalage entre les normes qu'ils ont adoptées à l'étranger et celles qui prévalent désormais en Tunisie.

Certains migrants de retour, comme Asma à Sfax, décrit ce décalage de manière marquée. Habitée à un mode de vie et à des normes sociales développées à l'étranger, elle a perçu des changements dans les interactions sociales à son retour. Ces transformations ont provoqué un sentiment d'isolement, notamment lorsqu'il s'est avéré difficile de naviguer dans des dynamiques sociales désormais perçues comme étrangères. Ce vécu met en lumière une réalité commune parmi les migrants de retour, où la réinsertion dans la communauté locale ne va pas de soi et peut susciter un sentiment de déconnexion.

Cette complexité montre que la réinsertion ne se limite pas à un retour physique ; elle implique également une réadaptation culturelle profonde. Le migrant doit simultanément réapprendre des normes locales qui ont évolué et réconcilier son expérience migratoire avec un contexte qu'il retrouve transformé. Ce processus, souvent solitaire, souligne la nécessité d'un accompagnement social et

psychologique pour permettre aux migrants de reconstruire leurs réseaux sociaux et de retrouver une place au sein d'un environnement culturel en mutation.

b) Ajustements familiaux et impact sur les enfants

Les ajustements familiaux peuvent être particulièrement délicats et complexes, surtout pour les enfants qui doivent s'adapter à de nouvelles écoles, de nouvelles amitiés et des attentes culturelles différentes. Ce processus peut entraîner des stress émotionnels et psychologiques importants.

Les enfants, ayant vécu à l'étranger pendant une période de leur vie, se retrouvent souvent en décalage avec les normes et attentes locales de la société tunisienne. Ils doivent non seulement surmonter les barrières linguistiques et culturelles, mais aussi s'adapter à un système éducatif différent. Ce choc culturel peut provoquer un sentiment de nostalgie pour leur ancienne vie, conduisant à des troubles émotionnels tels que la dépression et l'anxiété. Par exemple, Leila a décrit comment ses enfants ont eu du mal à s'habituer à leur nouvelle vie. Voici son récit : *« Les ajustements familiaux ont été particulièrement compliqués pour nos enfants. Ils ont eu du mal à s'habituer à leur nouvelle école et à se faire des amis. Ils ressentaient une grande nostalgie pour leur ancienne vie en France. En Tunisie, ils ont dû faire face à de nouvelles attentes, ce qui a entraîné une grande confusion et un stress émotionnel. Malheureusement, cette transition difficile a conduit à des chocs psychologiques. Nos enfants ont commencé à montrer des signes de dépression et de troubles anxieux ».*

Les parents, tout en aidant leurs enfants à traverser ces défis, doivent également gérer leurs propres ajustements sociaux et culturels. Ils doivent trouver un équilibre entre leur soutien émotionnel aux enfants et leur propre processus de réinsertion. Les familles doivent souvent recourir à des professionnels pour aider leurs enfants à surmonter les chocs psychologiques, comme Leila l'a mentionné en parlant de l'aide de psychiatres pour ses enfants.

c) Stratégies autonomes d'adaptation

Les migrants de retour en Tunisie, face aux défis de réadaptation sociale et culturelle, déploient souvent des stratégies d'adaptation autonomes pour faciliter leur réinsertion. Ces stratégies sont mises en place en l'absence de soutien institutionnel formel, et reposent principalement sur la reconstruction des réseaux sociaux et le maintien des relations existantes, tout en s'efforçant de s'adapter aux nouvelles dynamiques sociales.

D'une part, les migrants de retour cherchent à établir de nouvelles relations pour s'intégrer dans l'environnement local. Ces nouveaux liens sont essentiels pour recréer un sentiment d'appartenance dans une société qui a évolué en leur absence. Ils s'efforcent de comprendre et d'adopter les normes sociales qui ont pu changer pendant leur séjour à l'étranger, tout en maintenant des contacts avec leurs anciens réseaux pour ne pas se retrouver complètement isolés. Ce processus d'ajustement implique souvent un apprentissage continu des nouvelles règles sociales, culturelles et communautaires. D'autre part, les familles des migrants de retour jouent un rôle central dans ce processus d'adaptation. Elles fournissent un soutien émotionnel et social, permettant aux migrants de se sentir moins isolés. En effet, face à l'isolement social souvent ressenti après un long séjour à l'étranger, les migrants de retour se tournent vers leurs proches pour négocier les changements culturels et trouver des repères. Le soutien familial devient ainsi un levier fondamental pour surmonter les difficultés d'adaptation et s'intégrer plus harmonieusement dans la société locale.

Cette adaptation autonome, bien qu'efficace pour certains, révèle les limites du cadre institutionnel en matière de réinsertion des migrants de retour. En l'absence de programmes de soutien formels, ces migrants se retrouvent souvent seuls pour gérer les chocs culturels et les nouvelles réalités sociales. Les dynamiques d'adaptation sont ainsi très individualisées, et dépendent fortement des ressources sociales et des capacités personnelles des migrants à

reconstruire leur vie dans un environnement transformé.

3. Retour forcé et retour autonome dicté par les circonstances

Les migrants de retour forcé et ceux qui l'ont décidé à la suite de circonstances font face à des défis en matière de réinsertion familiale et sociale. Leurs retours sont souvent perçus comme des échecs, ce qui peut exacerber les tensions familiales et sociales, et affecter leur estime de soi.

a) Perception de l'échec et stigmatisation sociale

La stigmatisation sociale est un facteur qui complique la réinsertion des migrants de retour contraints ou expulsés en Tunisie. Ces migrants sont souvent perçus par leur entourage, amis, voisins et même famille, non pas comme des individus ayant fait preuve de résilience, mais plutôt comme ayant échoué dans leur projet migratoire. Cette perception crée un fardeau social supplémentaire, qui pèse lourdement sur leur confiance en soi et leur estime personnelle, et complexifie encore davantage leur réinsertion dans la société.

Ce jugement social se manifeste dans les interactions quotidiennes, où les migrants de retour sentent une différence de traitement de la part de leur entourage. Les regards, les commentaires ou les comportements laissent transparaître une déception collective face à leur retour, considéré comme un échec personnel plutôt qu'une opportunité de repartir sur de nouvelles bases. Cette perception les pousse à se sentir isolés et incompris, créant ainsi un obstacle supplémentaire à leur réinsertion sociale.

Par exemple, Thabet a décrit comment son retour a été perçu par ses proches et son entourage comme une forme d'échec, en raison des conditions de son expulsion : « *Mon retour soudain et les circonstances de mon expulsion ont été perçus comme un échec, ce qui a affecté la manière dont j'étais traité et considéré par*

eux. Il m'a fallu du temps pour surmonter leur déception et rétablir des relations altérées par mon absence ». Ce récit illustre bien le décalage entre la perception de l'individu et celle de son entourage, et met en lumière la pression sociale qui pèse sur les migrants de retour, lesquels doivent non seulement rétablir des relations sociales, mais aussi surmonter la stigmatisation associée à leur retour forcé.

Ces dynamiques de jugement social peuvent également entraver la réinsertion économique des migrants de retour. En raison de la perception d'échec, les opportunités de réseautage et de soutien communautaire peuvent se réduire, renforçant encore leur sentiment d'isolement. Ainsi, le sentiment de marginalisation se nourrit d'une dynamique double : non seulement les migrants de retour doivent faire face à des difficultés matérielles, mais ils doivent également surmonter les pressions psychologiques et sociales qui accompagnent leur retour.

b) Pression familiale et sentiment de culpabilité

Le retour forcé des migrants est souvent accompagné d'une pression familiale intense. En effet, les familles nourrissent des attentes élevées à l'égard de leurs proches partis à l'étranger, espérant que leur migration améliorera la situation financière du foyer. Cependant, lorsque ces attentes ne sont pas atteintes, cela génère un sentiment de culpabilité et un fardeau émotionnel chez les migrants de retour, qui considèrent qu'ils ont échoué à remplir leur rôle de soutien familial.

Bien que la décision de migrer soit, dans la majorité des cas, prise individuellement par le migrant, cela ne signifie pas qu'elle est exempte d'influences familiales. Si le départ repose sur un choix personnel, les attentes familiales émergent avant et pendant la migration et s'accroissent souvent après l'installation à l'étranger, notamment à travers la pression implicite de contribuer financièrement au bien-être du foyer. Ainsi, même si la migration est perçue comme une démarche autonome, le retour peut être vécu différemment, sous le

pois des responsabilités accumulées au fil du temps.

La perception d'échec familial est exacerbée par le fait que, dans de nombreuses familles, la migration est perçue comme une "mission" dont l'objectif principal est d'assurer une ascension sociale ou une amélioration des conditions de vie. Lorsqu'un migrant est contraint de rentrer sans avoir réalisé ces objectifs, la désillusion familiale peut ajouter une pression supplémentaire sur ses épaules. Ce décalage entre les attentes familiales et la réalité du retour contraint renforce un sentiment de défaillance, que le migrant doit alors gérer sur le plan émotionnel et social.

Comme l'a décrit Alaa, les attentes de sa famille étaient immenses. « *Ma famille comptait sur moi pour améliorer notre situation financière. Mon retour, perçu comme un échec, a été difficile à accepter pour eux. Ils me considéraient que j'avais échoué dans ma mission de soutien familial, ce qui m'a soumis à une pression supplémentaire et a aggravé mon sentiment de culpabilité et de défaillance* », a-t-il expliqué. Ce témoignage illustre comment la pression familiale peut alourdir le fardeau émotionnel du retour forcé, en rendant la réinsertion encore plus difficile.

Cette pression, combinée à la désillusion collective, crée un environnement de tension au sein des familles. Les migrants de retour doivent non seulement gérer les défis matériels liés à leur réinsertion dans la société tunisienne, mais aussi affronter des tensions familiales qui découlent de la frustration et de la désillusion des proches. Ce climat peut affecter leur estime de soi et les pousser à s'isoler socialement, ralentissant ainsi le processus de réinsertion.



V. Ré-émigration et intentions de ré-émigration chez les migrants de retour tunisiens

1. Ré-émigration des migrants de retour entrepreneurs : analyse qualitative des raisons

Pour comprendre les raisons de la ré-émigration des migrants de retour entrepreneurs, nous avons analysé les réponses fournies par les participants aux focus groups. Les raisons de leur ré-émigration sont diverses mais présentent des thèmes récurrents liés aux défis économiques, administratifs et professionnels rencontrés en Tunisie.

a) Défis économiques et financiers

Les défis économiques et financiers constituent des facteurs prédominants qui poussent de nombreux entrepreneurs de retour à envisager la ré-émigration. Le manque de soutien financier, combiné aux difficultés d'accès aux prêts bancaires, entrave considérablement leur capacité à développer et maintenir leurs entreprises. Ce phénomène est renforcé par un environnement économique local perçu comme peu favorable, où les structures d'accompagnement pour les petites et moyennes entreprises sont limitées.

D'un point de vue sociologique, l'entrepreneur de retour se retrouve souvent face à une dichotomie entre les attentes et la réalité locale. En partant à l'étranger, les migrants espèrent accumuler des compétences et des ressources qui leur permettront de contribuer au développement de leur pays d'origine à leur retour. Cependant, une fois de retour, ils se heurtent à un système économique rigide, marqué par des conditions de crédit peu flexibles, un manque de fonds publics dédiés au soutien des PME, et une infrastructure insuffisante pour accompagner leur expansion.

Dans ce contexte, certains entrepreneurs voient dans la ré-émigration une solution logique pour surmonter ces contraintes. Ils cherchent à

trouver un environnement économique plus favorable, dans lequel ils pourraient bénéficier de soutiens financiers plus accessibles et d'un cadre plus dynamique pour le développement de leurs activités.

Le récit de Wassim illustre bien cette dynamique. Malgré un certain succès initial de son entreprise d'impression numérique, il a été freiné par des obstacles financiers récurrents : l'accès aux financements bancaires restait insuffisant pour lui permettre d'élargir son activité. Ce genre de situation reflète une tendance commune chez les entrepreneurs de retour, qui, faute de soutien local, voient dans la ré-émigration la possibilité de trouver un cadre plus favorable à l'étranger pour développer leur potentiel entrepreneurial.

Ces obstacles financiers, perçus comme insurmontables localement, créent une tension entre le désir de rester et la nécessité de partir à nouveau pour s'épanouir économiquement. Le choix de la ré-émigration est ainsi souvent dicté par un sentiment d'impuissance face à un environnement économique rigide, où les programmes de soutien et les infrastructures restent inadéquats pour répondre aux ambitions des entrepreneurs de retour.

b) Obstacles administratifs et bureaucratiques

Outre les défis financiers, les obstacles administratifs et bureaucratiques constituent un autre facteur majeur incitant les entrepreneurs de retour à envisager la ré-émigration. Cette situation, comparée à des environnements administratifs plus efficaces à l'étranger, amplifie la frustration des entrepreneurs et les pousse à chercher des opportunités plus favorables ailleurs.

L'environnement bureaucratique tunisien est souvent perçu par les migrants de retour entrepreneurs comme une barrière institutionnelle qui freine l'investissement. Les entrepreneurs se retrouvent pris dans des processus complexes et chronophages, qui affectent directement la productivité de leurs entreprises. Ces obstacles structurels viennent

non seulement ralentir les opérations quotidiennes, mais ils limitent également la capacité d'innovation et d'expansion des entreprises. L'inefficacité administrative, notamment dans les procédures douanières et fiscales, contribue à une perte de compétitivité, comparativement à d'autres environnements où ces processus sont plus rapides et transparents.

Wassim, entrepreneur dans l'impression numérique, témoigne : « *Les interruptions dues au manque de pièces et aux lourdeurs douanières ont sérieusement affecté la rentabilité de mon entreprise* ». Khaled ajoute que les charges fiscales élevées et les démarches complexes ont pesé sur ses capacités à réinvestir dans la croissance. Ces expériences illustrent comment les contraintes institutionnelles freinent les projets entrepreneuriaux.

Ainsi, la complexité administrative et les charges fiscales excessives créent un environnement peu propice à la prospérité entrepreneuriale, poussant les entrepreneurs de retour à explorer des solutions plus viables à l'étranger. Le poids de la bureaucratie et les infrastructures inadéquates deviennent des facteurs déterminants dans leur décision de réémigrer, en quête de meilleures opportunités économiques et d'un cadre plus stable pour le développement de leurs projets.

2. Raisons de l'intention de ré-émigration chez les migrants de retour contraints et expulsés

Les raisons de l'intention de ré-émigration chez les migrants de retour contraints et expulsés révèlent des thèmes récurrents liés aux défis économiques et personnels rencontrés en Tunisie.

Les défis financiers et l'absence de perspectives économiques viables en Tunisie représentent des facteurs majeurs qui poussent de nombreux migrants de retour expulsés et contraints à envisager la ré-émigration, parfois même par

des voies irrégulières. En revenant en Tunisie après avoir été expulsés ou contraints de quitter leur pays d'accueil, ces migrants se retrouvent souvent dans des situations de précarité économique continue, ce qui limite leur capacité à reconstruire leur vie.

Certains migrants envisagent la ré-émigration irrégulière comme une solution face à l'urgence économique. Cette option, bien que risquée, reflète un sentiment d'impasse chez ces individus, qui voient peu de perspectives pour améliorer leur situation en Tunisie. Pour eux, la migration irrégulière est perçue comme un dernier recours, un moyen de contourner un système qui ne leur offre pas les ressources économiques nécessaires à leur survie et à l'accomplissement de leurs aspirations. Firas et Mahmoud, participants aux groupes de discussion, illustrent cette dynamique en expliquant que leur précarité persistante et le manque d'opportunités les poussent à envisager une nouvelle migration.

Toutefois, la ré-émigration régulière reste une option pour d'autres migrants, comme Helmi et Mohamed Mongi, qui cherchent également à s'éloigner de la précarité en Tunisie. Cependant, leur démarche s'inscrit dans une perspective plus formelle, en cherchant des voies légales de migration. Leur motivation est également centrée sur la recherche d'opportunités économiques et d'une meilleure qualité de vie, mais elle reflète une tentative de s'intégrer dans des systèmes migratoires structurés.

La ré-émigration, qu'elle soit régulière ou irrégulière, peut être interprétée à travers une perspective de désenchantement économique. Les migrants de retour se trouvent confrontés à un échec de réinsertion économique en Tunisie, exacerbant leur sentiment de marginalisation. Leur choix de réémigrer est donc le reflet d'une frustration structurelle, où l'absence de soutien économique local et la perception d'un manque de perspectives durables les poussent à envisager une nouvelle migration, en dépit des risques et des incertitudes liés à ce choix.

3. Analyse des intentions de ré-émigration des migrants de retour ayant bénéficié de programmes de réinsertion économique

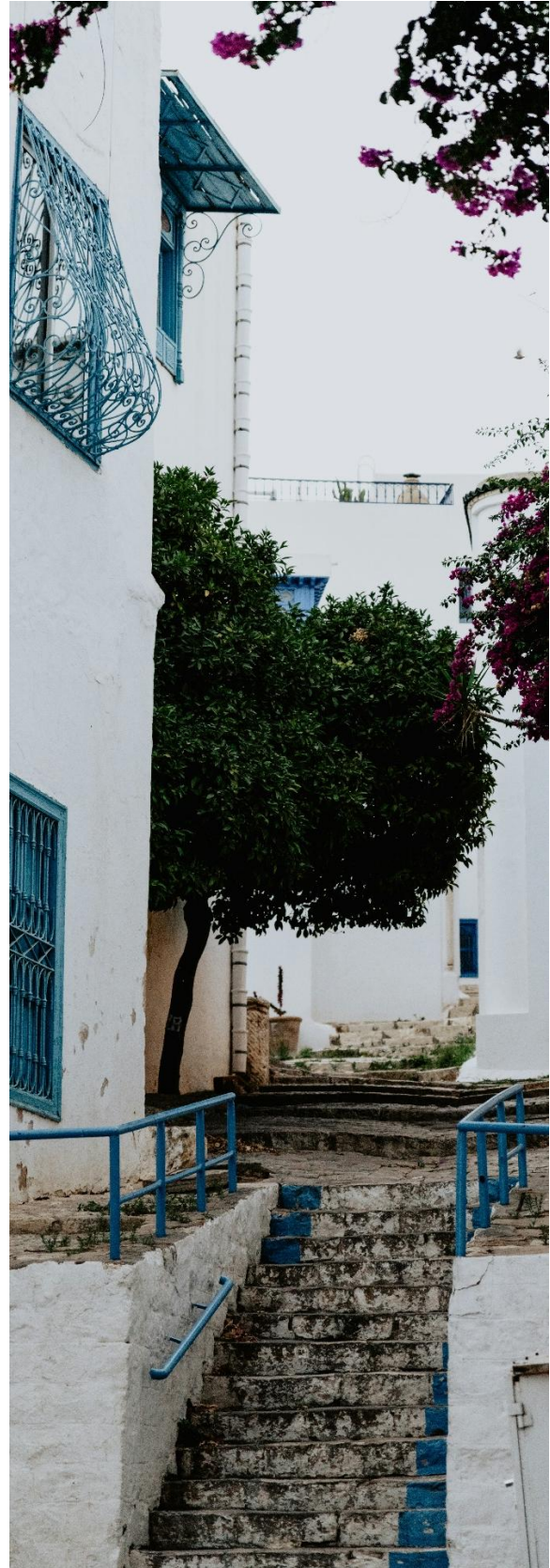
L'analyse des intentions de ré-émigration des migrants de retour tunisiens ayant bénéficié de programmes de réinsertion économique renseigne sur divers facteurs économiques, administratifs et personnels influençant leurs décisions.

Les migrants de retour, ayant bénéficié des programmes d'aide au retour et à la réinsertion, font face à des dilemmes complexes qui les poussent à évaluer constamment leur désir de rester ou d'envisager une ré-émigration.

L'attachement familial joue un rôle clé dans la volonté des migrants de retour de rester en Tunisie. Le capital social que représentent les relations familiales et le désir de proximité avec les proches sont souvent perçus comme des ancrages qui renforcent la résilience face aux défis rencontrés. Ces migrants, tout en reconnaissant les difficultés économiques, continuent à croire en leur capacité à surmonter ces obstacles grâce à leur investissement personnel dans des projets entrepreneuriaux locaux. Cet engagement reflète une tentative d'auto-affirmation et un espoir de succès à long terme.

Mansour, par exemple, souligne cet attachement familial et son engagement personnel dans son projet de serres agricoles : « *Bien que les difficultés financières aient été un défi constant, j'ai investi beaucoup de temps et d'énergie dans mon projet [...] être proche de ma famille est très important pour moi* ». Cependant, il exprime aussi une fragilité sous-jacente, admettant qu'une dégradation des conditions économiques pourrait le pousser à réévaluer son choix de rester. Cela illustre que, bien que le capital familial et l'investissement dans des projets locaux offrent un certain soutien psychologique, ils ne suffisent pas toujours à compenser les contraintes économiques persistantes.

Ainsi, la décision d'une nouvelle migration ou de rester n'est jamais figée ; elle évolue en fonction des conditions économiques locales et des obstacles administratifs. La ré-émigration apparaît souvent comme une solution de dernier recours, envisagée lorsque les espoirs d'amélioration s'épuisent. Ce processus décisionnel met en lumière le caractère instable de la situation des migrants de retour, dont la capacité à s'intégrer durablement dépend à la fois de facteurs affectifs (comme les liens familiaux) et de facteurs structurels (comme les conditions économiques et administratives).



Conclusion

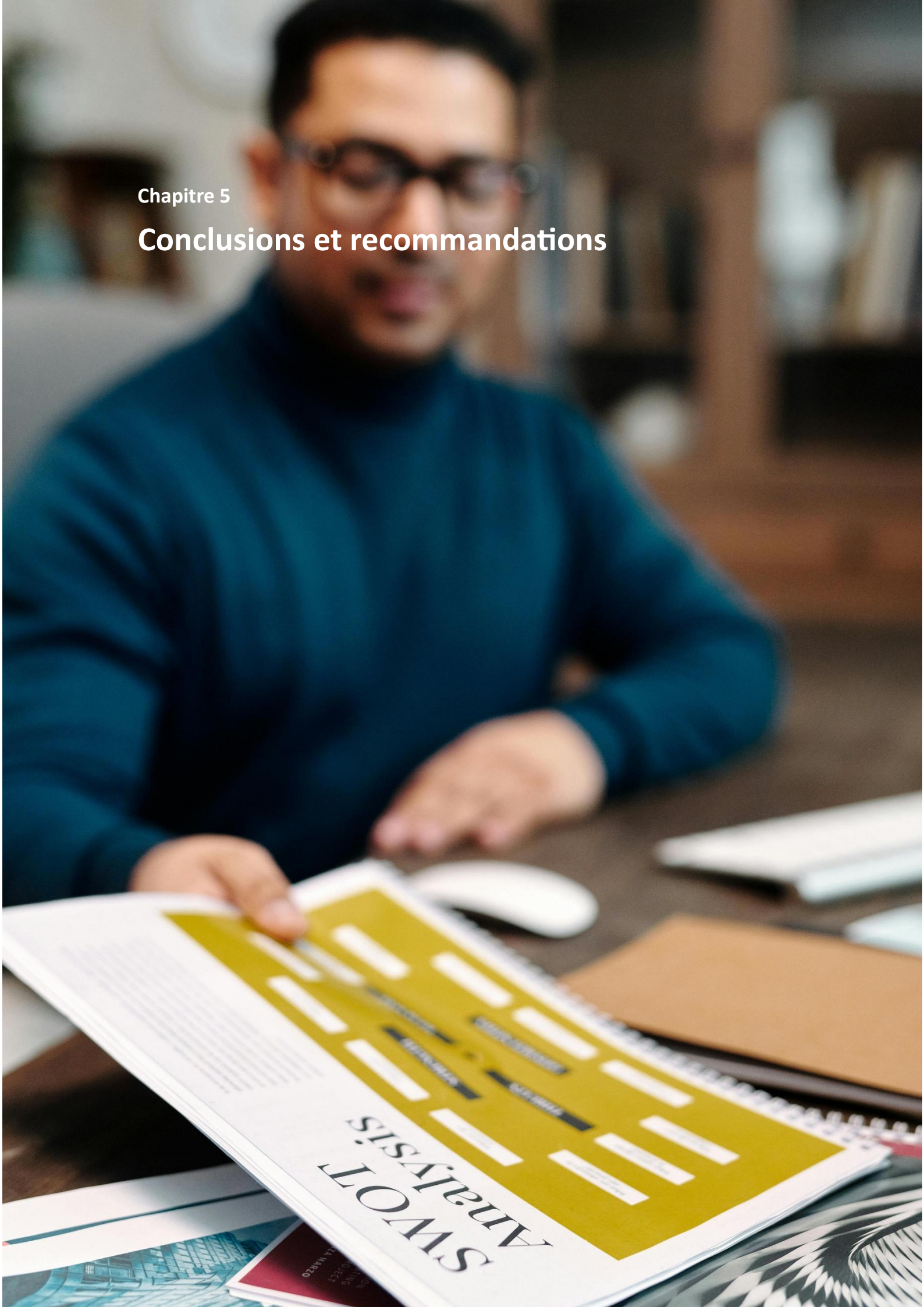
Ce chapitre a offert une analyse approfondie des dynamiques du retour des migrants tunisiens, en combinant des approches quantitatives et qualitatives pour fournir une vision complète et nuancée du phénomène. À partir des données de l'enquête Tunisia Hims 2021 et des focus groups menés dans différentes régions de Tunisie, plusieurs aspects clés du retour ont été examinés, notamment les caractéristiques démographiques, la réinsertion professionnelle et sociale, ainsi que les motivations et défis rencontrés par les migrants de retour.

Ce chapitre a mis en évidence l'importance d'une approche multidimensionnelle pour comprendre les dynamiques du retour des migrants tunisiens. En combinant des analyses quantitatives et qualitatives, nous avons pu dégager une vue plus complète des motivations, défis et stratégies des migrants, tout en soulignant les obstacles structurels qui freinent leur réinsertion.

Dans le chapitre suivant, nous approfondirons ces questions en analysant les convergences et divergences entre le désir de retour et le retour effectif des migrants. Une matrice SWOT sera utilisée pour évaluer les forces et faiblesses, les opportunités et les menaces du retour, tandis qu'une matrice TOWS nous permettra de proposer des recommandations d'ordre stratégique pour mieux gérer la migration de retour en Tunisie.

Chapitre 5

Conclusions et recommandations



Ce chapitre, consacré aux conclusions et recommandations de l'étude, s'articule autour de trois éléments clés qui permettent de synthétiser et d'analyser les dynamiques du retour migratoire des Tunisiens. Tout d'abord, il explore le lien entre le désir de retour et le retour effectif, en identifiant les concordances et dissonances qui existent entre les aspirations des migrants et les réalités socio-économiques auxquelles ils sont confrontés.

Ensuite, une matrice SWOT est élaborée afin de structurer l'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces qui conditionnent le retour migratoire. Cette approche systémique permet de prendre en compte les facteurs internes et externes influençant les décisions des migrants.

Enfin, les quatre axes de cette matrice seront croisés dans une matrice TOWS pour proposer des recommandations stratégiques. L'objectif est de maximiser les opportunités et de minimiser les obstacles, en tenant compte des dynamiques multiples qui régissent le retour migratoire, à la fois sur le plan individuel et structurel.

I. Entre désir et réalité du retour migratoire

L'analyse comparative des intentions de retour des migrants tunisiens et des retours effectifs renseigne sur des dynamiques intéressantes qui oscillent entre aspirations et réalités. Le désir de revenir en Tunisie ne se concrétise pas toujours de manière linéaire, car il est soumis à des logiques contradictoires entre, d'une part, les motivations émotionnelles et sociales (rassemblement familial, nostalgie culturelle) et, d'autre part, les contraintes structurelles (obstacles économiques, bureaucratiques).

En effet, si le retour au pays est souvent perçu comme un aboutissement naturel du parcours migratoire, il s'avère que les facteurs qui incitent les migrants à envisager leur retour ne coïncident pas toujours avec les conditions qui le permettent effectivement. Cette discordance entre le désir de retour et le retour effectif

révèle une tension importante entre les projets personnels des migrants et les réalités socio-économiques de la Tunisie contemporaine.

Notre démarche s'attache à dévoiler les concordances et dissonances entre ces deux dimensions. À travers une analyse comparative entre les trajectoires du désir de retour et le retour effectif, nous avons examiné les points de convergence, où le désir de retour est aligné sur les possibilités réelles de réinsertion, mais également les décalages importants, souvent dus à des contraintes institutionnelles, des carences économiques ou des difficultés d'adaptation sociale. Ces éléments nous permettent de mieux comprendre les logiques socioéconomiques qui façonnent le retour migratoire, et de saisir la complexité des interactions entre aspirations individuelles et conditions structurelles.

Le tableau ci-dessous présente une analyse comparative des concordances et dissonances entre les désirs de retour et les retours effectifs des migrants tunisiens. L'analyse est organisée en sept axes thématiques, qui permettent d'examiner les dynamiques démographiques, économiques, familiales, et sociales liées au retour.

Tableau 29 : Désir de retour et retour effectif des migrants tunisiens, synthèse des concordances et dissonances

Axe 1 : Profil démographique

Concordances :

- Le retour est fortement marqué par des dynamiques de genre, avec une prédominance masculine dans les deux groupes (83,5 % du retour effectif, et 74,3 % du désir de retour).

Dissonances :

- Une concentration des retours effectifs autour des personnes âgées (60 ans et plus), représentant 50,8 % des retours. Cependant, la tranche d'âge 35-59 ans domine dans le désir de retour, avec 46 % des aspirations.
- La présence des jeunes (15-34 ans) est faible dans les retours effectifs (8,5 %), alors que cette tranche représente 30,8 % des aspirations au retour.
- Bien que les diplômés du supérieur (35 %) soient les plus enclins à envisager un retour, ce sont majoritairement les migrants ayant un niveau primaire (37,5 %) ou secondaire (25,4 %) qui reviennent effectivement, tandis que la part des diplômés du supérieur chute à 16 % et celle des analphabètes augmente à 17,2 %.

Axe 2 : Pays de d'accueil

Concordances :

- France : La France occupe une place centrale dans les dynamiques migratoires tuniso-françaises, comme en témoignent le désir de retour (47,5 %) et les retours effectifs (31,5 %) qui y sont particulièrement marqués.
- Italie : L'Italie représente également un pôle significatif dans ces dynamiques, avec 7,5 % des aspirations au retour et 11,7 % des retours effectifs.

Dissonances :

- Libye : Une dissonance majeure est observée. Bien que seulement 3,6 % des migrants en Libye expriment un désir de retour, elle constitue 34,3 % des retours effectifs. Ce phénomène est principalement lié aux conflits régionaux et à l'instabilité politique, forçant de nombreux migrants à revenir malgré leur souhait initial de rester.

Axe 3 : Économique et professionnel

Concordances :

- **Activité professionnelle :** Une proportion importante de migrants ayant un désir de retour (48,1 %) est active à l'étranger. Après leur retour, 41,6 % parviennent à reprendre une activité économique en Tunisie, ce qui montre une certaine continuité dans l'engagement professionnel malgré un taux d'activité plus faible.
- **Entrepreneuriat :** L'esprit entrepreneurial est présent dans les deux groupes. Parmi ceux désirant revenir, 13,6 % sont entrepreneurs, et après leur retour, la proportion de travailleurs indépendants augmente considérablement (de 2,5 % à 33,2 %). Cela montre que les migrants de retour, face à un marché du travail ne présentant pas une attractivité suffisante, choisissent souvent de créer leur propre entreprise. Cependant, l'entrepreneuriat ne se limite pas à une nécessité économique. Il peut aussi être perçu comme un symbole de réussite. Devenir son propre patron permet aux migrants de retour de valoriser leurs compétences acquises à l'étranger, d'accéder à une certaine autonomie financière et d'obtenir un statut social valorisant dans leur pays d'origine.

Dissonances :

- **Inactivité post-retour :** Bien que 44,5 % des migrants désirant revenir soient inactifs, ce chiffre augmente à 58,3 % après le retour. Ce phénomène est souvent attribué à des retraites ou à des problèmes de santé.
- **Recherche d'emploi :** Le faible pourcentage de chômeurs parmi ceux souhaitant revenir (7,4 %) contraste avec un taux plus élevé de recherche d'emploi chez les migrants de retour (14,6 %). Ce décalage indique qu'une part de migrants actifs à l'étranger se retrouvent sans emploi en Tunisie et doivent entamer une nouvelle recherche d'emploi.
- **Investissement économique :** 6,6 % des migrants aspirent au retour pour des raisons d'investissement économique. Cependant, seulement 1,4 % des retours effectifs sont motivés par cette raison, montrant que l'investissement est un facteur secondaire par rapport aux motifs familiaux ou personnels.

Axe 4 : Administratif et entrepreneurial

Concordances :

- **Bureaucratie et complexité administrative :** Parmi les migrants souhaitant entreprendre en Tunisie, 55,4 % citent la bureaucratie comme un obstacle majeur. Ce constat est confirmé dans les témoignages de migrants de retour, qui expriment leur frustration face à la lenteur et la complexité des démarches administratives. Cette concordance montre que la lourdeur bureaucratique est un frein récurrent à l'investissement en Tunisie.
- **Manque de financement :** 39,2 % des migrants désireux de retourner identifient le manque de capital comme un défi majeur. Cette réalité se vérifie dans les expériences des migrants entrepreneurs retournés. Malgré leurs compétences acquises à l'étranger, ils doivent souvent s'autofinancer en raison de la méfiance des institutions financières locales.
- **Corruption et manque de transparence :** 21,2 % des répondants mentionnent la corruption et le manque de transparence comme des freins à l'investissement en Tunisie. Ce défi est également cité par certains migrants de retour, qui perçoivent le climat des affaires comme risqué et peu incitatif, contribuant à la frustration de nombreux entrepreneurs.

Axe 5 : Motivations de retour

Concordances :

- Rassemblement familial : Le rassemblement familial est le moteur principal du désir de retour (47,7 %) et du retour effectif (25,3 %). Bien que le pourcentage de retours effectifs soit inférieur, cela confirme que les liens familiaux restent au cœur de la décision de revenir en Tunisie.
- Retraite : Le désir de passer sa retraite en Tunisie est cohérent entre les deux groupes. 10,8 % des migrants désirant revenir le font pour des raisons liées à la retraite, et 10,1 % des migrants ayant effectivement retourné citent la retraite comme une motivation. Cela reflète une stabilité dans la motivation à revenir pour des raisons de retraite.

Dissonances :

- Nostalgie : 11,4 % des migrants désirant revenir citent la nostalgie comme une motivation clé. Toutefois, parmi les migrants effectivement rentrés en Tunisie, la nostalgie est moins souvent mentionnée comme une motivation directe. Cela montre que, bien que la nostalgie joue un rôle émotionnel important dans le désir de retour, elle ne suffit pas la plupart du temps à justifier un retour concret. Les facteurs économiques ou familiaux prennent généralement plus de poids dans la décision finale.
- Fin des contrats de travail : Alors que la fin des contrats de travail n'est pas un motif majeur dans le désir de retour, elle est citée comme une raison importante pour les retours effectifs (8,5 %). Ce facteur reflète des retours contraints, notamment en provenance des pays du Golfe ou de Libye, où les contrats temporaires ne permettent pas de stabilisation à long terme.

Axe 6 : Éducation et enfants

Concordances :

- Préoccupation pour la continuité éducative des enfants : Pour les familles souhaitant retourner en Tunisie, garantir une éducation de qualité et en continuité avec le système éducatif choisi à l'étranger est une priorité. Cette préoccupation est confirmée chez les familles qui sont rentrées en Tunisie, pour lesquelles le choix de l'école de leurs enfants est un critère décisif.
- Difficultés d'adaptation des enfants après le retour : Les familles qui sont rentrées en Tunisie constatent que leurs enfants éprouvent souvent des difficultés à s'adapter au système éducatif tunisien et aux nouvelles normes sociales. Ce problème avait d'ailleurs été anticipé par les familles aspirant à revenir, qui craignaient l'impact psychologique de ce changement.

Axe 7 : Durée de migration en relation avec le retour et le désir de retour

Concordances :

- Migrants récents (2015-2020) et retour anticipé : Parmi les migrants ayant exprimé un désir de retour, 32,7 % sont partis entre 2015 et 2020. Ces séjours limités coïncident avec des contrats de travail courts ou des politiques migratoires restrictives, qui limitent les possibilités d'installation à long terme. De même, une proportion significative des retours effectifs concerne des migrants ayant passé moins de deux ans à l'étranger (27,3 %) ou entre 2 et 5 ans (19,9 %), ce qui souligne une forte corrélation entre le caractère récent de la migration et le taux de retour : plus la migration est récente et plus le retour est probable
- Migrants de longue durée (plus de 20 ans) et retour à la retraite : Les migrants ayant passé plus de 20 ans à l'étranger représentent 34,3 % des désirs de retour, et 19,6 % des retours effectifs. Cela correspond à un schéma de retour à la retraite, où une longue période passée à l'étranger incite à revenir en Tunisie pour profiter d'une retraite paisible.

II. Matrice SWOT : une synthèse stratégique des dynamiques du retour

La matrice SWOT (Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats) a été retenue dans cette étude car elle constitue un outil particulièrement adapté pour analyser la complexité du phénomène de migration de retour. En effet, bien qu'elle soit traditionnellement utilisée en gestion stratégique, la SWOT permet d'apporter une structure analytique claire à des problématiques sociales, en identifiant les éléments qui influencent le processus de retour des migrants.

Dans le cadre de la migration de retour en Tunisie, l'utilisation de cet outil se justifie par plusieurs raisons : elle permet de synthétiser et organiser une grande quantité d'informations issues des expériences individuelles des migrants, des données institutionnelles et des analyses socio-économiques. En regroupant les résultats en quatre catégories distinctes, la SWOT permet de prendre en compte à la fois les facteurs internes et les facteurs externes, donnant ainsi une approche systémique et multidimensionnelle à l'analyse.

1. Forces

- Capacité de collecte et d'analyse des données sur la migration :
 - Ressources institutionnelles pour la gestion des données migratoires : plusieurs ministères et agences tunisiennes gèrent des bases de données sur la migration, ce qui offre un potentiel important pour une meilleure compréhension des flux migratoires et des profils des migrants de retour. Cette infrastructure de gestion des données permet d'orienter les politiques migratoires de manière plus informée et ciblée.
 - Enquêtes et recensements : des initiatives telles que l'enquête Tunisia Hims et le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) fournissent des informations détaillées sur les caractéristiques et les dynamiques des migrants de retour.
- Vitalité entrepreneuriale :

- Désir de retour : 13,6 % des migrants sont des entrepreneurs. Leur retour pourrait dynamiser l'économie tunisienne par la création de PME, favorisant ainsi l'innovation et la croissance.
- Stabilité économique :
 - Désir de retour : les migrants ayant atteint une stabilité économique peuvent apporter des transferts de compétences et investir dans des projets locaux, contribuant au développement du pays.
- Liens familiaux solides :
 - Désir de retour : 47,7 % des migrants sont motivés par le rapprochement de la famille, favorisant leur intégration sociale et créant un environnement de solidarité.
 - Retour effectif : le rapprochement de la famille est également une motivation clé (25,3 %) qui facilite la réinsertion des migrants dans la société tunisienne.
- Attachement culturel :
 - Désir de retour : 11,4 % ressentent un fort lien émotionnel avec la Tunisie, facilitant leur adaptation et leur engagement dans la vie sociale et culturelle.
- Désir de retour pour la retraite :
 - Désir de retour : 10,8 % perçoivent la Tunisie comme un lieu idéal pour passer leur retraite, apportant économies et volonté de contribuer à la société.
 - Retour effectif : les migrants revenant pour la retraite (10,1 %) injectent leurs revenus ou leur épargne dans l'économie locale sans exercer de pression sur le marché du travail.
- Expérience migratoire positive
 - Désir de retour : 81,5 % jugent leur expérience à l'étranger comme positive, ce qui peut favoriser leur réinsertion en Tunisie grâce aux compétences et réseaux acquis.
- Indépendance professionnelle accrue
 - Retour effectif : le passage de 1,7 % à 21,6 % de travailleurs indépendants montre que les migrants peuvent créer des opportunités économiques même en dehors des structures salariales formelles.
- Flux de retour important depuis la France
 - Retour effectif : 31,5 % des migrants reviennent de France avec un bagage éducatif et professionnel conséquent, bénéfique pour divers secteurs en Tunisie.
- Retour après de longues périodes à l'étranger
 - Retour effectif : une proportion significative (25,5 %) revient après plus de 15 ans à l'étranger, apportant expérience professionnelle et capital économique.
- Engagement durable envers la Tunisie
 - Retour effectif : 70,2 % des migrants de retour souhaitent rester en Tunisie, montrant une forte adhésion au pays et une volonté de contribuer durablement.
- Retraités bénéficiant de pensions stables
 - Retour effectif : les retraités avec des pensions provenant de l'étranger vivent confortablement en Tunisie, injectant régulièrement leurs revenus dans l'économie locale.
- Expertise internationale appliquée à des niches locales
 - Retour effectif : les compétences acquises par les migrants à l'étranger peuvent être appliquées à des besoins locaux non satisfaits en Tunisie.

2. Faiblesses

- Manque de centralisation et de coordination des données migratoires
 - Désynchronisation des systèmes de classification : l'absence de coordination entre les différents systèmes de classification des bases de données rend la gestion des retours migratoires moins efficace et complexifie l'harmonisation des données entre les institutions.
 - Absence d'un registre central des Tunisiens Résidant à l'Étranger (TRE) : cette absence complique l'analyse et le suivi des flux migratoires. Cela limite la capacité à planifier efficacement des programmes de réinsertion et à suivre les mouvements des Tunisiens à l'étranger et à leur retour.
 - Difficultés de mise à jour des données : les bases de données actuelles rencontrent des obstacles à la mise à jour régulière, rendant difficile la traçabilité des mouvements des migrants de retour. Ce manque de données actualisées entrave les efforts pour réagir rapidement aux besoins des migrants de retour.
- Lenteur dans la mise en œuvre de la Stratégie Nationale Migratoire
 - La stratégie n'a pas encore abouti à une mise en œuvre tangible, freinée par des considérations politiques.
- Contraintes réglementaires sur la gestion des biens et comptes bancaires à l'étranger pour les Tunisiens de retour
 - Les Tunisiens de retour sont soumis à des restrictions strictes concernant la gestion de leurs biens et comptes bancaires à l'étranger, conformément à la loi n°76-18 du 21 janvier 1976. L'article 16 impose la déclaration obligatoire des avoirs détenus à l'étranger, tandis que l'article 17 interdit toute transaction modifiant leur valeur sans autorisation préalable de la Banque Centrale de Tunisie (BCT). De plus, l'article 20 oblige au rapatriement des revenus générés à l'étranger, limitant ainsi la liberté de gestion des expatriés rentrant en Tunisie²¹.
- Limites des programmes de réinsertion, en termes d'inclusivité et de coordination
 - Concentration sur les migrants vulnérables : la majorité des programmes d'aide au retour se concentre sur les migrants vulnérables, excluant une partie importante des migrants de retour, notamment ceux ayant acquis des compétences à l'étranger. Cela limite le soutien pour ceux qui ont besoin d'adapter leurs compétences professionnelles au marché tunisien, les laissant sans appui suffisant pour réussir leur réinsertion.
 - Limites de l'approche entrepreneuriale : l'accent excessif sur l'entrepreneuriat comme principal levier de réinsertion économique pose des problèmes. Les projets encouragés sont souvent de petite envergure, avec un impact économique limité. De plus, les compétences acquises à l'étranger ne sont pas toujours adaptées aux contextes locaux, ce qui freine la réussite des initiatives entrepreneuriales.
 - Fragmentation des services psychosociaux : le manque de coordination entre les services psychosociaux complique la réinsertion sociale des migrants, en particulier pour les enfants qui rencontrent des barrières linguistiques et culturelles. Cette fragmentation entrave la prise en charge globale et réduit l'efficacité du soutien offert aux familles de retour.

²¹<https://www.finances.gov.tn/sites/default/files/17.pdf>

- Faible désir de retour
 - Désir de retour : seulement 4,1 % des migrants tunisiens souhaitent revenir en Tunisie, ce qui indique un faible attrait pour le pays.
- Inactivité des migrants
 - Désir de retour : 44,5 % des migrants souhaitant retourner sont inactifs, ce qui peut poser des défis en matière de réinsertion économique.
- Précarité des statuts
 - Désir de retour : 32,7 % des migrants ayant quitté entre 2015 et 2020 se trouvent dans une situation d'incertitude liée à leur séjour et à des politiques migratoires restrictives.
- Faible intérêt pour l'investissement
 - Désir de retour : seulement 6,6 % montrent un intérêt pour investir en Tunisie, ce qui limite les bénéfices économiques potentiels lors du retour.
- Absence de projets concrets
 - Désir de retour : 36,6 % seulement ont un projet concret de retour, ce qui limite les bénéfices immédiats pour la Tunisie.
- Bureaucratie administrative
 - Désir de retour : 55,4 % perçoivent le système administratif tunisien comme un obstacle majeur à leur retour entrepreneurial.
- Obstacles éducatifs
 - Désir de retour : la disponibilité limitée d'écoles internationales en dehors des grandes villes freine le retour des familles migrantes.
- Forte disproportion entre les sexes
 - Retour effectif : 83,5 % des migrants de retour sont des hommes, contre seulement 16,5 % de femmes. Cette répartition déséquilibrée représente une faiblesse en termes de réinsertion sociale, limitant la diversité des contributions économiques et sociales.
- Niveau d'instruction faible
 - Retour effectif : 17,2 % des retournés sont analphabètes et seulement 16 % ont atteint l'enseignement supérieur, ce qui limite leurs chances de trouver un emploi.
- Faible taux d'activité économique
 - Retour effectif : seulement 41,6 % reprennent une activité économique après leur retour, tandis que 58,3 % restent inactifs.
- Recherche d'emploi limitée
 - Retour effectif : seuls 14,6 % cherchent activement un emploi après leur retour, ce qui limite leur contribution à l'économie.
- Répartition sectorielle limitée
 - Retour effectif : certains secteurs comme les industries transformatrices (6,3 %) restent sous-représentés parmi les migrants de retour.
- Accès au financement limité
 - Retour effectif : les entrepreneurs de retour rencontrent des difficultés d'accès au financement en raison de leur absence de passé bancaire en Tunisie.
- Bureaucratie lente
 - Retour effectif : les démarches administratives sont souvent lentes et complexes, freinant l'entrepreneuriat et la réinsertion.
- Longueurs administratives dans les programmes de réinsertion
 - Retour effectif : les programmes comme Tounesna souffrent de lenteur dans les délais et de financements insuffisants, ce qui limite leur impact sur les migrants de retour.

- Choc culturel et isolement social
 - Retour effectif : les migrants se heurtent à un décalage culturel et social après une longue absence, rendant leur réinsertion difficile.
- Difficultés d'ajustement des enfants
 - Retour effectif : les enfants souffrent souvent de stress émotionnel et de difficultés d'intégration dans le système éducatif tunisien après le retour.
- Absence de soutien institutionnel formel
 - Retour effectif : manque de soutien institutionnel structuré pour aider à la réinsertion sociale des migrants de retour.
- Pression familiale sur les migrants contraints
 - Retour effectif : les migrants retournés par nécessité subissent une pression familiale intense qui entrave leur réinsertion.

3. Opportunités

- Amélioration du système d'information migratoire :
 - Développer un système d'information efficace pourrait améliorer la gestion de la migration et faciliter le suivi des Tunisiens résidant à l'étranger.
- Soutien financier et technique de l'UE :
 - Certains bailleurs et opérateurs peuvent offrir des financements et une assistance technique plus importants pour mettre en place des programmes de réinsertions plus efficaces en Tunisie.
- Institutionnalisation de l'aide au retour :
 - Le modèle Tounesna, en cherchant à institutionnaliser les acquis des programmes antérieurs, offre une opportunité pour consolider les efforts de réinsertion et créer un cadre plus durable et autonome. Ce modèle pourrait servir de base à la mise en place d'un système national de réinsertion stable et efficace.
- Maturité et retraite :
 - Désir de retour : un groupe important (46 % des 35-59 ans et 23,2 % des 60 ans et plus) exprime le désir de retour, ce qui représente une opportunité pour la Tunisie d'attirer cette population financièrement stable.
 - Retour effectif : plus de 50 % des migrants retournés ont 60 ans ou plus, apportant leurs économies et l'expérience acquise à l'étranger.
 - Retour effectif : la Tunisie peut se positionner comme une destination attrayante pour les retraités tunisiens vivant à l'étranger grâce à son coût de la vie inférieur. Les retraités peuvent également investir dans des projets agricoles ou artisanaux, créant ainsi des opportunités économiques.
 - Désir de retour : avec 10,8 % des migrants désirant revenir pour la retraite, il existe une opportunité pour la Tunisie de se positionner comme une destination attrayante pour cette catégorie en améliorant les infrastructures adaptées.
- Niveau d'éducation élevé :
 - Désir de retour : 69,1 % des migrants ayant une éducation secondaire ou supérieure, majoritairement installés au Canada et en Suisse, sont plus enclins à envisager un retour, ce qui représente une opportunité pour tirer parti d'un capital humain qualifié.
- Communauté en France :

- Désir de retour : la forte concentration de migrants tunisiens en France (47,5 %) représente une opportunité pour la Tunisie d'attirer cette communauté à travers des politiques de soutien ou des programmes de réinsertion spécifiques. Bien que le dispositif national français de retour volontaire inclue une aide à la réinsertion pour les étudiants en fin d'études et les jeunes professionnels, il n'a rencontré qu'un succès limité auprès de ce public. Cela suggère que d'autres leviers, plus adaptés aux attentes et aux profils de ces migrants, pourraient être envisagés pour mieux accompagner leur retour et favoriser leur réinsertion en Tunisie.
- Encouragement à l'entrepreneuriat et à l'innovation :
 - Désir de retour : la présence d'entrepreneurs (13,6 %) et d'indépendants (2,2 %) offre une opportunité pour développer des politiques de soutien aux petites entreprises et stimuler l'innovation.
 - Retour effectif : l'augmentation du pourcentage de travailleurs indépendants parmi les migrants de retour, passant de 2,5 % à 33,2 %, montre une forte tendance à l'entrepreneuriat.
- Renforcement des politiques familiales et culturelles :
 - Désir de retour : la Tunisie pourrait développer des politiques visant à renforcer les liens familiaux et culturels pour faciliter la réinsertion sociale.
- Amélioration des infrastructures éducatives :
 - Désir de retour : la Tunisie pourrait développer des écoles internationales dans les régions intérieures pour attirer les familles migrantes, offrant ainsi une solution éducative.
- Valorisation des compétences acquises à l'étranger :
 - Retour effectif : l'adaptation des technologies ou pratiques apprises à l'étranger aux besoins locaux représente une opportunité d'améliorer l'économie tunisienne.
- Programmes d'accompagnement entrepreneurial pour migrants expulsés :
 - Retour effectif : renforcer les dispositifs d'aide financière et de formation permettrait de mieux accompagner les migrants de retour forcé, en tenant compte de la diversité de leurs parcours, notamment pour ceux ayant évolué dans l'économie informelle. Pour ces profils, l'accompagnement doit être adapté, en proposant des formations ciblées et des modèles de réinsertion variés, allant de l'emploi salarié à des formes d'entrepreneuriat plus encadrées, afin d'optimiser leurs chances de réussite et d'assurer une intégration durable sur le marché du travail.

4. Menaces

- Incohérences dans le partage d'informations :
 - L'absence de synchronisation entre les différentes entités peut entraîner des incohérences dans les informations collectées, compromettant ainsi les politiques migratoires.
- Focus européen sur les retours forcés :
 - La stratégie européenne en matière de retour met l'accent sur la réadmission et l'accompagnement à la réinsertion, en proposant des aides qui visent à faciliter l'installation des migrants de retour. Toutefois, ces dispositifs ne suffisent pas à eux

seuls à expliquer les dynamiques du retour, qui relèvent avant tout d'un processus personnel ou contextuel.

Dans ce cadre, les aides européennes ne déterminent pas systématiquement le choix du retour, mais peuvent constituer un levier supplémentaire pour ceux qui l'envisagent déjà ou qui, confrontés à certaines contraintes, cherchent à en atténuer l'impact. Le tableau ci-dessous met en perspective cette dynamique, en illustrant que le retour volontaire ne dépend pas nécessairement de ces mécanismes de soutien, mais que leur existence peut en faciliter certaines étapes...

Tableau 30 : Typologie des dynamiques de retour selon la volonté et l'accompagnement

| Volonté \ | OUI = retour volontaire | NON = retour imposé |
|-----------|--------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| OUI | Retour assisté décidé Retour assisté consenti | Retour forcé, Expulsion |
| NON | Retour autonome + = retour décidé | Retour autonome - = dicté par les circonstances |

- Dépendance aux financements internationaux :
 - Les programmes de réinsertion des migrants reposent en grande partie sur des financements extérieurs, notamment européens, ce qui peut soulever des interrogations sur leur pérennité. Plutôt que de dépendre exclusivement de ces soutiens, une approche plus large, fondée sur l'attractivité du retour, permettrait d'inscrire ces initiatives dans une stratégie nationale durable. Il ne s'agit plus seulement de compenser un parcours migratoire passé, mais de valoriser activement le retour des compétences expatriées comme un levier essentiel pour la vitalité économique du pays.
- Risque d'un retour difficile
 - Désir de retour : la forte proportion de personnes inactives (44,5 %) et de chômeurs (7,4 %) pourrait représenter une menace pour le processus de réinsertion en Tunisie.
- Instabilité émotionnelle et incertitude du retour
 - Désir de retour : les défis rencontrés à l'étranger rendent le retour émotionnellement et logistiquement complexe, posant des défis supplémentaires pour la réinsertion.
- Contraction du marché du travail
 - Désir de retour : L'évolution des conditions économiques et des politiques migratoires en Europe peut influencer les trajectoires de retour insuffisamment mûri ce qui rend la réinsertion difficile en Tunisie.

- Retour imposé²² depuis des zones de conflit
 - Retour effectif : les migrants revenant de Libye en raison de l'instabilité politique font face à des difficultés spécifiques, notamment en termes de réinsertion économique et sociale.
- Retour massif Post-2015
 - Retour effectif : bien que cela puisse être une opportunité, le retour massif pourrait représenter une menace en raison des ressources limitées en termes d'emplois et d'infrastructures.
- Risque de précarité économique
 - Retour effectif : sans assistance à la réinsertion, les migrants vulnérables risquent d'être pris dans un cycle de frustration et de chômage, menaçant leur stabilité économique à long terme.
- Fragilité des projets de réinsertion économique
 - Retour effectif : la fragilité des financements et le manque d'accompagnement à long terme mettent en danger la réussite des projets entrepreneuriaux des migrants de retour.
- Stigmatisation sociale des migrants de retour contraints
 - Retour effectif : les migrants retournés par nécessité peuvent être perçus comme ayant échoué, ce qui nuit à leur estime de soi et complique leur réinsertion.
- Impact négatif sur les enfants
 - Retour effectif : les difficultés d'adaptation des enfants peuvent entraîner des conséquences à long terme sur leur développement personnel et scolaire.
- Risque de déconnexion avec la communauté locale
 - Retour effectif : les migrants qui ont passé beaucoup d'années à l'étranger risquent d'être déconnectés des dynamiques locales, ce qui peut les isoler socialement et économiquement.

III. Matrice TOWS : recommandations stratégiques et actionnables

Si la matrice SWOT nous a permis de synthétiser les résultats de l'étude en identifiant les forces, faiblesses, opportunités et menaces, la matrice TOWS (qui inverse l'ordre d'analyse de la SWOT) permet d'aller plus loin en proposant des stratégies concrètes qui s'appuient sur ces éléments. La matrice TOWS croise les facteurs internes (forces et faiblesses) et externes (opportunités et menaces) pour formuler des actions stratégiques qui visent à maximiser les opportunités tout en minimisant les menaces.

1. Stratégies FO (Forces - Opportunités) :

- ✓ **Optimiser l'utilisation des données migratoires pour une gestion efficace du retour** : finaliser et exploiter le système d'information sur la migration en cours de développement pour harmoniser les bases de données gérées par les ministères et les différentes institutions impliqués dans la gestion de la migration de retour. Ce système devra centraliser les informations relatives aux TRE et aux migrants de retour. L'objectif est de créer un registre national unique permettant de suivre les flux migratoires, les profils des migrants de retour ou

²² Retour imposé : Retour dans le pays d'origine à la suite d'une forte contrainte ou en raison de circonstance défavorable interrompant brutalement, et de manière inattendue, le cycle migratoire. Synonyme : retour contraint. Contraire : retour décidé. (MIREM)

manifestant un désir de retour, et d'adapter les politiques de réinsertion en fonction des besoins spécifiques identifiés (soutien entrepreneurial, retraite, formation, etc.). Cette base de données centralisée devrait être régulièrement mise à jour et utilisée pour orienter les programmes de réinsertion de manière ciblée, en priorisant les secteurs à fort potentiel.

- ✓ **Capitaliser sur le désir de retour des compétences ayant un niveau d'instruction élevé :** mettre en place un programme structuré, émanant d'une vision claire et d'objectifs stratégiques définis, pour accompagner les migrants ayant un niveau d'instruction élevé, en commençant par leur identification proactive via les ambassades et les institutions chargées des TRE en collaboration avec les réseaux académiques, associatifs et professionnels à l'étranger. Ces institutions devraient repérer les profils à fort potentiel et les informer des opportunités en Tunisie. Un mécanisme de coordination devrait être mis en place entre ces institutions les ambassades et les organismes au niveau national (comme l'ANETI, APII, APIA, MESRS, ministère de la santé, ...) faciliterait ensuite leur retour, en les orientant vers des secteurs stratégiques comme les technologies, la santé, l'ingénierie, et la recherche. À leur retour, ces migrants bénéficieraient d'un soutien intégré via des partenariats avec des technopoles, incubateurs et centres de recherche, ainsi que d'encadrements complémentaires pour maximiser l'impact de leurs compétences sur l'économie tunisienne.

- ✓ **Développer des infrastructures attractives et des services adaptés pour les retraités tunisiens de retour :** développer des infrastructures de qualité pour les retraités tunisiens de retour, similaires à celles disponibles en Europe, en améliorant la gamme des établissements publics existants. Le ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Seniors devrait être chargé de moderniser et d'élargir l'offre de résidences pour retraités, incluant des services de santé spécialisés, de bien-être, ainsi que des activités sociales et culturelles. Parallèlement, le secteur privé pourrait être encouragé à investir dans ce domaine en développant des résidences et services pour retraités autonomes, afin de diversifier l'offre. Des campagnes ciblées, organisées par les ambassades et l'OTE, devraient sensibiliser les retraités tunisiens vivant à l'étranger aux avantages de revenir passer leur retraite en Tunisie, en mettant en avant ces infrastructures modernisées et les services adaptés.
Pour ceux préférant un mode de vie plus indépendant, il serait pertinent de créer un environnement propice à leur intégration, avec un accès amélioré aux soins et des opportunités de participation à la vie sociale et culturelle, garantissant ainsi une retraite épanouie en Tunisie.

- ✓ **Transformation de *Tounesna* pour une réinsertion durable et pérenne**
Le dispositif Tounesna nécessite une évolution pour garantir sa pérennité et maximiser son impact. Dans ce cadre, il est important d'élargir la coordination à d'autres institutions tunisiennes telles que le ministère des Finances, le ministère de l'Économie, l'APII, l'APIA, les incubateurs, les technopoles et autres acteurs impliqués dans la réinsertion socioéconomique des migrants de retour, pour offrir un soutien technique et financier diversifié, de façon à faciliter leur insertion dans des secteurs stratégiques et stimuler le développement économique.
Dans le même ordre d'idées, la création d'un fonds dédié au soutien des projets des migrants de retour et de la diaspora, géré par un ou plusieurs ministères compétents, permettrait d'assurer un financement stable pour le dispositif Tounesna. Ce fonds pourrait être alimenté par des contributions des bailleurs de fonds internationaux, notamment l'Union européenne et des pays européens de provenance, qui passeraient d'un modèle de subventions ponctuelles à un investissement durable. La diaspora pourrait également y contribuer via des mécanismes

d'investissement participatif, comme des obligations ou des parts dans des projets, avec un retour sur investissement.

Ce fonds offrirait non seulement un soutien pour la création d'entreprises, mais aussi des opportunités d'emploi pour les migrants de retour dans des entreprises locales financées par ce fonds, diversifiant ainsi les formes de réinsertion économique et réduisant la dépendance à l'entrepreneuriat. De plus, certains projets de réinsertion pourraient également impliquer un apport personnel des migrants de retour, en numéraire ou en nature, facilitant ainsi leur mise en œuvre et renforçant leur engagement dans le processus de réinsertion.

Le secteur privé tunisien et les entreprises internationales pourraient également investir dans ce fonds. De plus, L'État, même sans financement direct, pourrait garantir ces investissements pour renforcer la confiance des investisseurs.

Cette transformation du dispositif Tounesna garantirait, d'une part, une utilisation plus efficace et durable des financements des bailleurs de fonds²³ et, d'autre part, permettrait à Tounesna de disposer d'un mécanisme financier pérenne et de favoriser son institutionnalisation. Elle offrirait aux migrants de retour ainsi qu'à la diaspora un soutien solide pour leur réinsertion, tout en renforçant leur contribution active au développement économique du pays.

2. Stratégies WO (Faiblesses - Opportunités)

- ✓ **Élargir l'inclusivité et l'impact des programmes de réinsertion pour les migrants de retour :** les programmes de réinsertion actuels en Tunisie se concentrent principalement sur le financement de petits projets individuels, souvent destinés aux migrants en situation de vulnérabilité. Bien que ces initiatives apportent un soutien à court terme, elles montrent des limites en termes de création d'emplois durables et d'impact économique global. Pour maximiser l'efficacité de ces programmes, il serait pertinent de favoriser des projets de taille intermédiaire, portés par des migrants de retour aux compétences variées, évoluant dans des secteurs à fort potentiel tels que les technologies de l'information, l'agriculture durable ou les services à haute valeur ajoutée.
Ces projets plus ambitieux pourraient non seulement offrir des opportunités entrepreneuriales, mais aussi créer des emplois pour d'autres migrants de retour, favorisant ainsi une réinsertion collective. En diversifiant les approches et en élargissant les options de financement, ces programmes seraient mieux adaptés aux différents profils de migrants, tout en générant une valeur économique plus importante pour la Tunisie. Cette approche intégrée viserait à structurer des projets capables d'intégrer et de former une main-d'œuvre diversifiée, tout en contribuant à la création d'emplois durables et à l'accélération du développement économique national.
- ✓ **Accélérer la mise en œuvre de la Stratégie Nationale Migratoire :** la lenteur de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale Migratoire entrave l'efficacité des politiques de retour et de réinsertion des migrants en Tunisie. Pour remédier à cette situation, il est essentiel de créer un

²³ Toutefois, la continuité de ces financements dépend également des lois de finance nationales adoptées par les parlements des pays contributeurs, qui influencent les priorités budgétaires et les engagements financiers à l'international.

Dans ce contexte, il est essentiel de diversifier les sources de financement, en intégrant non seulement les contributions des bailleurs de fonds, mais aussi celles du secteur privé, de la diaspora et des migrants de retour, afin de limiter la dépendance aux budgets des États et d'assurer une plus grande stabilité financière du dispositif.

cadre législatif et réglementaire clair et opérationnel, qui permettrait de structurer les interventions et d'harmoniser les actions des différents acteurs institutionnels. En s'appuyant sur le soutien technique et financier de l'Union européenne et d'autres partenaires internationaux, la Tunisie pourrait renforcer la coordination entre les ministères, agences et organismes concernés, et établir des objectifs précis pour chaque phase de la stratégie. Cela inclurait notamment des mesures pour faciliter la réinsertion socio-économique des migrants, améliorer la gestion des flux migratoires, et promouvoir une meilleure intégration des migrants de retour dans l'économie et la société tunisiennes.

La mise en œuvre accélérée de cette stratégie renforcerait également la gouvernance migratoire globale du pays, tout en garantissant une plus grande synergie entre les acteurs nationaux et internationaux.

- ✓ **Assouplissement du cadre juridique sur la gestion des avoirs à l'étranger pour favoriser le retour des Tunisiens expatriés** : les obligations de déclaration, les restrictions sur la gestion des comptes bancaires étrangers et l'obligation de rapatrier les revenus perçus à l'étranger, définies par la loi n°76-18 du 21 janvier 1976, limitent la flexibilité financière des Tunisiens de retour et peuvent présenter des obstacles à leur réinstallation²⁴. Ces contraintes pourraient être adaptées pour faciliter leur réinsertion économique et encourager leur investissement en Tunisie. Dans ce cadre, il est important de simplifier la déclaration des avoirs à l'étranger en assouplissant les délais et en clarifiant les procédures administratives. Un assouplissement des restrictions sur la gestion des comptes bancaires étrangers est également indispensable pour permettre aux migrants de retour de conserver leurs actifs et d'effectuer des transactions courantes sans autorisation préalable de la Banque Centrale de Tunisie. Cette mesure éviterait des blocages inutiles et offrirait plus de fluidité dans la gestion financière des expatriés rentrant au pays.

L'obligation de rapatriement des revenus étrangers pourrait être revue en introduisant des critères différenciés selon la nature des revenus, comme les loyers, dividendes ou investissements. Cette adaptation garantirait un équilibre entre le contrôle des flux financiers et la liberté économique des Tunisiens de retour. Parallèlement, l'élargissement des dispositifs d'épargne et d'investissement en devises offrirait aux migrants une alternative pour sécuriser une partie de leurs avoirs en Tunisie sans restrictions excessives. De plus, une communication plus efficace et un accompagnement administratif structuré sont essentiels pour informer clairement les Tunisiens de retour sur leurs droits et obligations. La mise en place d'un guichet unique dédié aux expatriés simplifierait les démarches, éviterait les confusions et renforcerait la confiance dans le système financier tunisien.

- ✓ **Développer des infrastructures éducatives pour attirer les familles migrantes** : le manque d'écoles internationales dans les régions intérieures de la Tunisie constitue un obstacle majeur au retour des familles migrantes. À cela s'ajoute le coût élevé des écoles étrangères, qui limite l'accès à un enseignement conforme aux standards internationaux. Pour remédier à cette situation, il est essentiel d'étendre l'implantation des écoles internationales en encourageant leur développement dans les régions intérieures et en diversifiant l'offre éducative. La création de nouveaux établissements privés proposant des cursus internationaux et multilingues permettrait de mieux répondre aux attentes des familles migrantes et d'introduire une

²⁴ Il est important de mentionner qu'un nouveau code des changes a été élaboré. Le projet de ce code a été approuvé par le conseil des ministres tenu en mars 2024, et il est prévu qu'il soit promulgué au cours de 2025. Ce cadre législatif ambitieux de simplifier les procédures, faciliter les transactions financières et encourager l'investissement, tout en assurant un équilibre entre ouverture économique et préservation des réserves de change. Cependant, tant que ce code n'est pas officiellement adopté et publié dans le JORT, les restrictions actuelles restent en vigueur, ce qui continue de poser des défis aux Tunisiens expatriés souhaitant revenir au pays.

dynamique de concurrence susceptible d'améliorer l'accessibilité financière de ces écoles. Par ailleurs, il est nécessaire de renforcer et de mieux structurer les partenariats existants entre les écoles tunisiennes et les établissements internationaux. Ces collaborations, qui permettent déjà à certaines écoles tunisiennes de proposer des cursus internationaux et des certifications reconnues, doivent être encouragées et élargies pour toucher un plus grand nombre d'établissements à travers le pays. Cela garantirait une meilleure adaptation des enfants de retour au système éducatif tunisien tout en maintenant une continuité avec leur parcours scolaire à l'étranger.

- ✓ **Simplifier la bureaucratie pour encourager le retour entrepreneurial** : malgré les initiatives engagées par le gouvernement, les intentions de réforme et les efforts d'amélioration, la bureaucratie en Tunisie demeure perçue comme un frein à l'entrepreneuriat. Cette perception, largement partagée par certains membres de la diaspora, repose sur des retours d'expérience concrets du terrain, en effet, la mise en œuvre des réformes se heurte souvent à des difficultés, notamment en raison de la complexité des processus administratifs impliquant de multiples acteurs. Ces obstacles résultent principalement de divergences d'interprétation entre les parties prenantes, de règles de gestion parfois incohérentes et de moyens de travail insuffisamment adaptés ou harmonisés. Par ailleurs, le retard dans la publication et l'adoption des textes d'application limite considérablement l'efficacité des réformes. Ainsi, certaines mesures essentielles subissent d'importants délais avant d'être officiellement promulguées, renforçant le sentiment de lenteur et de complexité administrative. La simplification des procédures administratives permettrait de faciliter les démarches liées à la création d'entreprises et à l'investissement pour les migrants de retour. Cela inclurait des guichets uniques renforcés dans les principales délégations régionales et la digitalisation des démarches administratives pour améliorer la transparence et la rapidité des services offerts aux migrants de retour.

3. Stratégies ST (Forces - Menaces)

- ✓ **Créer des programmes psychosociaux adaptés pour les migrants et leurs familles** : pour atténuer le risque d'instabilité émotionnelle chez les migrants de retour, il est primordial de renforcer les dispositifs d'accompagnement psychosocial en tenant compte des dynamiques familiales et communautaires propres à cette population. Dans ce cadre, des programmes d'accompagnement psychologique individualisé et collectif, sous la direction du ministère des Affaires sociales, et en étroite collaboration avec des ONG locales, devraient être déployés dans les régions où les retours sont les plus concentrés. Ces initiatives consistent à fournir un soutien psychologique adapté aux besoins spécifiques des migrants, tout en intégrant des ateliers d'intégration culturelle et de renforcement des liens familiaux. Ces ateliers seraient conçus pour permettre aux migrants de surmonter les décalages entre les normes sociales qu'ils ont intériorisées à l'étranger et celles de la société tunisienne, afin de favoriser une meilleure réinsertion.
Un volet fondamental de ce dispositif serait la formation continue de psychologues et conseillers sociaux spécialisés dans les problématiques migratoires et formés pour répondre aux besoins émotionnels complexes de cette population. Ce réseau de professionnels formés garantirait un accompagnement de qualité, prenant en charge non seulement les aspects psychologiques, mais aussi les enjeux sociaux et culturels qui influencent la réinsertion des migrants et de leurs familles.
- ✓ **Stimuler l'engagement économique des retraités pour éviter leur isolement** : pour éviter l'isolement et renforcer l'intégration sociale des retraités de retour, il est recommandé de

mettre en place des programmes d'engagement économique et communautaire adaptés à leurs besoins et compétences. Ces initiatives, pilotées par le ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Seniors en collaboration avec des associations locales et des acteurs privés, offriraient aux retraités la possibilité de s'investir dans des projets tels que l'artisanat, l'agriculture durable ou le mentorat dans des secteurs qu'ils maîtrisent. Ce modèle favoriserait une retraite épanouie et active, tout en valorisant leur expérience au service de la société.

- ✓ **Renforcer le soutien aux migrants contraints de revenir de zones de conflit** : les migrants revenant en Tunisie depuis des zones de conflit, comme la Libye, font face à des difficultés spécifiques en termes de réinsertion économique et sociale. Il serait utile de créer des programmes d'accompagnement spécifiques pour cette catégorie de migrants, afin de les aider à se reconstruire sur le plan personnel, professionnel et social. Des initiatives pourraient inclure une assistance psychologique renforcée, une formation professionnelle accélérée, ainsi que des subventions ciblées pour faciliter leur réinsertion dans des emplois locaux ou des projets entrepreneuriaux.
- ✓ **Lutter contre la stigmatisation sociale des migrants de retour contraints grâce à des campagnes d'intégration culturelle** : pour répondre à la stigmatisation sociale associée à l'idée d'échec dans le parcours migratoire des migrants de retour contraints, il est important de valoriser leur expérience et de changer la perception publique. Plutôt que de les présenter comme des personnes ayant échoué, il est essentiel de souligner les compétences, la résilience et les connaissances qu'ils ont acquises à l'étranger. Dans ce cadre, des campagnes de sensibilisation à l'échelle nationale, pourraient se concentrer sur des récits positifs de retour pour montrer que l'expérience migratoire, même si elle ne s'est pas déroulée comme prévu, peut être une source de force et d'apprentissage pour contribuer au développement local.

4. Stratégies WT (Faiblesses - Menaces)

- ✓ **Mettre en place un système d'alerte rapide pour les migrants vulnérables de retour contraints** : il est recommandé de mettre en place un système d'alerte et de suivi pour les migrants vulnérables de retour contraints. Ce système permettrait d'identifier rapidement les migrants revenus dans des conditions difficiles et de leur offrir un accompagnement immédiat en termes de soutien psychologique, social et financier. Ce mécanisme devrait également anticiper les périodes de retour massif des régions de conflit pour assurer une meilleure gestion de ces flux de retour.
- ✓ **Mettre en place un programme d'assistance psychologique et sociale pour les migrants ayant fait l'objet d'un retour forcé dès leur arrivée en Tunisie** : ces migrants, souvent reçus dans des conditions difficiles, sont immédiatement confrontés à des procédures administratives sans bénéficier de soutien psychologique ou d'accompagnement social. Pour remédier à cette situation, il est essentiel de créer un programme d'assistance psychologique et sociale à l'arrivée, géré par le ministère des Affaires sociales en collaboration avec des ONG spécialisées. Ainsi, dès leur arrivée dans les aéroports tunisiens, les migrants expulsés devraient être pris en charge par des équipes pluridisciplinaires, composées de psychologues, d'assistants sociaux et de conseillers en réinsertion. Ces équipes seraient chargées d'évaluer rapidement l'état émotionnel et social des migrants pour identifier les situations les plus critiques, fournir un accompagnement psychologique immédiat et orienter vers des services adaptés dans les régions de résidence. Ensuite, un suivi régulier devrait être assuré par les centres sociaux au niveau régional, pour aider les migrants à s'adapter à leur retour en Tunisie. Ce dispositif

inclurait également des formations pour la réinsertion professionnelle et des ateliers d'intégration sociale afin de prévenir les situations d'isolement ou de précarité.

- ✓ **Développer dans les incubateurs des offres spécifiques pour les femmes migrantes de retour** : Il serait opportun de développer des services spécifiques pour les femmes migrantes de retour dans les structures d'accompagnement et les incubateurs pour soutenir la réinsertion économique et sociale des migrantes de retour. Ces structures offriraient des formations en entrepreneuriat, des conseils en gestion de projets et des accompagnements pour la création de petites entreprises adaptées aux secteurs à forte demande. En collaboration avec des associations de femmes et des partenaires privés, ces incubateurs favoriseraient une réinsertion ciblée, afin de minimiser les inégalités de genre dans le processus de retour.
- ✓ **Renforcer l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et vulnérables** : Des avancées ont été réalisées en Tunisie pour améliorer l'accessibilité des infrastructures aux personnes à mobilité réduite et en situation de vulnérabilité, notamment dans certains espaces publics et services administratifs. Toutefois, ces efforts restent insuffisants et ne permettent pas encore d'assurer un cadre de vie pleinement adapté, ce qui peut dissuader certains expatriés de rentrer. Il est donc essentiel de poursuivre l'amélioration des infrastructures essentielles. Une meilleure prise en compte des normes d'accessibilité dans les projets d'urbanisme et de construction permettrait également d'offrir un cadre de vie plus adapté. Par ailleurs, impliquer davantage les acteurs du secteur privé, notamment dans l'immobilier et les services, contribuerait à élargir les solutions accessibles aux personnes concernées.

Bibliographie

- Aknin, A. 2002**, "Développement durable : enjeux, regards et perspectives. Dynamiques migratoires et développement durable vers des nouvelles réflexions." J.-Y. Martin, Développement durable, 187-95.
- Ambrosetti, E. et G. Tattolo. 2007**, "Pétrole Et Migrations De Travail Vers Les Pays Du Golfe," présenté au 12e Colloque international de Budapest : Les migrations internationales : observation, analyse et perspectives. Budapest, 20-24 septembre 2004, 355-66.
- Beauchemin C., Schoumaker B., Henry S., 2007**, "Côte d'Ivoire-Burkina Faso (1970-2000) : une étude rétrospective des déterminants individuels et contextuels du retour", in : Les migrations internationales : observation, analyse et perspectives, AIDELF, Paris, Presses universitaires de France, p. 157-177.
- Ben Hafaiedh et Safi (2022)**, « Profils et trajectoires des migrants tunisiens de retour » projet Progrès, ICMPPD.
- Black R., King R., Lichtfield J., Ammassari S., Tiemoko R., 2003**, "Transnational Migration, Return and Development in West Africa", Final Research Report, University of Sussex, Brighton, 17 p.
- Black, R. et A. Castaldo. 2009**, "Return Migration and Entrepreneurship in Ghana and Côte d'Ivoire : The Role of Capital Transfers." Tijdschrift voor economische en sociale geografie, 100(1), 44-58.
- Boubakri, Hassan (2009)**, «La Tunisie et ses migrations», Accueillir, 249-250 (mars-juin), p. 43-47, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00865672>.
- Boubakri, Hassan (2010a)**, « Migration pour le travail décent, la croissance économique et le développement : le cas de la Tunisie », Cahiers des migrations internationales n° 102, BIT.
- Boubakri, Hassan (2010b)**, « Tunisie : Migration, marché du travail et développement », Genève : OIT.
- Bratsberg, B. et al. (2007)**, « Nonlinearities in intergenerational earnings mobility: Consequences for cross-country comparison », The Economic Journal, vol. 117, n° 519, pp. 72-92.
- Braun, V., & Clarke, V. (2006)**, Using thematic analysis in psychology. Qualitative Research in Psychology, 3(2), 77-101.
- Carling J., 2004**, "Emigration, Return and Development in Cape Verde: The impact of closing Borders", Population, Space and Place, n° 10, p. 113-132.
- Cassarino J.-P., 2008 b**, Return Migrants to the Maghreb Countries, Reintegration and development challenges, General Report 2008, Florence: European University Institute, 178 p.
- Cassarino J.-P., 2008**, "Conditions of Modern Return Migrants", International Journal on Multicultural Societies, vol. 10, n° 2, p. 95-105.
- Cassarino, J.P. 2004**, "Theorising Return Migration: The Conceptual Approach to Return Migration Revisited." International Journal of Multicultural Societies, 6(2), 253-79.
- Cassarino, Jean-Pierre (2014)**, «Return Migrants in Tunisia», in Cassarino, Jean-Pierre (ed.) (2014). Reintegration and Development. CRIS – EUI/RSCAS, pp 71-92.
- Chaieb, Raja (2006)**, « La Migration de retour en Tunisie : informations statistiques », MIREM-AR, 2006, <http://hdl.handle.net/1814/21515>.
- Da Vanzo Julie 1981**, « Microeconomic Approaches to Studying Migration Decisions », in Gordon F. De Jong and Robert W. Gardner Eds., Migration Decision Making. Multidisciplinary Approaches to Microlevel Studies in Developed and Developing Countries, New York/Oxford, Pergamon Press, pp. 90-129.
- De Coulon A. et Wolff F. (2006)**, "The Location of Immigrants at Retirement: Stay/Return or « Va-et-Vient? »", IZA Discussion Paper, 2224.
- De Haas, H. 2009**, Mobility and Human Development. New York: UNDP.
- Denzin, N. K., & Lincoln, Y. S. (Eds.). (2000)**, Handbook of Qualitative Research (2nd ed.). Sage Publications.
- Dumont, J.-C., Spielvogel G., 2008**, "Les migrations de retour : un nouveau regard", in : OCDE, Perspectives des migrations internationales, SOPEMI 2008, OCDE, Paris, p. 181- 246.
- Dustmann C., 2003**, "Return Migration, Wage Differentials, and the Optimal Migration Duration". European Economic Review, vol. 47, n° 2, p. 353-369.

- Flahaux, M.L. 2009**, "Les Migrations De Retour Et La Réinsertion Des Sénégalais Dans Leur Pays D'origine," Mémoire de Master en sciences de la population et du développement.UCL, 135.
- Gaillard A.-M., 1994**, "Migration return. A bibliographical overview", CMS Occasional Paper n° 12, Center for Migration Studies, Staten Island, New York, 153 p.
- Gaillard Jacques, Gaillard A.M. (1998)**, « Fuite des cerveaux, retours et diasporas ». *Futuribles*, (228), p. 25-49. ISSN 0337-307X.
- Ghosh B., 1999**, "The promise and pitfalls of return migration", Conference Report - International Migration, Development and Integration, Ministry for Foreign Affairs, Stockholm, p 189-205.
- Ghosh, B. 2000**, "Return migration: reshaping policy approaches". In: B. Ghosh, ed., *Return Migration: Journey of Hope or Despair?* Geneva: International Organization for Migration, 181-226.
- Gibbs, G. R. (2007)**, *Analyzing Qualitative Data*. Sage Publications.
- Harris J., Todaro M. P. 1970**, « Migration, Unemployment and Development: a two-sector analysis », *American Economic Review*, 60, 142-162.
- Hazen Helen D., Alberts Heike C., 2006**, « Visitors or immigrants? International students in the United States », *Population, Space and Place*, 12(3), p. 201-216.
- Jensen P., Petersen P.J., 2007**, "To Stay or Not to Stay? Out-Migration of Immigrants from Denmark", *International Migration*, vol. 45, p. 87-113.
- King R., 2000**, "Generalizations from the History of Return Migration", in: *Return Migration: Journey of hope or Despair?*, dir. par B. Ghosh, Geneva, IOM : UNO, p. 7-55.
- Kriaa, M. (2014)**, Diagnostic de la gouvernance de la migration de main-d'œuvre en Tunisie : synthèse des recommandations, Projet IRAM « Améliorer la gouvernance de la migration de main-d'œuvre et la protection des droits des travailleurs migrants », Organisation internationale du travail.
- Kvale, S., & Brinkmann, S. (2009)**, *InterViews: Learning the Craft of Qualitative Research Interviewing* (2nd ed.). Sage Publications.
- Lewis, W.A. 1954**, "Economic Development with Unlimited Supplies of Labour." *The Manchester School*, 22(2), 139-91.
- Massey D. S., Alarcon R., Durand J., Gonzalez H., 1987**, *Return to Aztlan: The Social Process of International Migration from Western Mexico*, Berkeley and Los Angeles: University of California Press.
- Massey D. S., Constant A., 2002**, "Return Migration by German Guestworkers: Neoclassical versus New Economic Theories", *International Migration*, vol. 40, n° 4, p. 5- 38.
- Massey D. S., Espinosa K. E., 1997**, "What's Driving Mexico-U.S. Migration? A Theoretical, Empirical, and Policy Analysis", *The American Journal of Sociology*, vol. 102, n°4, p. 939-999.
- McKenzie, D.J. 2006**, "A Profile of the World's Young Developing Country Migrants." *Policy Research Working Paper Series*, (4021), 1-30.
- Nekby L, 2006**, "Emigration of Immigrants, Return vs. Onward Migration: Evidence from Sweden", *Journal of Population Economics*, vol. 19, p. 197-226.
- OCDE (2018)**, *Talents à l'étranger : Une revue des émigrés tunisiens*, Editions OCDE : Paris. DOI : <https://doi.org/10.1787/9789264308855-fr>
- OFII 2023**, *Rapport d'activité 2023*. Document produit par le Service des études, du rapport et des statistiques (SERS)
- OIT 2019**, *Favoriser la réintégration sociale et professionnelle des migrants de retour nord-africains : Une comparaison des cas du Maroc et de la Tunisie* ISBN : 978-92-9049-852-0 (print) 978-92-9049-853-7 (web pdf)
- OIT 2023**, *Evaluation du fonctionnement réel des accords bilatéraux de sécurité sociale entre la Tunisie et la France, l'Allemagne, le Maroc et l'Égypte*. ISBN: 9789220388990 (Print). ISBN: 9789220389003 (Web PDF).
- Patton, M. Q. (2002)**, *Qualitative Research & Evaluation Methods* (3rd ed.). Sage Publications.
- Perrin.D, 2004**, « La nouvelle politique juridique de l'Europe en matière de contrôle et de limitation des migrations », *L'Année du Maghreb*, I | 2006, 117-137.
- Portes, A. 1981**, "Modes of Structural Incorporation and Present Theories of Labor Immigration." *Global trends in migration: Theory and research on international population movements*, 279-97.

Reyes, B.I. (2004), "Changes in Trip Duration for Mexican Immigrants to the United States", Population Research and Policy Review, vol. 23, p. 235-257.

Rogers R., 1984, "Return migration in comparative perspective" in: The politics of Return. International Return Migration in Europe, dir. par D. Kubat, Center of Migration Studies, Roma New-York, p. 277-99.

Sayeh M., 2009, "Le contrôle des personnes aux frontières extérieures de l'Union européenne", mémoire de master en droit, promoteur : J.-Y. Carlier, Université catholique de Louvain, 85 p.

Stark O., 1991, "The migration of labor", Cambridge: Basil Blackwell, 406 p.

Stark, O. et D. Levhari. 1982, "On Migration and Risk in Less developed countries." Economic Development and Cultural Change, 31(1), 191-96.

Thumerelle, P.J. 1985, "Contribution à la réflexion théorique sur la mobilité spatiale des populations" Espace, populations, sociétés. Migrations et urbanisation - Migrations and cities, 11-17.

Vertovec, S. 2001, "Transnationalism and identity", Journal of Ethnic and Migration Studies, 27 (4), 573 - 582.

